

BURKINA FASO

Unité, Progrès, Justice!

---

MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRE, SUPERIEUR ET DE  
LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE.

---

**UNIVERSITE DE OUAGADOUGOU**

**FLASHS**

---

DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE  
(Option Rurale)

**MEMOIRE DE MAITRISE**

**GESTION DES**

**TERROIRS AU NAHOURI :**

**EXEMPLE DE BOALA ET KAYA**

Présenté par **AZOUPE Afissatou**

*Année universitaire*

*1996-1997*

Sous la Direction de

**Ousmane NEBIE**  
Maître assistant

# SOMMAIRE

Pages

|  |            |
|--|------------|
| <b>DEDICACE</b> .....  | <b>i</b>   |
| <b>REMERCIEMENTS</b> .....   | <b>ii</b>  |
| <b>RESUME DU MEMOIRE</b> .....   | <b>iii</b> |
| <b>LISTE DES ABREVIATIONS</b> .....  | <b>iv</b>  |
| <b>INTRODUCTION GENERALE</b> .....   | <b>1</b>   |
| <b>PREMIERE PARTIE : LES CONDITIONS GENERALES DU MILIEU</b> .....  | <b>6</b>   |
| <b>CHAPITRE I : LES CONDITIONS PHYSIQUES DU MILIEU</b> .....   | <b>7</b>   |
| 1 - PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE .....  | 7          |
| 2 - LE RELIEF .....  | 7          |
| 3 - LE CLIMAT .....  | 10         |
| 4 - L'HYDROGRAPHIE .....   | 15         |
| 5 - LES SOLS ET LA VEGETATION .....  | 15         |
| 5.1 <i>Les sols</i> .....  | 15         |
| 5.2 <i>La végétation</i> .....   | 17         |
| <b>CHAPITRE II : <u>LE MILIEU HUMAIN</u></b> .....   | <b>24</b>  |
| 1 - LES POPULATIONS .....  | 24         |
| 1.1 <i>Historique du peuplement</i> .....  | 24         |
| 1.2 <i>Les groupes ethniques</i> .....   | 24         |
| 1.3 <i>Les religions</i> .....   | 25         |
| 2 - LA SITUATION DEMOGRAPHIQUE .....   | 25         |
| 2.1 <i>Les effectifs et la taille des ménages</i> .....  | 26         |
| 2.2 <i>La structure de la population</i> .....   | 27         |
| 2.3 <i>Densité de la population</i> .....  | 29         |
| 3 - LES MOUVEMENTS MIGRATOIRES .....   | 30         |
| 3.1 <i>Les migrations à l'intérieur de la province</i> .....   | 32         |
| 3.2 <i>Les migrations vers les autres provinces</i> .....  | 33         |
| 3.3 <i>Les migrations à l'extérieur du pays</i> .....  | 33         |
| <b>DEUXIEME PARTIE : L'ORGANISATION SOCIALE ET LA GESTION TRADITIONNELLE DE L'ESPACE A KAYA ET A BOALA</b> ..... | <b>35</b>  |
| <b>CHAPITRE III : LE SYSTEME POLITIQUE TRADITIONNEL ET LE REGIME FONCIER</b> .....                               | <b>36</b>  |
| 1 - LE SYSTEME POLITIQUE TRADITIONNEL .....  | 36         |
| 2 - LE REGIME FONCIER .....  | 37         |
| <b>CHAPITRE IV : LES STRUCTURES AGRAIRES DES TERROIRS DE KAYA ET BOALA</b> .....                                 | <b>38</b>  |
| 1 - L'ORGANISATION DE L'ESPACE RURAL .....   | 38         |
| 2 - LE SYSTEME CULTURAL .....  | 40         |
| 2.1 <i>Le niveau technique</i> .....   | 40         |
| 2.2 <i>Les méthodes culturelles</i> .....  | 42         |
| 3 - LA PRODUCTION.....   | 43         |
| 3.1 <i>Les cultures et la production agricole</i> .....  | 43         |
| 3.2 <i>L'élevage</i> .....   | 47         |

|  |           |
|--|-----------|
| <b>TROISIEME PARTIE : L'APPROCHE GESTION DES TERROIRS.....</b>   | <b>51</b> |
| <b>CHAPITRE V : LE CONTEXTE GENERAL DE L'APPLICATION DE L'APPROCHE GESTION DES TERROIRS AU BURKINA-FASO.....</b> | <b>52</b> |
| 1 - HISTORIQUE.....  | 52        |
| 1.1 - <i>L'échec des approches antérieures du développement rural</i> .....                                      | 52        |
| 1.2 - <i>La dégradation accélérée de l'environnement</i> .....   | 53        |
| 2 - LA NOTION DE TERROIR.....  | 54        |
| 3 - OBJECTIFS ET FINALITES.....  | 55        |
| 4 - QUELQUES DISPOSITIONS DE LA REFORME AGRAIRE ET FONCIERE (RAF).....   | 56        |
| <b>CHAPITRE VI : L'APPROCHE GESTION DES TERROIRS AU NAHOURI.....</b>   | <b>57</b> |
| 1 - PRESENTATION DU PROJET ET DE LA SOCIETE D'EXECUTION.....   | 57        |
| 2 - LES OBJECTIFS.....   | 57        |
| 3 - LES DOMAINES D'INTERVENTION.....   | 58        |
| 4 - LA METHODOLOGIE D'APPROCHE.....  | 59        |
| <b>CHAPITRE VII : LES PARTENAIRES TECHNIQUES DU PROJET.....</b>  | <b>61</b> |
| 1 - LES SERVICES PROVINCIAUX DU CRPA.....  | 61        |
| 2 - LE SERVICE PROVINCIAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'EAU (SPEE).....   | 62        |
| 3 - LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE ET DE L'ALPHABETISATION DPEBA.....                        | 62        |
| 4 - LA DIRECTION PROVINCIALE DE LA SANTE, DE L'ACTION SOCIALE ET DE FAMILLE (DPS/ASF).....                       | 62        |
| 5 - L'ADMINISTRATION LOCALE.....   | 63        |
| 6 - LES AUTRES PROJETS DE DEVELOPPEMENT.....   | 63        |
| <b>CHAPITRE VIII : LES REALISATIONS DU PROJET ET LEUR IMPACT.....</b>  | <b>64</b> |
| 1 - LES DONNEES GENERALES.....   | 64        |
| 1.1 - <i>Les études et les plans d'aménagement</i> .....   | 64        |
| 1.2 - <i>Aperçu général sur l'action du projet</i> .....   | 65        |
| 2 - LA SITUATION DANS LA ZONE D'ETUDE.....   | 67        |
| 2.1 - <i>Les infrastructures socio-économiques</i> .....   | 67        |
| 2.2 - <i>Les aménagements et la vulgarisation agricole</i> .....   | 69        |
| 3 - LA PROTECTION DES ECOSYSTEMES.....   | 72        |
| <b>CHAPITRE IX : <u>APPUI DU PROJET AUX PRODUCTEURS</u>.....</b>   | <b>73</b> |
| 1 - L'ORGANISATION ET LA PROMOTION DES PAYSANS.....  | 73        |
| 1.1 - <i>Les organisations socio-professionnelles</i> .....  | 73        |
| 1.2 - <i>La formation des paysans</i> .....  | 75        |
| 2 - LA PARTICIPATION PAYSANNE AUX ACTIVITES DU PROJET.....   | 76        |
| 3 - L'APPRECIATION DES ACTIONS DU PROJET PAR LES PRODUCTEURS.....  | 77        |
| <b>CHAPITRE X : LES PROBLEMES RENCONTRES ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR.....</b>                                   | <b>78</b> |
| 1 - LES DIFFICULTES DE PROGRAMMATION.....  | 78        |
| 2 - L'INADEQUATION DES OBJECTIFS ENTRE PARTENAIRES.....  | 78        |
| 3 - PROPOSITIONS ET PERSPECTIVES SUR LA GESTION DES TERROIRS AU NAHOURI.....                                     | 79        |
| <b>CONCLUSION GENERALE.....</b>  | <b>81</b> |
| <b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>  | <b>83</b> |
| <b>Table des tableaux.....</b>   | <b>87</b> |
| <b>Table des cartes et figures.....</b>  | <b>88</b> |
| <b>Table des planches.....</b>   | <b>89</b> |
| <b>Annexes.....</b>  | <b>90</b> |

## **DEDICACE**

Nous dédions ce document à :

- La mémoire de notre père Zakaria AZOUBE, qui, par la volonté de Dieu ne pourra pas apprécier ce travail dont il est le principal artisan. (Paix à son âme).
- Notre mère Awa KOUTIEBOU ainsi que nos frère et soeur Zinatou et Mahamadou AZOUBE qui ont été et demeurent pour nous une référence et un modèle de conduite sur le plan professionnel.
- Enfin, aux paysans du Nahouri et à ceux des autres régions du pays, nous leur dédions ce travail en témoignage de notre soutien à la lutte pour l'amélioration de leurs conditions de vie.

## REMERCIEMENTS

Ce mémoire est le fruit d'un travail de collaboration et d'assistance précieuse de la part de différentes personnalités et institutions. Nous voudrions qu'elles trouvent ici une satisfaction qui puisse compenser leurs inlassables efforts.

Nous tenons à remercier tout particulièrement :

- Mr Ousmane NEBIE, Maître assistant au département de Géographie, notre directeur de mémoire, qui a orienté et dirigé nos travaux de recherche avec méthode et compréhension.

- L'ensemble des enseignants du département de Géographie qui nous ont fourni un encadrement adéquat durant notre passage dans ledit établissement.

- La direction du projet ATN :

Mr Boubacar BAMBA et Mr Martin HARVE pour la constante assistance technique et matérielle qu'ils nous ont apporté tout au long de notre stage au sein du projet.

Nos remerciements vont également à tout le personnel du projet ATN pour leur précieuse collaboration :

Mme BASSORROBOU Ruth secrétaire;  
Mr Zacharie SAWADOGO reprographe;  
Mr Pascal SOME technicien supérieur génie rural;  
Mr Abou OUATTARA comptable;  
Mr Issa YAGO responsable des activités agro-pastorales.

Nous témoignons notre profonde gratitude à tous les services techniques et administratifs de la province du Nahouri, ainsi qu'aux Délégués, RAV, et responsables coutumiers des terroirs de Kaya et de Boala.

Nous remercions Mr WETTA Florent Gérard Géographe au Programme Sahel Burkinabé, Mme KOUTIEBOU Adissa et son époux, pour le soutien indéfectible qu'ils nous ont apporté.

Enfin à tous nos parents et amis dont l'assistance matérielle, financière et morale nous a été d'un grand recours, nous leur disons merci.

## **RESUME DU MEMOIRE**

Les problèmes de développement dans les pays du Sahel et au Burkina Faso en particulier, trouvent souvent leur explication au niveau des conditions physiques, naturelles et humaines jugées défavorables. C'est pourquoi cette étude donne un aperçu sur ces réalités à travers une analyse montrant les conditions dans lesquelles le labeur des hommes, selon une organisation sociale déterminée, peut trouver son salut.

Dans leur lutte pour l'autosuffisance alimentaire et la satisfaction des besoins essentiels la population rurale du Nahouri, assistée par l'état et les partenaires au développement (P.ATN), a adopté des initiatives pour un développement humain durable.

L'étude des cas spécifiques des terroirs de Kaya et Boala renseigne sur le type de rapport existant entre les producteurs et l'équipe du projet ATN assistée par les structures techniques locales. Dans ces localités, un important programme a été mis en oeuvre pour lutter contre la dégradation de l'environnement, améliorer les méthodes de production agricole. Des infrastructures socio-économiques ont également été réalisées pour susciter la responsabilité paysanne qui est déjà perceptible à travers la participation accrue des producteurs pour la gestion de leurs terroirs.

## **MOTS CLES**

Burkina Faso; Province de Nahouri; Terroirs de Kaya et Boala; régime foncier traditionnel; réforme agraire et foncière; Aménagement et Gestion des terroirs; Organisation et promotion des paysans; Développement participatif.

## **LISTE DES ABREVIATIONS**

|                 |  |
|-----------------|--|
| <b>AEC/BF :</b> | <b>Aide à l'Enfance Canadienne / Burkina Faso</b>  |
| <b>ATN :</b>    | <b>Aménagement des Terroirs - Nahouri</b>  |
| <b>BDPA :</b>   | <b>Bureau pour le Développement de la Production Agricole</b>                                  |
| <b>CFDT :</b>   | <b>Compagnie Française de Développement des Textiles</b>                                       |
| <b>CIDR :</b>   | <b>Compagnie Internationale de Développement Rural</b>   |
| <b>CM :</b>     | <b>Centre Médical</b>  |
| <b>CSPS :</b>   | <b>Centre de Soins Primaires de Santé</b>  |
| <b>DPASF :</b>  | <b>Direction Provinciale de l'Action Sociale et de la Famille</b>                              |
| <b>CVGT :</b>   | <b>Comité Villageois de Gestion des Terroirs</b>   |
| <b>DPEBA :</b>  | <b>Direction Provinciale de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation</b>                 |
| <b>DPS :</b>    | <b>Direction Provinciale de la Santé</b>   |
| <b>GT :</b>     | <b>Gestion des Terroirs</b>  |
| <b>GV :</b>     | <b>Groupement Villageois</b>   |
| <b>ORD :</b>    | <b>Organisme Régionaux de Développement</b>  |
| <b>RAV :</b>    | <b>Responsable Administratif Villageois</b>  |
| <b>SAE :</b>    | <b>Site Anti Erosif</b>  |
| <b>SATEC:</b>   | <b>Société d'Assistance Technique et de Coopération</b>  |
| <b>SPA :</b>    | <b>Service Provincial de l'Agriculture</b>   |
| <b>SPEE :</b>   | <b>Service Provincial de l'Environnement et de l'Eau</b>                                       |
| <b>SPOFPP :</b> | <b>Service Provincial de l'Organisation et de la Formation Professionnelle des Producteurs</b> |
| <b>SPRA :</b>   | <b>Service Provincial des Ressources Animales</b>  |
| <b>UEA :</b>    | <b>Unité d'Encadrement Agricole</b>  |
| <b>UEE :</b>    | <b>Unité d'Encadrement d'Elevage</b>   |
| <b>ZEA :</b>    | <b>Zone d'Encadrement Agricole</b>   |

## INTRODUCTION GENERALE

Pays sahélien et enclavé, le Burkina Faso fait face à un important problème de dégradation du patrimoine foncier national et des ressources naturelles.

Indépendamment de l'incidence climatique de ces dernières décennies, ce phénomène résulte pour une grande part de facteurs anthropiques (croissance démographique galopante, migrations rurales spontanées, systèmes d'exploitation agricoles inadaptés)...

Ce triste constat qui était, il y a quelques années l'apanage des régions sahéliennes, s'est généralisé sur l'ensemble du pays, avec le recul des isohyètes.

Le sud du pays, jadis considéré comme le grenier (c'est-à-dire la source d'approvisionnement en vivres) du reste du territoire est aujourd'hui confronté à une insécurité alimentaire croissante.

La province du Nahouri, relativement peu peuplée (35 habitants /Km<sup>2</sup>)<sup>1</sup> par rapport aux régions du plateau central, dispose toujours d'importantes superficies de terre apte à la production agro-pastorale (environ 10% seulement des terres du territoire provincial sont exploitées), ce qui constitue un attrait pour les migrants en provenance des zones saturées dont l'installation échappe à tout contrôle.

Mais il existe une grande inégalité dans la répartition de la population. Les fortes densités de population se trouvent au sud-est de la province, dans les départements de Tiébélé, Zecco et Ziou qui ont respectivement 152,06, 166,83 et 79,50 habitants/Km<sup>2</sup>. Par contre dans le centre et le nord-ouest de la province, les taux de peuplement sont faibles : départements de Pô 25,37 habitants/Km<sup>2</sup>, Guiaro 3 habitants/Km<sup>2</sup>. C'est dans ces deux départements que les entités écologiques classées pour la conservation des écosystèmes végétaux et fauniques occupent une place importante (35,6% et 52,2% des terres).

En dehors de ces aires naturelles classées<sup>2</sup> relevant du domaine de l'Etat, l'utilisation des terres concerne principalement l'agriculture et l'élevage. La pratique de ces activités nécessite

---

<sup>1</sup> Densité de population estimée en 1994 dans le « plan d'action Avril-Décembre 1994 du projet ATN

<sup>2</sup> Il s'agit du ranch de gibier du Nazinga, du parc National KABORE Tambi et de la forêt classée du Nahouri.

la disponibilité de sols fertiles. Or ces sols sont soumis à un processus de dégradation continue due à la forte pression démographique, phénomène observable surtout au sud-est de la province.

Tant qu'il existe dans une localité des espaces accessibles, librement ouverts à la conquête pionnière, il est difficile d'y entreprendre et de promouvoir des opérations de développement fondées sur l'adoption de pratiques agricoles intensives.

Inversement, dans les localités où les densités de population élevées rendent difficile l'accès à la terre, l'intensification agricole devient indispensable et les interventions visant à améliorer les rendements sont souhaitées et attendues par les bénéficiaires que sont les populations rurales.

C'est l'ensemble de ces facteurs qui ont conduit en 1989 la coopération canadienne à initier un projet de développement dans la province du Nahouri, basé à Pô.

Le projet dénommé Aménagement des terroirs du Nahouri (ATN), couvre six terroirs pilotes correspondant à des unités d'encadrement agricoles selon les subdivisions des services CRPA. Il s'agit de Boala, Kampala, Goumpia, Kaya, Konkoa et Youka.

Le projet entend contribuer à l'établissement des nouveaux équilibres socio-économiques souhaités par la population pour freiner la désertification promouvoir la sécurité alimentaire, et accroître aussi l'autonomie des paysans du Nahouri.

Dans cette étude, nous nous intéressons à la production agro-pastorale ainsi qu'aux autres conséquences prévues ou non prévues de l'action du projet. Nous essayerons particulièrement de fournir des éléments de réponse aux questions suivantes :

- les paysans sont-ils conscients de la précarité des conditions écologiques dans leur terroir ? Il s'agira d'exposer la situation des collectivités locales avant l'intervention du projet en prenant en compte aussi bien les conditions écologiques que les autres aspects du développement humain;

- quelles sont les innovations proposées par le projet et leur impact sur la production agro-pastorale ?
- comment les communautés de base apprécient l'action du projet ? Les préoccupations des différents acteurs (producteurs, structures d'appui et autres intervenants) sont-elles prises en compte ?

Pour analyser ces différents aspects, nous avons retenu deux sites : les terroirs de kaya et de Boala appartenant à des zones socio-écologiques différentes. Cette diversité de situation permettra de mieux comprendre la spécificité et les opportunités de l'aménagement suivant un ensemble de conditions physiques et humaines données, et de faire des comparaisons sur les réactions paysannes face aux innovations proposées, et sur l'expérience écologique dont dispose chaque communauté.

Pour atteindre ces objectifs nous avons commencé par une recherche bibliographique dans les centres de documentation et dans les Institutions spécialisées (PNGT, CNDA, siège du projet ATN). Cette démarche nous a permis de maîtriser des concepts clés relatifs au thème de recherche et de connaître l'état actuel de la recherche dans ce domaine. Certaines données non disponibles dans les ouvrages ont été obtenues grâce aux enquêtes de terrain.

C'est en mi-avril 1995 que s'est effectué notre premier contact avec l'UEA de kaya. Mais cette sortie ne fut pas trop bénéfique car nous n'avons pu rencontrer ni l'agent UEA de kaya, ni le responsable administratif du village (RAV).

Nous avons alors programmé avec le géographe du projet une seconde sortie sur le terrain le 25 Avril. Celle-ci nous a permis de discuter avec l'agent UEA de Kaya, les aspects susceptibles de faciliter notre travail dans le village.

Nous avons rencontré le chef du village de kaya et ses notables le 26 Avril pour expliquer les objectifs de notre étude ainsi que le choix de la localité. L'enquête a commencé ici en Mai et s'est poursuivie jusqu'au mois de Juillet 1995. Dans l'UEA de Boala, elle s'est déroulée du 12 au 30 Mai 1995 et du 15 au 25 Janvier 1996.

En ce qui concerne l'unité d'enquête, nous avons retenu quatre villages dans chaque UEA. Il s'agit de Fabolo, Kantialo, Korso (villages pilotes du projet) et Navio dans l'UEA de Kaya; Boala, Bouya, Koumbili et Boassan dans l'UEA de Boala.

Pour constituer notre échantillon nous avons utilisé la méthode de choix aléatoire. A partir du nombre total des ménages dans chaque village fourni par le cahier de vulgarisation des agents UEA, nous avons retenu le 1/3. Ainsi dans l'UEA de Kaya, nous avons pris 31 ménages sur 87 à Fabolo, 29 ménages sur 81 à Kantialo, 33 sur 92 à Korso et 22 sur 40 à Navio. Dans l'UEA de Boala, le nombre total des ménages enquêtés s'élève à 51 sur 135, soit 20 sur 56 à Boala, 13 sur 33 à Koumbili, 12 sur 33 à Bouya et 6 sur 11 à Boassan. L'échantillon retenu concerne 166 ménages, soit 38% du nombre total des ménages résidents dans les terroirs d'étude<sup>3</sup>.

Nous avons bénéficié dans les deux localités du soutien des chefs de village, des Responsables Administratifs Villageois (RAV), ainsi que des responsables de Groupements Villageois (GV). Tous ces contacts ont été facilités par l'intervention du projet.

Pour les enquêtes individuelles, nous avons préféré passer dans les concessions où nous nous entretenions avec un ou deux chefs de ménages. L'entretien était guidé par une fiche d'enquête comportant des questions fermées et des questions ouvertes. Quant aux entretiens collectifs, ils ont touché, d'une part, tous les GV (masculins et féminins) et d'autre part, les notables et les chefs de villages. Ces rencontres ont souvent été reportées, soit par manque d'informations ou de mobilisation. Les débats portaient sur les activités et la vie du groupement, la compréhension et l'intérêt de l'approche terroir.

Parallèlement à ces deux types d'enquêtes, nous avons pu collecter des informations utiles lors des causeries informelles. Ces informations concernent les clivages ou rivalités qui se manifestent au sein des villages et résultant soit des problèmes de chefferie, soit du choix du site d'implantation des infrastructures (écoles, dispensaires, forages etc.).

Outre ces rivalités qui ont quelque peu perturbé nos travaux, nous avons rencontré trois difficultés majeures :

---

<sup>3</sup> La définition du ménage retenue pour notre enquête est l'unité de consommation alimentaire familiale

- Notre stage a coïncidé avec une période critique où le projet était en phase de cessation de ses activités prévue pour la fin du mois de Mai 1995. Pour réduire les charges financières, les responsables nous avaient imposé un programme commun, en soumettant les dates de nos déplacements sur le terrain au calendrier de sortie des agents du projet. Mais comme le projet traversait une période "d'hibernation" où les sorties étaient considérablement réduites, nous avons énormément perdu du temps au début. Par la suite, les choses ont positivement évolué; nous avons même bénéficié d'un appui appréciable au niveau du transport.

Sur le terrain, d'autres difficultés ont été rencontrées. A Kaya où de violents troubles opposant la population à la gendarmerie de Tiébélé (chef lieu du département) en mars 1995, ont entraîné des pertes en vies humaines et de fortes migrations vers le Ghana, les familles présentes étaient méfiantes puisqu'elles établissaient un rapport entre nos enquêtes et les événements qu'elles venaient de vivre. Nous nous sommes donc heurtés à la réticence de la population. Par ailleurs, la consommation excessive d'alcool a sérieusement entravé le déroulement de l'enquête, les rendez-vous étant rarement respectés.

A Boala, la principale difficulté concernait la mobilisation des paysans pour les entretiens, (car nous sommes arrivés au moment où débutaient les travaux champêtres) et l'enclavement de la localité (piste impraticable pendant la période pluvieuse) qui a provoqué la suspension de l'enquête prévue en Juillet - Septembre.

Malgré toutes ces contraintes, les données rassemblées ont permis de réaliser ce document que nous présentons en trois grandes parties :

**- Première partie : Les conditions générales du milieu**

**- Deuxième partie : L'organisation sociale et la gestion traditionnelle de l'espace à Kaya et à Boala.**

**- Troisième partie : L'approche gestion des terroirs.**

**PREMIERE PARTIE**

***LES CONDITIONS GENERALES DU MILIEU***

# **CHAPITRE I : LES CONDITIONS PHYSIQUES DU MILIEU**

## **1 - Présentation de la zone d'étude**

Située dans le Sud du Burkina Faso, la province du Nahouri s'étend sur 3 900 km<sup>2</sup>. Avec une population résidente de 133 889 habitants, elle a une densité moyenne de population atteignant 35 habitants au km<sup>2</sup>.<sup>4</sup>

La province est limitée à l'Ouest par la Sissili, au Nord par le Zoundwéogo, à l'Est par le Boulgou et au Sud par la république du Ghana (Cf carte N° 1) . Elle comprend cinq départements : Pô, chef lieu de la province (au Centre), Guiaro (au Nord - Ouest), Tiébélé, Zecco et Ziou (au Sud - Est).

Les terroirs ou UEA de Kaya et de Boala, objet de la présente étude, appartiennent respectivement aux départements de Tiébélé et de Guiaro (Cf carte N° 2). Le premier situé à environ 10 km au sud-ouest de Tiébélé et à près de 20 km au Sud de Pô, regroupe 6 villages : Fabolo, Kantialo, Korso, Navio, Kaforo et Kaya - Pougou.<sup>5</sup> Le second à 15 km au Nord de Guiaro et à près de 55 km de Pô, compte 7 villages : Boala, Bouya, Koumbili, Boassan, Koro, Poré et Nitiana (Cf carte N° 3). L'étude des caractéristiques physiques et humaines nous permettra de mieux comprendre l'intérêt et l'opportunité des travaux d'aménagement actuels.

## **2 - Le relief**

Située sur le vieux socle précambrien, la province du Nahouri est une région de plateau dont l'altitude moyenne est d'environ 300 m. L'UEA de Boala qui se trouve à l'ouest à la frontière de la Sissili, est caractérisée par un relief assez monotone où se distinguent des bas-fonds représentant le début de l'écoulement des rivières. Ces bas-fonds sont séparés par des interfluves en forme de petits plateaux réservés aux activités de production agro-sylvo-pastorales. On y trouve également des formations collinaires isolées, peuplées par une végétation clairsemée.

---

<sup>4</sup> Estimation de 1994 dans Plan d'action Avril - Décembre 1994

<sup>5</sup> Ce sont les villages de Fabolo, Kantialo et Korso qui sont encadrés par le projet ATN.

SITUATION GEOGRAPHIQUE DE LA PROVINCE DU NAHOURI  
 CARTE N°1.



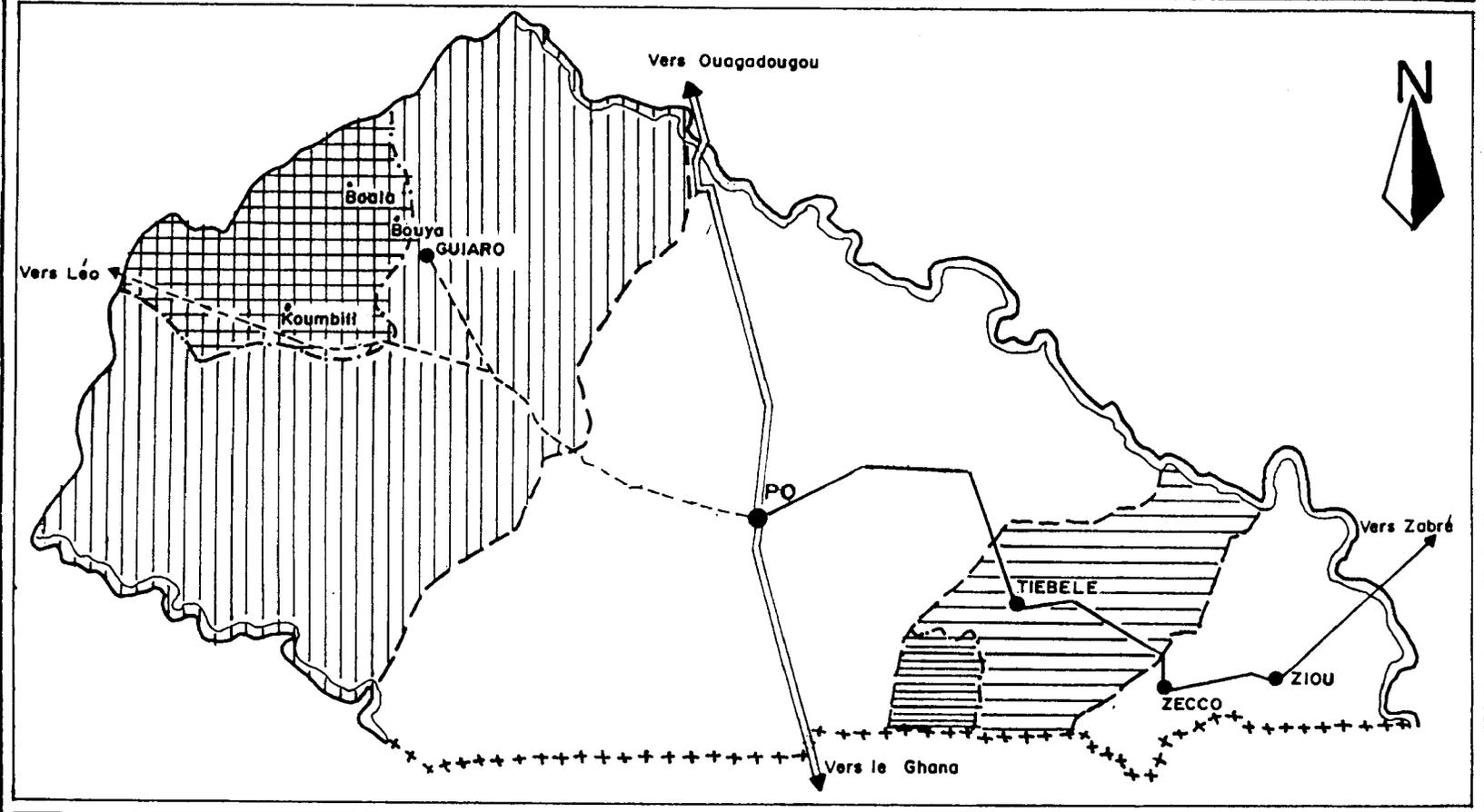
**LEGENDE**

-  Province concernée
-  Limite d'Etat
-  Limite de province

0 25 50 75 100km

Source: WETTA Florent Gerard, Mémoire de maîtrise.

CARTE N°2 LOCALISATION DE L'UEA DE BOALA ET DE KAYA



**LEGENDE**

|   |                        |   |                       |   |                       |   |                          |
|---|------------------------|---|-----------------------|---|-----------------------|---|--------------------------|
|  | UEA de Boala           |  | Limite d'Etat         |  | Piste aménagée        |  | Chef lieu de département |
|  | UEA de Kaya            |  | Limite de province    |  | Piste non aménagée    |  | Village                  |
|  | Département de Tiébélé |  | Limite de département |  | Cours d'eau           |   |                          |
|  | Département de Guiaro  |  | Route bitumée         |  | Chef lieu de province |   |                          |

0 7 14km

Source: Plan d'aménagement du terroir de Boala.

Quant à l'UEA de Kaya, elle comporte des déformations de terrain assez remarquables. On y observe en effet, des chaînes "montagneuses" mises en place lors des mouvements tectoniques du birrimien. Ces formations sont constituées de granite à pente assez raides (32 - 34°), avec des points culminants atteignant 400 m. Cette chaîne "montagneuse" matérialise les limites nord, sud et est du terroir avec un prolongement dans les provinces voisines à l'est (Boulgou). Un inselberg en forme de pic apparaît non loin de cet ensemble accidenté. Il s'agit du pic Nahouri à une altitude de 447 m.

A l'intérieur même du terroir, les déformations de terrains sont assez fréquentes et diminuent de façon considérable la superficie de terres arables. Les aménagements en forme de terrasses sur les flancs de collines, destinés à la culture des céréales traditionnelles sont généralisés dans cette région. Il existe, cependant, une vaste plaine marécageuse au sud du village ayant une utilité économique indéniable. Cette plaine non encore aménagée est exploitée par les paysans à des fins de production maraîchère; mais le régime des précipitations constitue un facteur limitant. (Planches 3 et 4)

### **3 - Le climat**

Les phénomènes climatiques au Burkina, sont sous l'influence de la circulation atmosphérique générale caractérisée par la prédominance de deux masses d'air distinctes :

- le flux d'air sec (Harmattan) soufflant du nord - est, provient de l'anticyclone saharien dont le centre d'activité est situé en Algérie dans le Maghreb.
- le flux d'air humide (Mousson) provenant de l'anticyclone de Ste-Hélène sur l'atlantique sud, souffle selon une direction sud - ouest - sud. Le Front Inter Tropical (FIT) est la ligne de convergence de ces deux masses d'air. Cette ligne oscille du nord au sud durant toute l'année, occasionnant des précipitations le long de son passage.

Selon le volume et l'intensité de ces précipitations, on distingue 3 zones agro-climatiques au Burkina Faso. La province du Nahouri se situe dans la zone Soudanienne entre les isohyètes 1100 au sud et 800 au nord. L'analyse du climat se fera à partir des données des stations synoptiques et pluviométriques de Pô et de Bétaré dont dépendent les terroirs de Kaya et Boala. Cette analyse porte sur une période de 30 ans (1965-1995) pour la pluviométrie et sur 10 ans (1984-1994) pour les températures.

L'examen des données montre qu'il n'existe pas une grande variation entre les relevés des deux stations qui appartiennent à la même zone climatique. Mais la station de Bétaré située à près de 60 km à l'ouest de Pô enregistre souvent d'importants volumes d'eau (1 400 mm en 1989), caractéristiques d'un micro-climat de forêt.

D'une façon générale, le climat se caractérise par deux saisons distinctes :

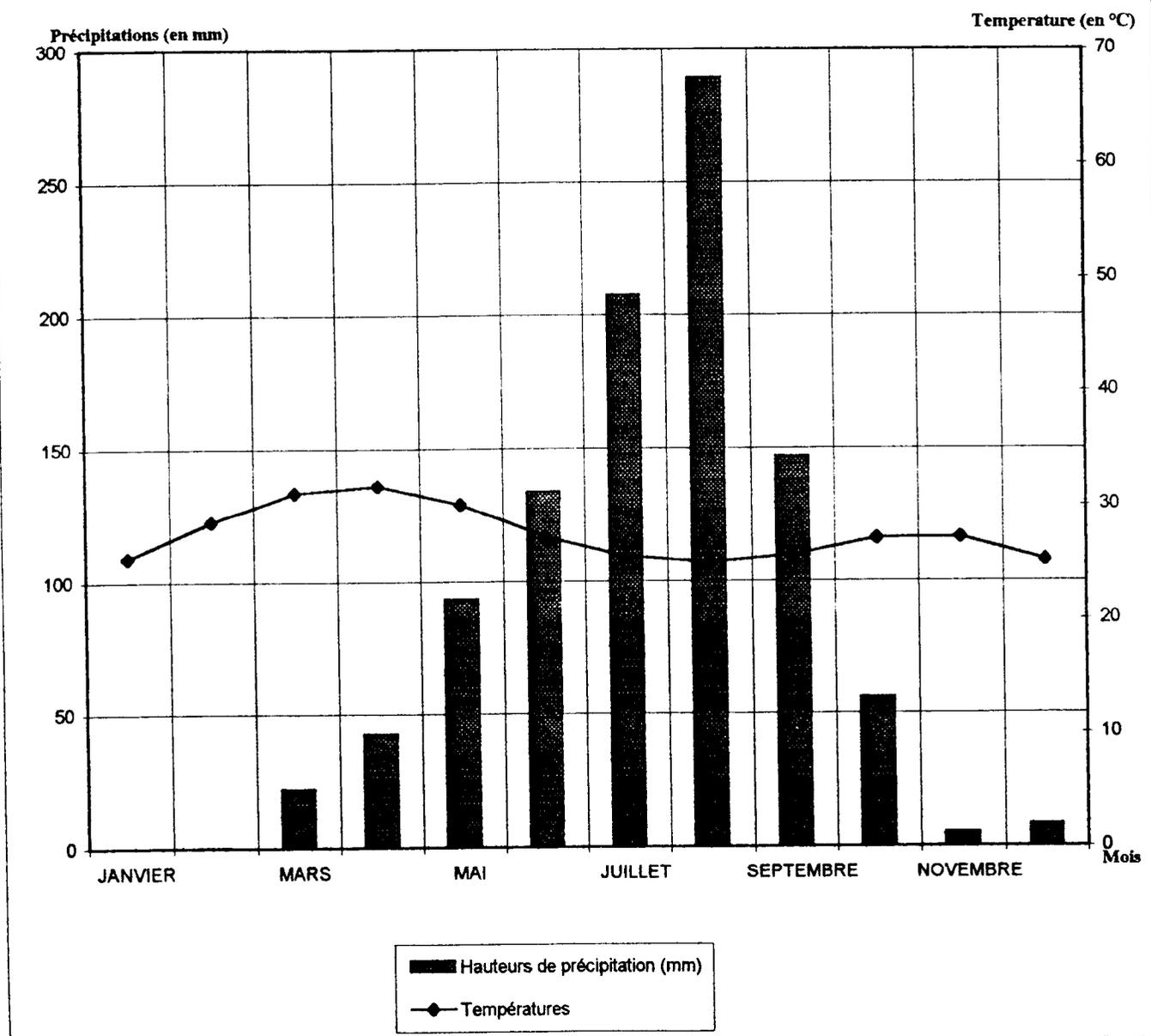
- une saison sèche d'une durée moyenne de 7 mois (Novembre-Avril) dominée par des vents d'harmattan chauds et secs. L'activité agricole est durant cette saison, réduite à la production maraîchère dans les bas-fonds.
- une saison pluvieuse qui s'étend sur 5 mois (Mai-Octobre). Elle est relativement bien arrosée avec une pluviométrie dont la moyenne calculée sur une période de 30 ans est de 900 mm à la station de Pô et 920 mm à Bétaré (Fig N°2a et 2b).

On observe par ailleurs une irrégularité dans la répartition annuelle des précipitations. Les données des figures 2a et 2b sur la variation inter-annuelle évoluent en dent de scie, avec des périodes excédentaires (1965-1970). La décennie 1970-1980 a enregistré un déficit pluviométrique important ayant occasionné une sécheresse généralisée. On observe aussi une tendance générale à la baisse de la pluviométrie annuelle. Ceci est illustré par une droite de tendance (fig N° 2a et 2b) obtenue à partir des calculs sur les moyennes mobiles quinquennales.

Parallèlement, l'atmosphère s'échauffe par suite de la hausse sensible des températures. Les moyennes mensuelles présentent également des variations significatives tout au long de l'année. Les mois les plus chauds sont Mars et Avril (31,5°C). Les températures les plus basses s'observent en Décembre-Janvier (25,4°C). L'amplitude thermique s'élève à 6,1°C alors que la moyenne annuelle des températures fait 27,4°C (fig N° 1).

L'irrégularité et l'insuffisance de la pluviométrie ont des conséquences fâcheuses sur l'activité agricole. Les cultures pluviales sont en effet entièrement dépendantes du régime pluviométrique. Ces contraintes rendent aléatoires les efforts entrepris pour l'amélioration et l'intensification de la production agricole.

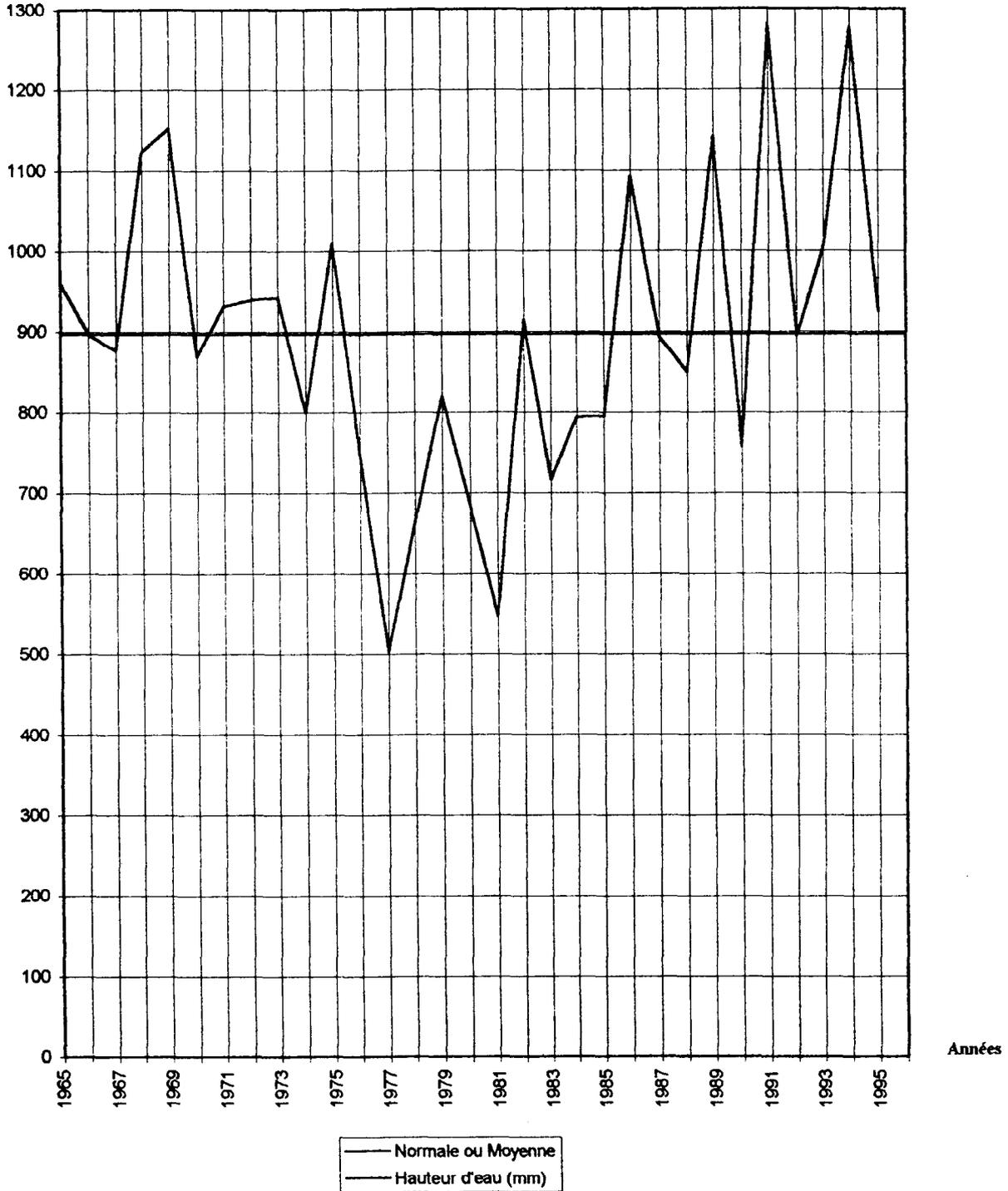
**FIGURE 1 : TEMPERATURE ET PLUVIOMETRIE  
STATION DE PO 1985-1994**



**Source :** Station synoptique de Pô

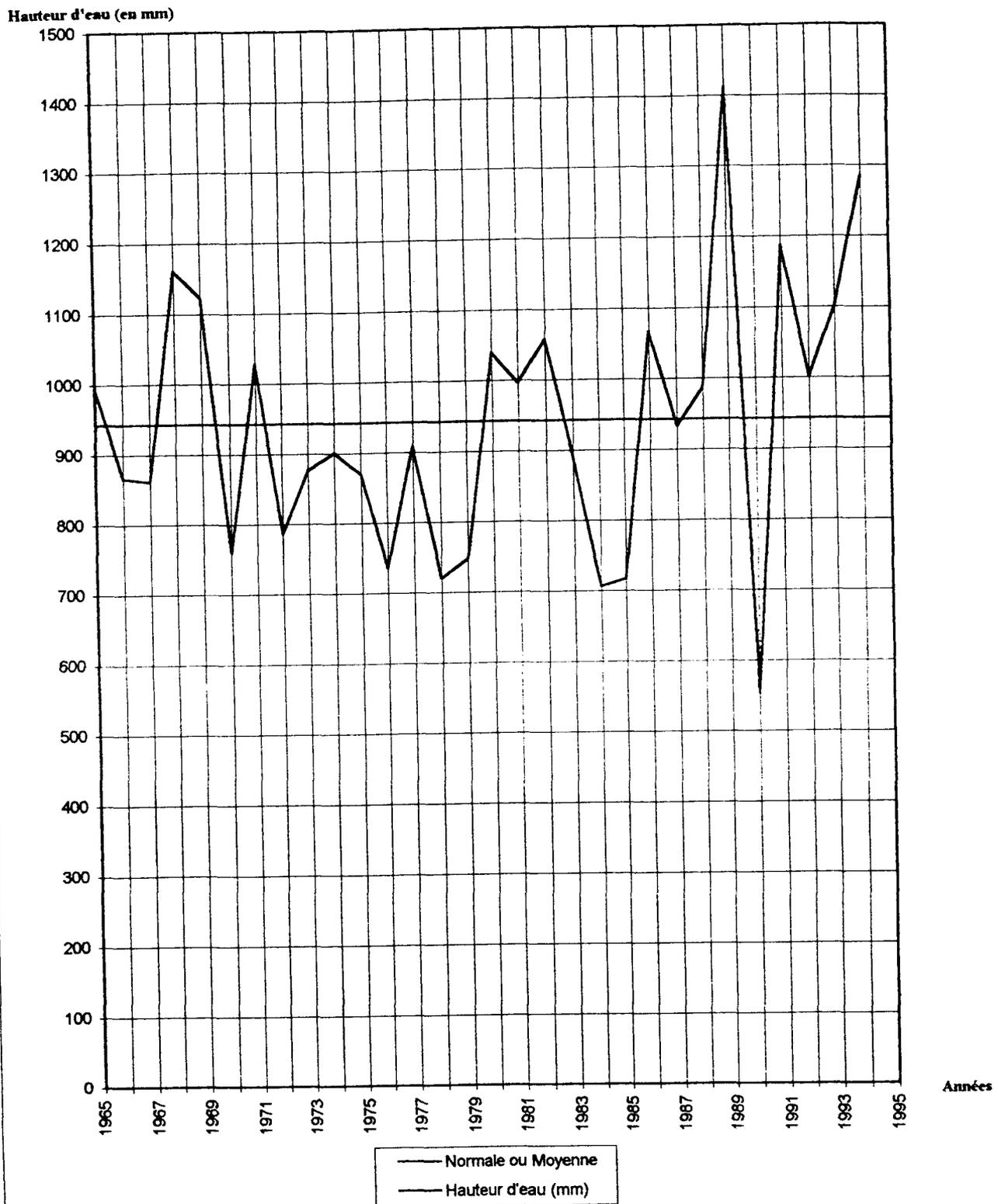
**FIGURE 2.a : PLUVIOMETRIE DE LA STATION DE PO (1965-1996)**

Hauteur d'eau (en mm)



**Source :** Station synoptique de Pô

**FIGURE 2.b : PLUVIOMETRIE DE LA STATION DE BETARE (1965-1995)**



**Source :** Station synoptique de Pô

#### **4 - L'hydrographie**

Le réseau hydrographique de la province est constitué par deux principaux cours d'eau temporaires, dont le régime est largement tributaire de celui des précipitations. Il s'agit du Nazinon et de la Sissili. Plusieurs autres petits affluents alimentant ces rivières parcourent toute l'étendue de la province.

Les ressources en eau de surface du terroir de Boala sont composées de quelques affluents du Sissili dont le plus important est Kodaré (carte N°3) et d'une importante retenue d'eau (micro-barrage). Mais toutes ces retenues d'eau sont temporaires et sèchent dès Janvier -Février.

Le plus important cours d'eau du terroir de Kaya est le Nagoura, avec des multiples affluents dont l'écoulement se fait selon une direction nord-sud (carte N°4). Ils drainent chaque année d'importantes quantités d'eau vers le Ghana. Les quelques poches d'eau perdues dans le lit du cours d'eau tarissent aussi rapidement. Toutefois, les zones de bas-fonds (plaine située au Centre sud de Kaya) restent engorgées d'eau jusqu'en Octobre, période où commencent la production maraîchère. (cf planches 3 et 4)

#### **5 - Les sols et la végétation**

##### **5.1 Les sols**

Au Burkina, la nature des sols est en général liée à l'origine très ancienne de la roche mère (socle précambrien ) dont la surface subit l'action de l'érosion pluviale et éolienne depuis de longues périodes. Les caractéristiques des sols sont ainsi dépendantes de l'évolution climatique des régions.

Au Nahouri, les sols sont pauvres en éléments nutritifs et présentent une grande diversité. Dans l'UEA de kaya, on distingue quatre horizons pédologiques.<sup>6</sup>

- les sols ferrugineux tropicaux lessivés (sôlo en Kassena). Ils sont surtout répandus dans le village de Kantialo et se développent sur cuirasse avec une profondeur inférieure à 100 cm.

---

<sup>6</sup> Rapport technique - Bunasol 1994.

Leur composition en éléments grossiers atteint 50% en surface. Ce type de sol est soumis à une érosion intense lorsqu'il est dénudé.

- les sols brunifiés (Tibagi en Kassena) sont également des sols peu profonds ayant une texture limoneuse ou limono-argileuse en surface. Au plan chimique, la teneur en matières organiques est moyenne.

- les sols peu évolués (Bujinga en Kassena) sont issus d'un apport alluvial hydromorphe et ont une texture limono-sableuse en surface de coloration brune foncée. Leur profondeur ne dépasse pas 100 cm et leur teneur en matières organiques est faible, avec un taux de saturation élevé.

- les sols hydromorphes (Bolo en Kassena) se rencontrent dans les bas-fonds. Ils sont fortement engorgés en surface et sur l'ensemble du profil. La texture argilo-sableuse est plus répandue dans ce profil. Ils ont une bonne composition chimique et sont aptes à la culture pluviale du riz, du maïs et à la culture maraîchère (Tomates, oignons, légumes etc.) en saison sèche (cf carte N° 5).

La qualité des sols est nettement meilleure à Boala. Elle varie suivant les unités de paysage, avec une nette prédominance des sols profonds, à texture argilo-sableuse. La classe des sols hydromorphes y est également répandue et sert surtout à la production du maïs. Ce sont des sols comparables à ceux de la région de Bobo-Dioulasso sur le plan des aptitudes agronomiques (cf carte N°6).

La majeure partie des sols présente des contraintes pour le développement des cultures pluviales qui sont généralement liées à leurs caractéristiques physiques et chimiques très médiocres. A ces contraintes naturelles, s'ajoutent l'action anthropique se traduisant par une surexploitation des sols et l'usage de méthodes inappropriées de gestion des terres (culture itinérante sur brûlis, surpâturage, feux de brousse, déforestation etc) qui réduisent considérablement le potentiel productif des terroirs. Ce phénomène de dégradation des ressources est perceptible au niveau de l'environnement comme en témoigne la disparition d'importantes formations boisées.

## 5.2 La végétation

Les ressources végétales de la province sont fortement tributaires des caractéristiques climatiques et des différents horizons pédologiques. Mais de nos jours, cette végétation reflète beaucoup plus le résultat d'une action anthropique dévastatrice à l'échelle régionale, causée par une surexploitation des terres et un important déboisement de la savane arborée (dans le sud et l'ouest de la province).

On peut distinguer trois types de formations végétales:

- la savane arbustive couvre de grandes superficies. C'est une formation végétale assez ouverte composée en majorité d'arbustes dont la taille est comprise entre 1 et 3 mètres, des herbes pérennes et quelques arbres épargnés des défrichements à cause de leur utilité socio-économique ou thérapeutique. Ce domaine inclut aussi les jachères en reconstitution (sud-est de la province : Kaya, Tiébébé, Zecco, etc). Les espèces caractéristiques de cette formation végétale sont Terminalia Laxiflora, Acacia seyal, etc. A ces espèces s'ajoutent Parkia biglobosa (nééré), Adansonia digitata (baobab) Butyrosspernum parkia (karité) etc.

- la savane arborée occupe la majeure partie des superficies à l'ouest, au sud et au nord de la province. Cette formation qui subit la pression des agriculteurs de la région est menacée de disparition. A Boala, elle couvre plus de 1/3 des superficies (8550 ha)<sup>7</sup> contre seulement 1070 ha à Kaya, et se caractérise par la présence d'essences forestières ayant plus d'une dizaine de mètres de hauteur en moyenne et comprenant en plus des espèces précédemment citées, d'autres espèces comme Anogeissus Leiocarpus, Pteléopsis Suberosa, Annona Senegalensis etc.

- Enfin, la présence de grands arbres au feuillage abondant le long de quelques cours d'eau constituent les galeries forestières. Il s'agit d'une végétation rupicole qui se développe convenablement grâce à l'humidité permanente des sols de bas-fonds. Les espèces caractéristiques sont Anogeissus leiocarpus, Nauclea laxiflora etc.

Les espèces fourragères communes à ces trois formations végétales sont constituées par des graminées, espèces dominantes de la savane arbustive. Ces graminées, plantes à cycle végétatif

---

<sup>7</sup> Camirand et Dilema (1992)

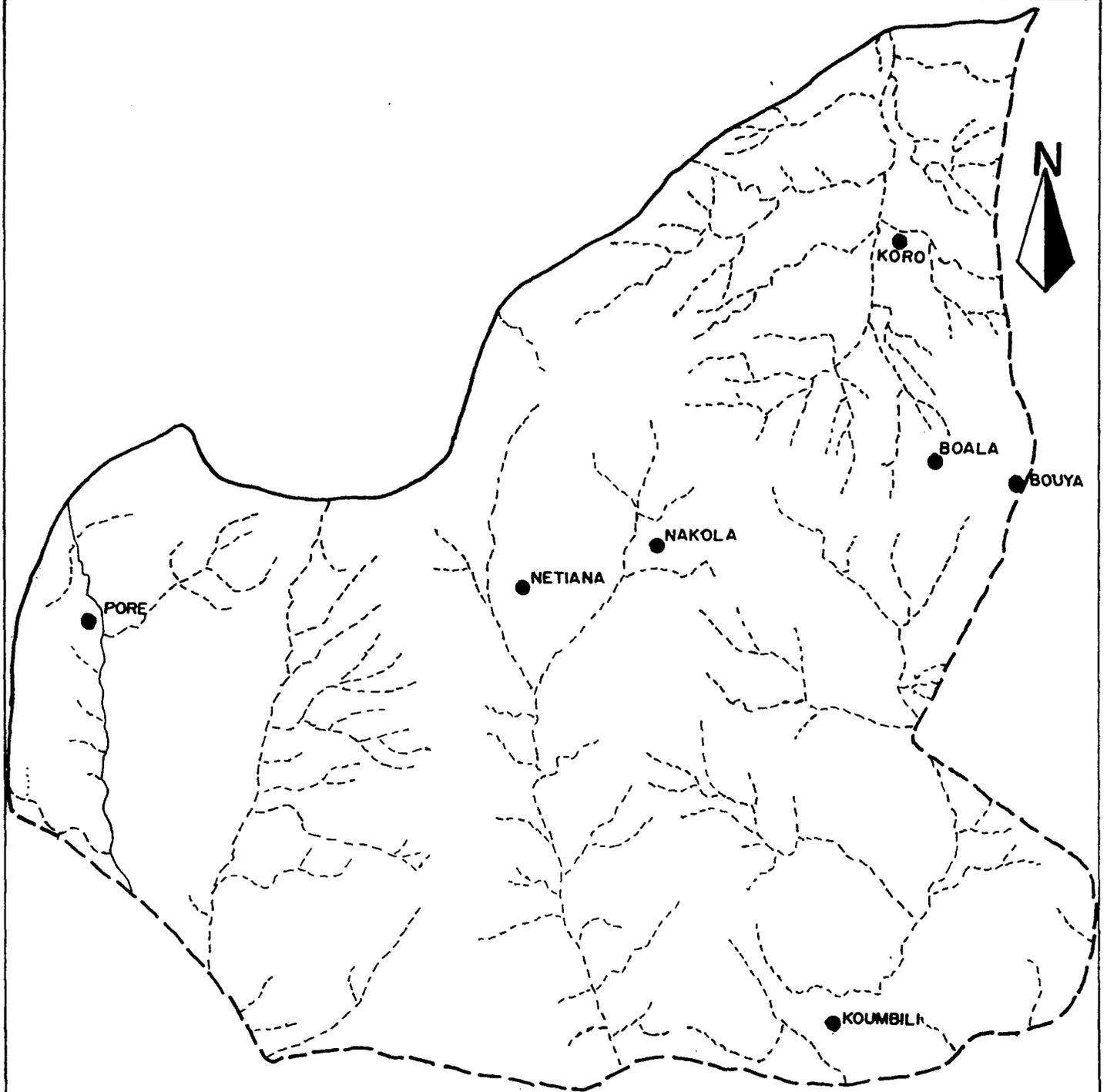
annuel, sont détruites sur plus de 90% des superficies par des feux de brousse, phénomène très courant dans cette région entre Novembre et Janvier. Mais la régénérescence se fait souvent quelques temps après le passage des feux et constitue une ressource importante pour l'alimentation du bétail. A ces formations fourragères s'ajoutent quelques espèces ligneuses qui servent de pâturage en toute saison pour le bétail telles que Khaya senegalensis, Accacia seyal, Annona senegalensis etc.

D'une façon générale, les ressources végétales sont menacées par l'action conjuguée de plusieurs facteurs:

- la baisse de la pluviométrie annuelle;
- la dégradation du potentiel pédologique sous l'effet de l'érosion;
- l'action destructive de l'homme qui constitue le facteur le plus décisif en matière de dégradation de l'environnement. Ce phénomène est accentué par la pauvreté des paysans. D'importantes superficies forestières disparaissent chaque année, et sont destinées à la production du charbon de bois.

Il existe néanmoins des entités écologiques classées pour la conservation des écosystèmes fauniques et végétaux. Ces entités couvrent 38% de la superficie provinciale et sont surtout concentrées dans les départements de Pô et de Guiaro.

Au Nahouri, les terres ont été découpées en trois sous zones socio-écologiques ayant des vocations différentes. Ce découpage tient compte des caractéristiques bio-physiques et surtout socio-économiques. Ainsi la densité de la population par exemple a été un critère déterminant à cause de la diversité socio-culturelle.



LEGENDE



Cours d'eau principal



Cours d'eau secondaire



Limite de province



Limite de l'UEA

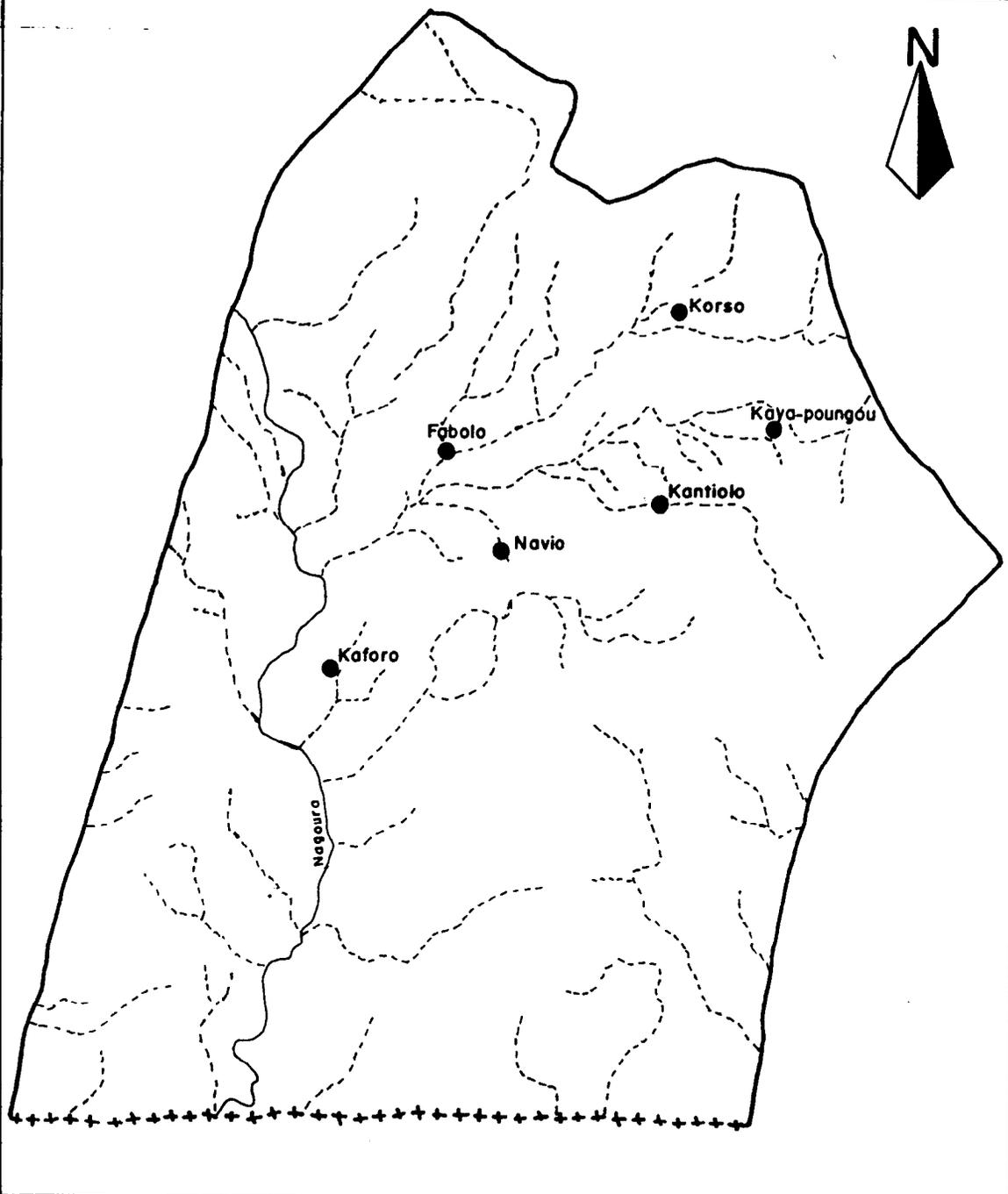


Village

0 1 2 km

Source: Plan d'aménagement du terroir de Boala 1994.

CARTE N° 4. RESEAU HYDROGRAPHIQUE DE L'UEA DE KAYA



LEGENDE



Cours d'eau principal



Limite d'Etat



Cours d'eau secondaire



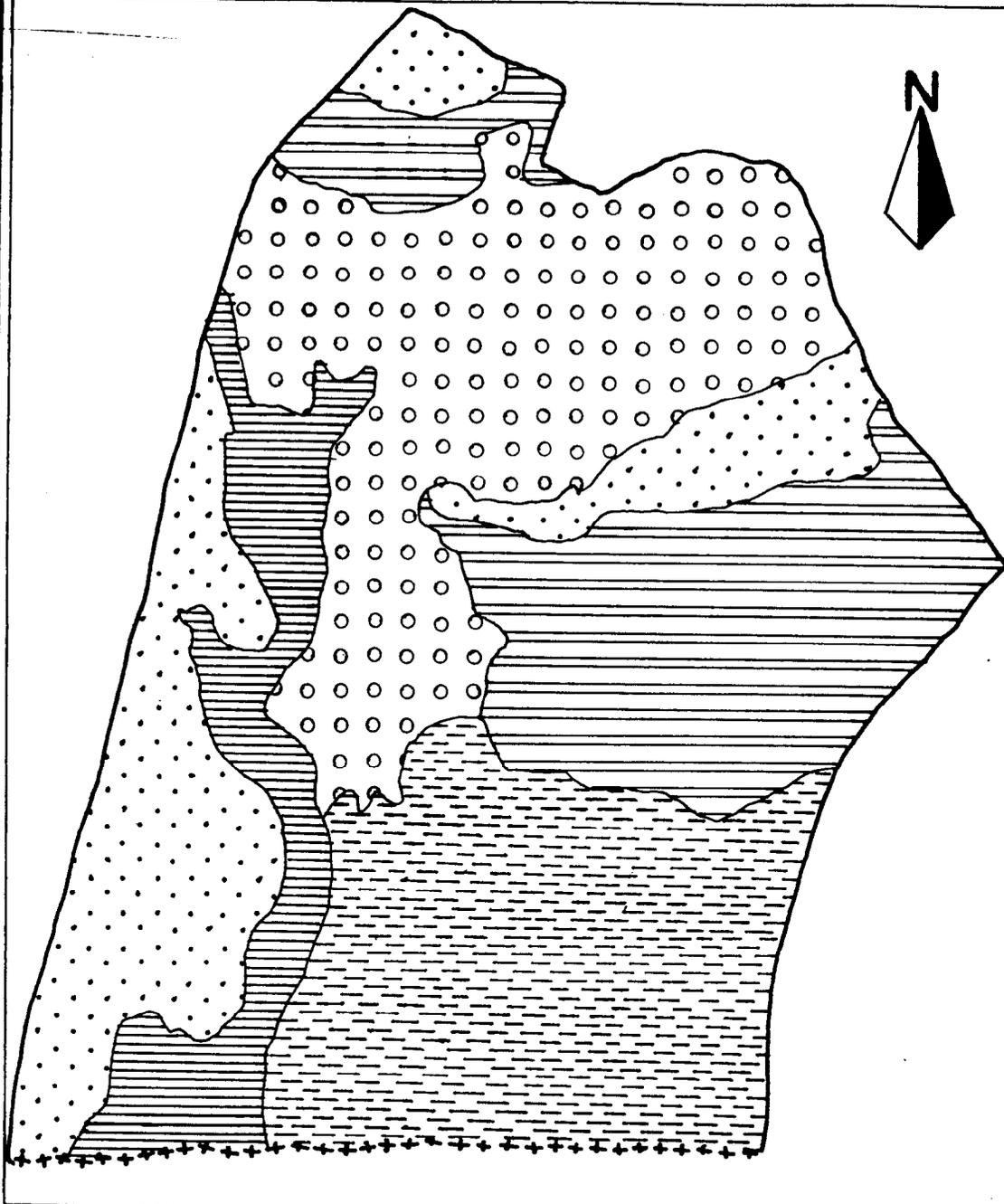
Village



Limite de l'UEA



Source: Plan d'aménagement du terroir de Kaya. 1994.



LEGENDE

CLASSE DES SOLS FERRUGINEUX TROPICAUX

 Sols sableux sur massif avec recouvrement rocheux

 Sols sableux sur glacis

CLASSE DES SOLS BRUNIFIES

 Sols argileux-sableux sur glacis

CLASSE DES SOLS PEU EVOLUES

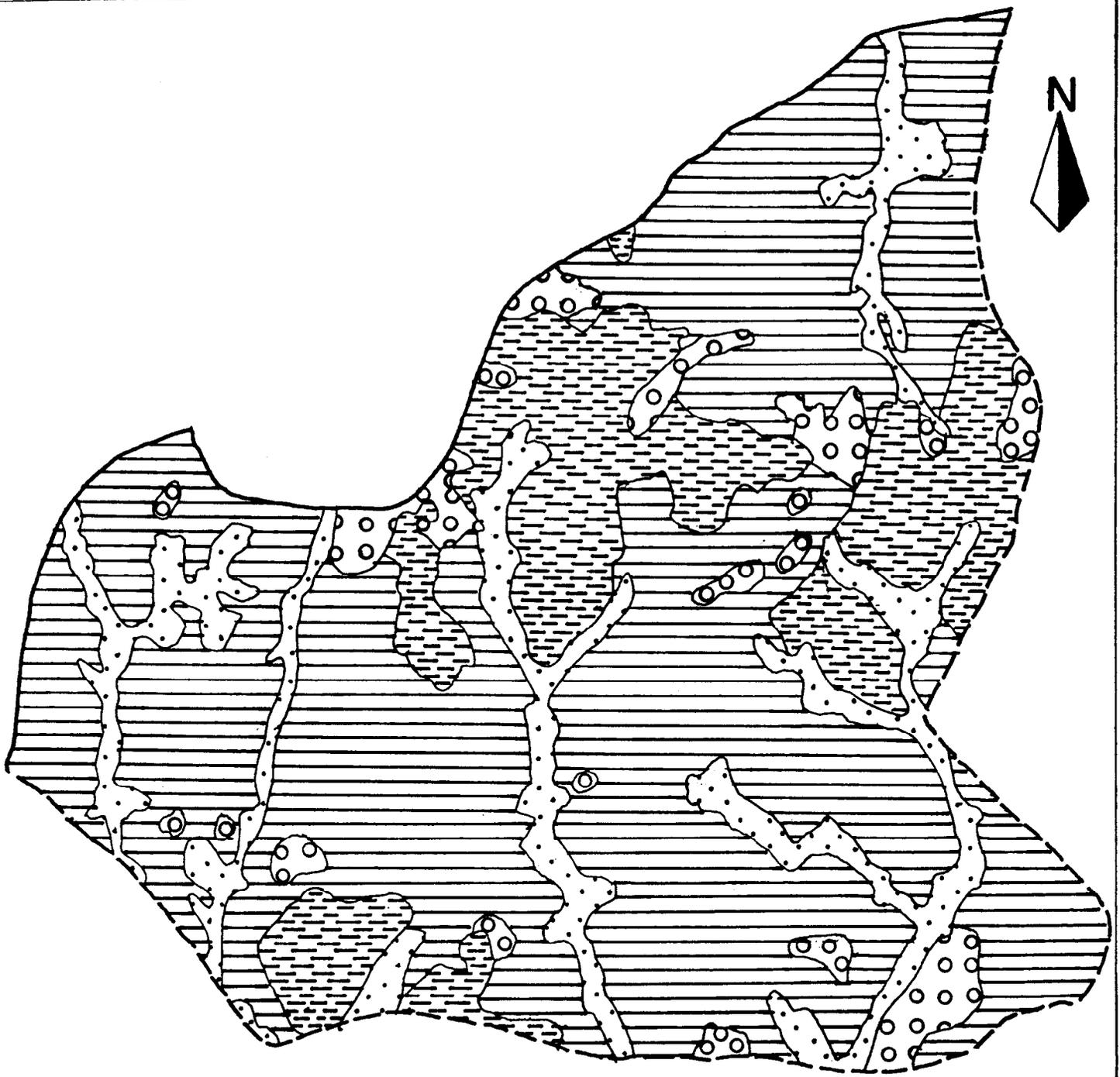
 Sols argilo-sableux sur glacis

CLASSE DES SOLS HYDROMORPHES

 Sols argilo-sableux de bas fond

0 1 2 km

Source: Plan d'aménagement du terroir de Kaya, 1994.



LEGENDE

 Sols argilo-sableux sur glacis

 Sols gravillonnaires

 Sols argilo-sableux de bas-fonds

 Limite de province

 Sols argilo-sableux sur plateau

 Limite de l'UEA

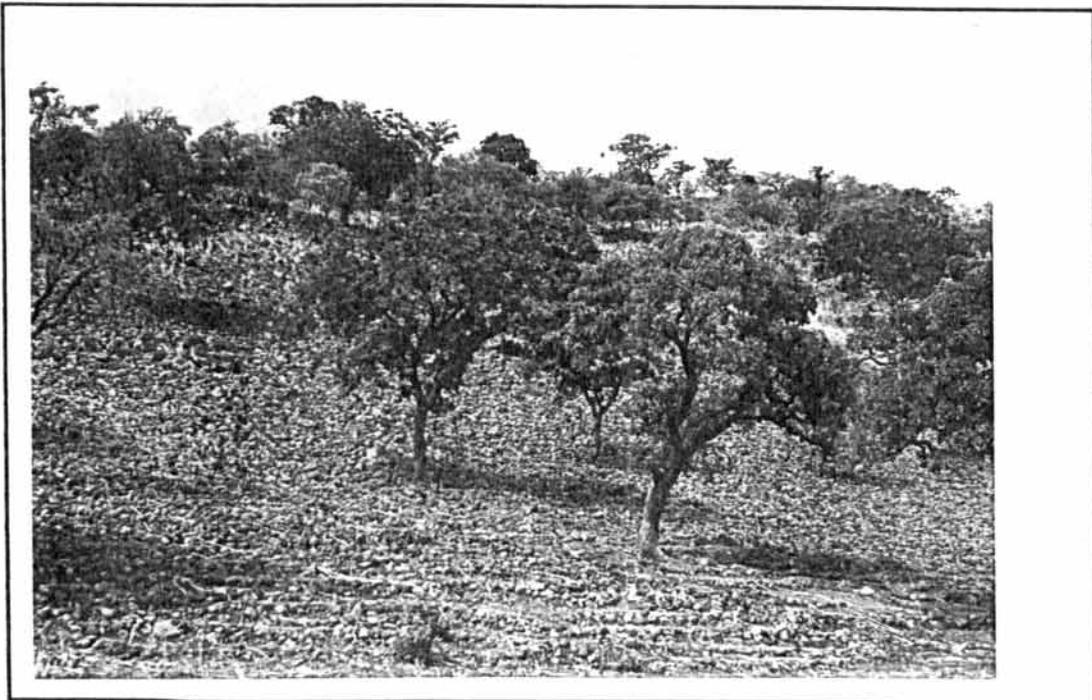
0 1 2 km

Source: Plan d'aménagement du terroir de Boala 1994.

①



②



Terroir de Kaya :  
Aménagement traditionnel en terrasses pierreuses dans  
les champs de brousse (environ 3 km du village de Kayya).

## **CHAPITRE II : LE MILIEU HUMAIN**

### **1 - Les populations**

#### **1.1 - Historique du peuplement**

La province du Nahouri est principalement peuplée de Kasséna et de Nankana appartenant tous au grand groupe ethnique Gourounsi. Ces habitants seraient originaires du Ghana actuel, et c'est probablement vers le XVIe-XVIIe siècle que les premiers occupants auraient investi cette région<sup>8</sup>.

Avec le développement de l'insécurité due à la multiplication des guerres intestines et aux menaces des peuples djermabé dans la région, la répartition spatiale des populations s'est faite de façon très sélective. Ce sont en effet, les zones accidentées, difficile d'accès qui ont regroupé l'essentiel des peuplements. Il s'agit d'une stratégie défensive efficace, mais contraignante dans la mesure où ces zones refuges, inhospitalières n'offrent pas des conditions favorables au développement de la production. C'est le cas de Kampala, Kolo, Kaya, Tangassogo, localités au relief saillant supportant de fortes densités humaines.

Plus à l'Ouest, toujours par migration successive, le peuplement s'est fait de façon très timide. Les occupants actuels sont également originaires du Ghana et sont composés de Kasséna, de Mossi et de Peulh. L'arrivée et l'installation des Mossi auraient commencé il y a un siècle plus tôt et se poursuivent de nos jours, de même que celles des peuhls agro-pasteurs.

#### **1.2 - Les groupes ethniques**

Les Gourounsi représentent l'ethnie majoritaire dans le Nahouri (près de 94% de la population) et l'un des groupes les plus anciennement installés du pays. Les langues parlées sont le Kassem et le Fara fara, et les hommes sont appelés respectivement Kasséna et Nankana. Les rites coutumiers, à la différence des langues parlées sont presque les mêmes. Les Kasséna représentent 74% de la population et sont installés dans les départements de Pô, Tiébélé et de Guiaro. Les 20% restants sont des Nankana, qui occupent les départements de Ziou, et Zecco.

---

<sup>8</sup> Florent WETTA: Dynamique des structures agraires dans les villages de Kollo et Konkoo. Province du Nahouri .1993

Les ethnies Mossi, Peulh, Bissa, et autres représentent seulement 6% de la population du Nahouri. Dans les terroirs concernés par l'étude, la composition ethnique ne reflète pas la situation de la province. A Kaya par exemple, plus de 99% de la population est Kasséna alors qu'à Boala ce groupe ethnique ne représente que 50%, le reste étant composé essentiellement de migrants Mossi et Peulh contraints à l'exode par des problèmes fonciers et économiques qui se posent dans leurs régions d'origine, mais parfaitement intégrés ici, malgré les divergences existant au niveau des coutumes. Dans la pratique régulière de ses coutumes, chaque ethnie témoigne du respect à l'égard de celles des autres.

### **1.3 - Les religions**

Sur le plan religieux, l'animisme est largement dominant dans toute la province (85% de la population s'y adonnent). Dans le terroir de Kaya, ce taux est encore plus élevé (près de 98%). Le protestantisme introduit récemment compte également quelques adhérents (moins de 2% de la population). Quand à la pratique de l'islam elle est méconnue car la population la trouve trop contraignante ( beaucoup d'interdit sur la consommation alimentaire).

A Boala, la population est fortement islamisée. Les fidèles musulmans représentent plus de 70% de la population. Cette religion constitue une valeur fondamentale pour eux et a par conséquent, une grande influence sur leur organisation socio-culturelle. Les habitants, plus ouverts sont de moins en moins attachés aux rites traditionnels Kasséna ou Mossi.

## **2 - La situation démographique**

Le recensement général de la population de 1985 présentait 105509 habitants <sup>9</sup>, tandis que les estimations faites en 1994 à partir du taux de croissance annuel de 2,6%, donnaient 133889 habitants. Cette population est inégalement répartie et laisse apparaître des zones de fortes densités humaines (à l'est) qui contrastent avec les zones sous peuplées ( à l'ouest). Le taux très élevé de la croissance démographique est lié au maintien de la forte natalité accompagnée d'une baisse relative du taux de mortalité. Il en résulte un croit naturel élevé malgré l'importance de l'émigration des jeunes.

---

<sup>9</sup> Source: Deuxième plan quinquennal de développement populaire: 1991-1995

## **2.1 - Les effectifs et la taille des ménages**

L'UEA de Kaya comptait 6865 habitants en 1995<sup>10</sup> dont 3524 femmes représentant 51,4% de la population et 3341 hommes (48,6% de la population). L'étude menée sur 1/3 des ménages a donné un effectif de 982 personnes dans les 115 ménages enquêtés; (cf tableau N°2). Ceci donne en moyenne, 9 membres par ménages. Il existe cependant des disparités dans cette composition où la taille des ménages varie entre 2 et 23 personnes. Le ménage, comme initialement défini est l'unité de consommation (alimentaire) familiale.

A Boala, on estime la population résidente à 2262 habitants dans l'ensemble des 7 villages composant l'UEA . L'échantillon retenu pour l'étude compte 51 ménages avec un effectif de 518 habitants dont 287 femmes, soit 55% de la population et 231 hommes (45% de la population; tableau N°1). La taille des ménages varie entre 3 et 7 personnes avec une taille moyenne sensiblement égale à celle observée à Kaya (10 personnes).

On observe de plus en plus que l'unité familiale ( le ménage ) tend à se confondre à l'unité d'exploitation agricole. Ceci est aussi perceptible à travers les termes utilisés par les agents d'encadrement. La cause majeure de cette uniformisation est la monétarisation de l'économie qui pousse les jeunes ménages à se dissocier pour produire et gérer des exploitations indépendantes.

---

<sup>10</sup> Cahier de vulgarisation agricole

**Tableau N° 1 : effectif de l'échantillon retenu par village : UEA de Boala**

| <i>Noms des villages</i> | <i>Nombres total des ménages</i> | <i>Ménages enquêtés</i> | <i>Population résidente</i> | <i>Taille de L'échantillon</i> |
|--------------------------|----------------------------------|-------------------------|-----------------------------|--------------------------------|
| Boala                    | 56                               | 20                      | 453                         | 210                            |
| Koumbili                 | 35                               | 13                      | 223                         | 127                            |
| Bouya                    | 33                               | 12                      | 271                         | 111                            |
| Boassan                  | 11                               | 6                       | 137                         | 61                             |
| * Korro                  | 120                              | 0                       | 1070                        | 0                              |
| * Nitiana                | 10                               | 0                       | 55                          | 0                              |
| * Poré                   | 11                               | 0                       | 53                          | 0                              |
| <b>Total</b>             | <b>276</b>                       | <b>51</b>               | <b>2262</b>                 | <b>518</b>                     |

Sources : Enquête terrain 1995. Cahier de vulgarisation agricole

\* Villages non concernés par l'étude.

**Tableau N°2 : Effectif de l'échantillon retenu par village : UEA de Kaya**

| <i>Noms des villages</i> | <i>Nombres total des ménages</i> | <i>Ménages enquêtés</i> | <i>Population résidente</i> | <i>Taille de L'échantillon</i> |
|--------------------------|----------------------------------|-------------------------|-----------------------------|--------------------------------|
| Fabolo                   | 87                               | 31                      | 1432                        | 264                            |
| Kantiolo                 | 81                               | 29                      | 1174                        | 235                            |
| Korso                    | 92                               | 33                      | 1248                        | 284                            |
| Navio                    | 40                               | 22                      | 1628                        | 199                            |
| * Kaforo                 | 39                               | 0                       | 657                         | 0                              |
| * Kaya-pougou            | 91                               | 0                       | 705                         | 0                              |
| <b>Total</b>             | <b>430</b>                       | <b>115</b>              | <b>6864</b>                 | <b>982</b>                     |

Sources : Enquête terrain 1995. Cahier de vulgarisation agricole SPA Nahouri.

\* Villages non touchés par l'enquête

## **2.2 - La structure de la population**

Dans les localités de Boala et Kaya, la répartition par sexe et par âge de la population se rapproche des caractéristiques observés au niveau national.

La composition laisse apparaître un léger déséquilibre avec une prédominance du sexe féminin dans les deux localités (51% de la population de Kaya et 54% de celle de Boala). La pratique de la polygamie est répandue dans ces villages où on compte en moyenne deux épouses par ménage et même davantage (six épouses pour certains ménages de Boala, localité fortement islamisée). Ceci expliquerait en partie, le taux élevé de la population féminine. Mais cette

situation tient également au phénomène migratoire qui touche beaucoup plus les hommes. En outre, selon les statistiques démographiques, l'espérance de vie à la naissance chez les femmes est supérieure à celle des hommes. Elles sont, par exemple, plus protégées par la répartition du travail selon le sexe et sont aussi épargnées de certaines pesanteurs sociales (décès fréquents des chefs de famille qui trouvaient leur explication à la non observation de sacrifices et rites coutumiers).

En ce qui concerne la structure de la population par âge, nous avons, à partir de notre échantillon, constitué des tranches assez larges à cause des difficultés à déterminer avec précision les âges. Dans les deux terroirs, nous relevons ainsi l'extrême jeunesse de la population. Sur un effectif de 1500 habitants touchés par l'enquête (à Boala et à Kaya), près de 650 ont moins de 15 ans, ce qui représente plus de 43% de la population (tableau N°3 et 4 ). Cette situation s'explique, d'une part, par la baisse du taux de mortalité infantile consécutive au progrès réalisé dans la médecine moderne et d'autre part, par le maintien du taux élevé de la natalité soutenu par un environnement socio-culturel attardé et en situation de crise.

L'importance de cette tranche de la population pose le problème crucial de l'autosuffisance alimentaire et de développement socio-économique en général. En effet, la proportion de la population active se trouve dans ces conditions très réduites au profit d'un nombre impressionnant d'improductifs toujours pris en charge.

En se référant aux normes retenues par les services techniques, sont considérées comme actives, les personnes dont l'âge est compris entre 10 et 60 ans; cela tient au fait qu'en milieu rural les enfants deviennent généralement producteurs à très bas âge et l'activité continue jusqu'à un âge avancé, souvent au delà de 60 ans où la productivité est très faible. Suivant ce critère, on peut dénombrer 665 actifs sur 1500 habitants répartis dans 166 ménages, soit en moyenne 4 membres actifs sur 10 que compte le ménage. (tableau 3 et 4). L'âge moyen des chefs de ménage est de 48 ans, mais ceux qui ont 50 ans ou plus sont plus nombreux.

**Tableau N°3 : Structure par sexe de la population et le nombre d'actifs.**

| <i>UEA</i>   | <i>Nbre de ménages enquêtés</i> | <i>Hommes</i> | <i>Femmes</i> | <i>Nbre d'actifs</i> | <i>Total</i> |
|--------------|---------------------------------|---------------|---------------|----------------------|--------------|
| Boala        | 51                              | 231           | 287           | 215                  | 518          |
| Kaya         | 115                             | 490           | 492           | 450                  | 982          |
| <b>Total</b> | <b>166</b>                      | <b>721</b>    | <b>779</b>    | <b>665</b>           | <b>1500</b>  |

Source : Enquête terrain 1995

**Tableau n° 4 : Caractéristiques des ménages**

| <i>UEA</i> | <i>Nbre de ménages enquêtés</i> | <i>Age moyen de chef de ménage</i> | <i>Nombre moyen des membres</i> |
|------------|---------------------------------|------------------------------------|---------------------------------|
| Boala      | 51                              | 43,5                               | 10                              |
| Kaya       | 115                             | 51,5                               | 9                               |

Source : Enquête terrain 1995

### **2.3 - Densité de la population**

Au Nahouri, 133889 habitants vivent sur 3900 km<sup>2</sup>, soit une densité moyenne de 35 habitants/km<sup>2</sup> en 1994. Cependant, il existe un très grand déséquilibre dans la répartition de cette population. Selon le tableau des densités (tableau N°5), on distingue trois grandes zones de peuplement :

- la zone densément peuplée regroupant les départements de Tiébélé, Zecco et Ziou avec une densité moyenne de 130 habitants au km<sup>2</sup>. L'UEA de Kaya en fait partie et compte 116 habitants au km<sup>2</sup>. Cette situation de surpopulation dans ce terroir devient préoccupante, compte tenu de la croissance démographique actuelle. Avec un taux de croissance annuel de 2,8%, la population de Kaya est passée de 3220 habitants en 1985 à 6865 habitants en 1995. D'après les estimations, cette population pourrait atteindre 8225 habitants en l'an 2000. Elle doublerait ainsi tous les 10 ans. Cette croissance vertigineuse de la population a entraîné une saturation de l'espace agricole dont les ressources naturelles sont objectivement limitées et provoque depuis plus de deux décennies, un flux migratoire très important chez la couche jeune de la population.

- avec une densité moyenne de 25 habitants/km<sup>2</sup>, le département de Pô est une zone moyennement peuplée. Elle regroupait en 1985, 31502 habitants sur une superficie de 1012

km<sup>2</sup> tableau n° 5). Les terres arables y sont toujours disponibles et constituent un pôle d'attraction pour les colons agricoles venant des terroirs surpeuplés de la province (Kollo, Kaya, Tangassogo etc) et du plateau central (Bam, Bazèga, Zoundwéogo).

- enfin le département de Guiaro qui s'étend sur 60% de la superficie provinciale ne comptait en 1985 que 4799 habitants, soit une densité de 3 habitants/km<sup>2</sup>. Cette zone faiblement peuplée se trouve confrontée à l'occupation anarchique des migrants en provenance du plateau central. Dans certains villages de l'UEA comme Korro et Boala, le nombre de migrants dépasse aisément celui de la population autochtone. 675 migrants sur 1070 habitants et 225 migrants sur 453 habitants respectivement dans ces dites localités (tableau N°7). Ce flux migratoire, s'il n'est pas contrôlé, va inévitablement provoquer un déséquilibre écologique important dans ce terroir.

**Tableau N°5 : Densité de population au Nahouri**

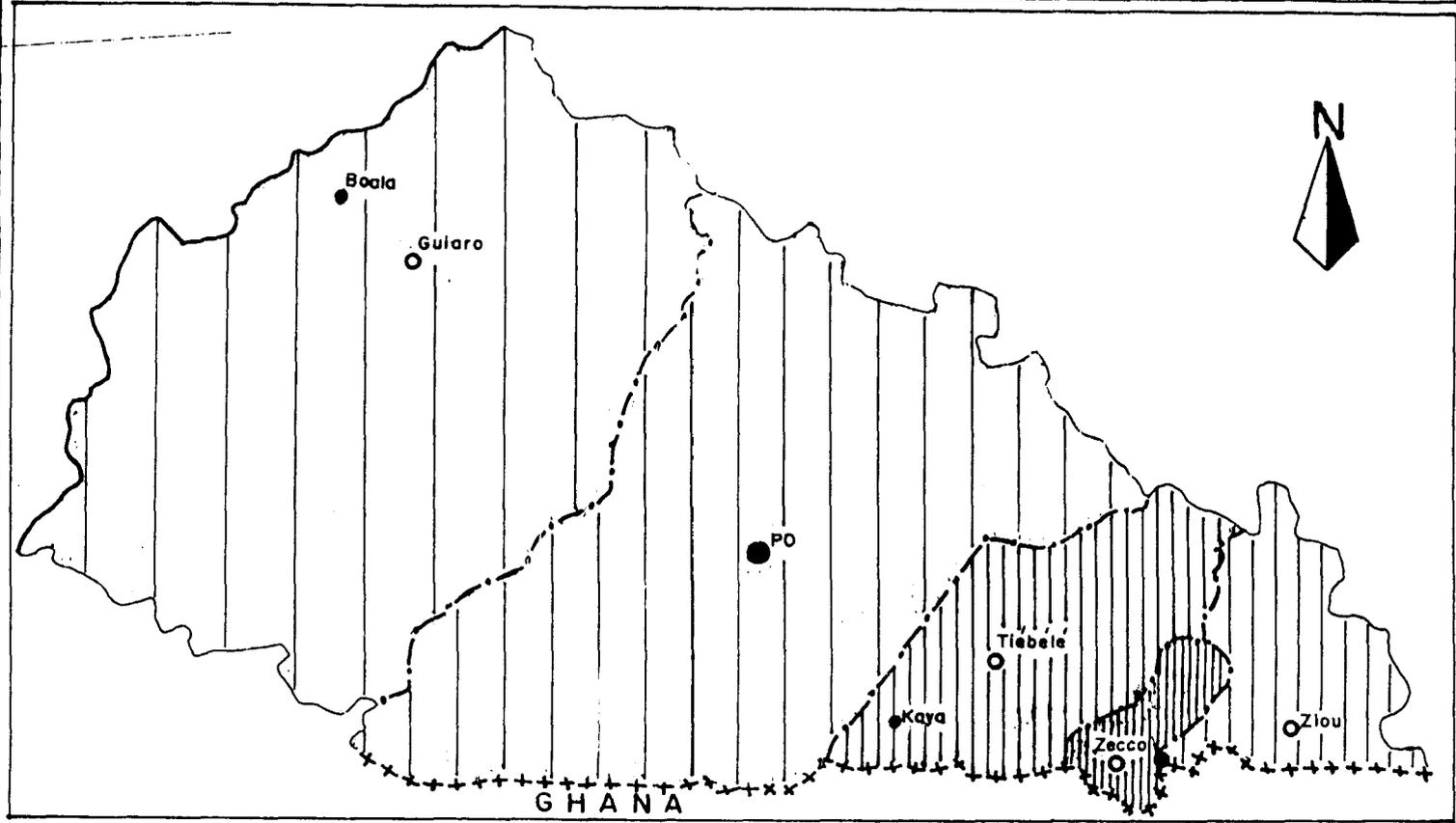
| <i>Départements</i> | <i>Superficie en km<sup>2</sup></i> | <i>Population</i> | <i>Densité au km<sup>2</sup></i> |
|---------------------|-------------------------------------|-------------------|----------------------------------|
| Guiaro              | 1536                                | 6058              | 3,94                             |
| Pô                  | 1595                                | 40478             | 25,37                            |
| Tiébélé             | 380                                 | 57786             | 152,06                           |
| Zecco               | 60                                  | 10010             | 166,83                           |
| Ziou                | 246                                 | 19557             | 79,50                            |
| * Boala             | 755                                 | 2262              | 3,0                              |
| * Kaya              | 60                                  | 6864              | 116,0                            |
| Nahouri             | 3900                                | 133889            | 35,07                            |
| Burkina Faso        | 274000                              | 9 000000          | 29                               |

Source : WETTA Florent : Dynamique des structures agraires dans les villages de Kollo et de Konkoo. Province du Nahouri. 1993.

\* Terroirs étudiés.

### **3 - Les mouvements migratoires**

Dans la province du Nahouri, le phénomène migratoire est très ancien et se poursuit de nos jours. L'importance de ces flux pourrait s'expliquer par les contraintes naturelles que vivent les paysans dans les terroirs d'origine.



LEGENDE

0-2 habitants/km<sup>2</sup>

2-31,1 hbt/s /km<sup>2</sup>

31,1-85,5 hbt/s/km<sup>2</sup>

85,5-151,7

151,7-188.

Territoire concerné

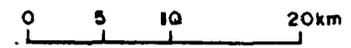
Chef lieu de département

Chef lieu de province

Cours d'eau

Limite de département

Limite d'Etat



Source: Etude de la province du Nahouri. ACDI, Ouagadougou. Janvier 1986.

Parallèlement à ce mouvement d'entrée, on enregistre des départs de populations vers d'autres horizons. Les zones de départ sont en général les départements surpeuplés de Tiébélé, Zecco et Ziou où les problèmes fonciers se posent avec acuité. En revanche, les départements de Pô et de Guiaro sont des zones d'accueil.

A Boala par exemple, les départs vers l'extérieur du pays ne sont pas importants. Mais l'entrée et l'installation massives des « étrangers » ont fait de la localité une zone d'accueil à cause de la richesse du potentiel naturel. Dans l'UEA de kaya les départs sont plus nombreux et prennent plusieurs destinations (à l'intérieur de la province vers les autres provinces et à l'extérieur du pays).

### **3.1 - Les migrations à l'intérieur de la province**

Les déplacements internes concernent une majorité de gens. Ce sont surtout des migrations agricoles. Dans la localité de kaya, ce phénomène s'est généralisé de nos jours et touche plus d'une exploitation agricole sur deux. En effet, près de 60% des exploitants ont fait leur défrichement sur une distance d'au moins 10 km (Pic Nahouri, Songo, Kampala, Tambolo etc). Les champs les plus éloignés atteignent 30 à 40 km (Sia, Guiaro, Nazinon etc). Ces migrations qui concernent surtout les jeunes exploitants ont plusieurs causes :

- la forte pression foncière liée à la densité du peuplement (116 habitants/km<sup>2</sup>). A Kaya où il n'existe presque plus d'espace libre pour de nouveaux défrichements en dehors des parcelles en jachère, les jeunes sont contraints d'effectuer de longs déplacements à la recherche de terres arables;
- la pauvreté des sols, elle-même liée à la pression foncière, est une autre cause des abandons de parcelles épuisées au profit de nouveaux espaces;
- la faiblesse de la production agricole due à l'utilisation des techniques rudimentaires de production et à la mauvaise qualité des sols, pousse également les paysans à la recherche de terres neuves;

- enfin, l'absence d'équipements et d'infrastructures socio-culturelles, dans les villages, ne favorise pas la fixation des jeunes dans leur terroir; le chômage saisonnier aidant, ils sont attirés par les avantages relatifs qu'offre la ville de Pô. (Petit commerce, emplois domestiques, cinéma etc) et les autres centres urbains.

### **3.2 - Les migrations vers les autres provinces**

Ce flux est orienté précisément vers les grandes villes. Les jeunes s'y rendent dans l'espoir de trouver un emploi rémunérateur (Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Koudougou etc). Cet exode qui dépeuple les campagnes de leurs bras valides cause de sérieux problèmes de gestion et de planification urbaine. Dans les centres urbains se développent alors le chômage, le vol, la délinquance juvénile, la prostitution etc.

Les enquêtes que nous avons effectuées ne fournissent pas suffisamment de données chiffrées pour apprécier l'importance du phénomène. Nous avons néanmoins observé 158 absences dans l'UEA de Kaya sur une population résidente de 982 habitants soit 16% de la population. Ces absences concernent uniquement la période de 1993 à 1995. (tableau n° 6). Dans l'UEA de Boala, ce taux est inférieur 5% et intéresse des jeunes en âge de scolarisation.

### **3.3 - Les migrations à l'extérieur du pays**

Cette forme de migration est la plus répandue et la plus ancienne. Les pays d'accueil sont principalement le Ghana et la Côte D'Ivoire. Le terroir de kaya a une frontière commune avec le Ghana. Cette proximité favorise l'exode de la population qui a d'ailleurs un même fond culturel. Il existe des liens de parenté et / ou d'amitié entre les habitants de Kaya, Tangassogo et ceux de Paga et Navrongo au Ghana. Les mariages entre les jeunes de ces localités sont très fréquents. Ce brassage a fait de Kaya un village dépendant du Ghana sur le plan organisationnel, culturel et économique. Les habitants y puisent toutes leurs références. Plusieurs anciens du village ont même servi dans l'administration Ghanéenne tant que policier, douanier ou instituteur. Les migrants n'ayant pas de qualification sont employés dans les plantations de café et de cacao comme des salariés agricoles.

Une partie des revenus ainsi obtenus est rapatriée aux parents restés au village pour l'approvisionnement en produits vivriers. L'achat des biens de consommation et d'équipements modernes n'est pas en reste et constitue même la principale source de motivation des jeunes. Ce matériel concerne les vélos, les appareils de musique, les équipements de traction animale...

Malgré l'importance des flux monétaires et matériels procurés par l'exode des jeunes ses conséquences sont dramatiques pour la production agricole surtout.

**Tableau N° 6: Nombre de migrants dans les terroirs**

| <i>UEA</i>   | <i>Résidents présents</i> | <i>Résidents absents</i> | <i>Total</i> |
|--------------|---------------------------|--------------------------|--------------|
| Boala        | 487                       | 31                       | 518          |
| Kaya         | 824                       | 158                      | 982          |
| <b>Total</b> | <b>1311</b>               | <b>189</b>               | <b>1500</b>  |

Source : Enquête terrain 1995

**Tableau N° 7 : Répartition des « étrangers » dans l'UEA de Boala**

| <i>Villages</i> | <i>Résidents Autochtones</i> | <i>Résidents étrangers</i> | <i>Total</i> |
|-----------------|------------------------------|----------------------------|--------------|
| Boala           | 228                          | 225                        | 453          |
| Koumbili        | 211                          | 12                         | 223          |
| Bouya           | 271                          | 5                          | 276          |
| Boassan         | 119                          | 18                         | 137          |
| *Koro           | 395                          | 675                        | 1070         |
| * Nitiana       | 55                           | 0                          | 55           |
| * Poré          | 53                           | 0                          | 53           |
| <b>Total</b>    | <b>1342</b>                  | <b>935</b>                 | <b>2267</b>  |

Source : enquête terrain 1996

\* Villages non pilotes et non concernés par l'étude

## **DEUXIEME PARTIE**

### ***L'ORGANISATION SOCIALE ET LA GESTION TRADITIONNELLE DE L'ESPACE A KAYA ET A BOALA***

### **CHAPITRE III : LE SYSTEME POLITIQUE TRADITIONNEL ET LE REGIME FONCIER**

L'organisation sociale est basée sur des principes directement liés à la tradition. Ce sont ces règles qui régissent la vie quotidienne et politique des communautés en pays gourounsi. Le respect des coutumes et des valeurs morales est assuré par les structures sociales et politiques. Mais la structure segmentaire de la société gourounsi ne favorise pas la généralisation et l'application d'un pouvoir central déterminé. L'autorité du chef dépasse rarement le cadre de son village et toutes les décisions se prennent à ce niveau. Le plus souvent, le village est constitué par des groupes lignagers hétérogènes et dirigés par un chef issu du lignage, considéré comme autochtone. Il existe, cependant, plusieurs niveaux de pouvoirs généralement complémentaires dans leurs principes et fonctionnements.

#### **1 - Le système politique traditionnel**

La gestion du pouvoir est assurée par des structures distinctes au sein de la communauté.

- Le chef de village est le premier responsable du village. Son intronisation se fait toujours de façon consensuelle et il prend dès lors, l'engagement de respecter et de faire régner l'ordre et la paix sociale dans la communauté. Il est assisté dans ses fonctions par le conseil des anciens. Sa mission réside également dans le règlement des différends entre d'une part, les habitants de son village et d'autre part, ses ressortissants et ceux des villages voisins.

- Le chef de terre officie sous les ordres du chef de village et est chargé principalement des questions ayant trait au foncier. Il est en général, l'aîné du lignage le plus anciennement installé dans le village qui a signé un pacte avec les esprits protecteurs du village. Il constitue alors un trait d'union entre le monde des humains et le monde spirituel, organise périodiquement (avant les semis ou les récoltes) ou de façon circonstancielle, des sacrifices pour demander la paix et surtout le succès des campagnes agricoles aux mânes du village, attribue les parcelles d'exploitation aux demandeurs de terrain, en conférant un droit d'exploitation permanent aux autochtones et un droit d'exploitation temporaire aux étrangers après avoir reçu l'accord du chef du village.

- Le conseil des anciens est constitué par un groupe restreint de personnes âgées et influentes qui sont en quelque sorte, les conseillers juridiques du chef. Les décisions importantes sont prises à ce niveau. Il s'agit notamment des problèmes engageant l'ensemble de la communauté comme les conflits (répression des villageois en Février 1995 à Kaya par les forces de l'ordre) et les calamités naturelles (sécheresses, maladies etc).

La gestion harmonieuse de ces crises passe par le respect de certains principes de base, soutendus par une organisation sociale efficiente.

## 2 - Le régime foncier

L'organisation foncière dans les terroirs revient au chef de terre qui est l'aîné de la famille des propriétaires terriens. Dans ces villages, la terre est considérée comme un bien communautaire appartenant à toute la collectivité et ne pouvant faire l'objet d'une appropriation privée ou individuelle définitive. Ainsi, le droit d'exploitation d'un terrain est toujours détenu par un lignage ou une famille dont l'aîné a en charge, la distribution des parcelles de culture à tous les membres, chacun d'eux ayant alors un droit d'usage des terres qu'il peut transmettre à ses descendants.

La procédure pour l'acquisition d'une parcelle de culture diffère selon qu'il s'agisse d'un autochtone ou d'un étranger.

Pour les autochtones, chaque lignage détient un patrimoine constitué des terres qui lui sont coutumièrement dévolues et sur lesquelles il exerce ses droits fonciers. Un membre de ce lignage n'a pas besoin d'une autorisation préalable pour exploiter une partie de ces terres. En revanche, s'il doit faire un défrichement sur un terrain appartenant à un autre lignage ou au chef de terre, il doit demander l'accord du chef de terre en lui fournissant du tabac, 2 poulets, 1 douille de pioche et du bois. Compte tenu de l'état de saturation du terroir de Kaya, cette pratique n'existe plus.

Les étrangers sont soumis aux mêmes conditions d'acquisition, mais n'ont pas un droit d'exploitation permanent. Ceci est valable pour les exploitants de kaya travaillant dans les terroirs riverain de Pô ou de Guiaro.

Quant aux femmes, elles ne peuvent accéder à une exploitation que par l'intermédiaire du mari, du frère ou d'un fils. Le régime foncier en vigueur dans ces villages est toujours de type traditionnel imposant ainsi une certaine configuration à la structure agraire.

## **CHAPITRE IV : LES STRUCTURES AGRAIRES DES TERROIRS DE KAYA ET BOALA**

### **1 - L'organisation de l'espace rural .**

L'existence d'un équilibre socio-économique dans une communauté rurale est favorisée par des relations sociales harmonieuses.

Ce sont ces rapports sociaux qui déterminent l'occupation du sol en tenant compte des contraintes d'ordre économique, sociale et écologique vécues par les populations. L'analyse du système agraire bien que complexe est nécessaire pour la compréhension du fonctionnement de cet ensemble. Elle permettra également d'apprécier les facultés d'adaptation du groupe face à des situations nouvelles.

L'espace villageois dans le contexte de « terroirs fini » de Kaya est caractérisé par une occupation continue du domaine d'habitation et des champs de cultures .

L'habitat en pays Kassena est dispersé sur toute l'étendue du village. Les maisons sont regroupées autour d'une cours commune formant une concession à une entrée unique (principale). La forme des habitations est variable d'une localité à une autre. A Kaya, nous avons principalement 3 types d'habitations destinées à différents usages. Les toits en terrasses sont trop répandus. Dans le village de Boala par contre, l'introduction de matériaux modernes (porte et toiture métallique) se généralise.

Quant aux parcelles de culture, elles sont disposées en auréoles concentriques distinctes liées à deux facteurs essentiels : la fertilité du sol et la situation par rapport au village.

- on distingue ainsi, une première strate de champs (Kaduga en Kassem) cultivée à proximité des concessions. La superficie moyenne par exploitant est de 1,3 ha. Ce sont des parcelles exploitées en culture céréalière. On n'y pratique pas la jachère ou la rotation des cultures. Les principales cultures pratiquées sont le mil hâtif, le petit mil et le sorgho à Kaya, le maïs et le sorgho blanc à Boala.

Ces céréales bénéficient d'un apport de fumure animale et de compost. Les travaux d'aménagement en site anti-érosif conduits par le projet ont concerné principalement ce type de parcelle, à cause de leur proximité. Ces aménagements ont permis de récupérer plusieurs dizaines d'ha de terres exposées aux effets dévastateurs de l'érosion pluviale. Les rendements y sont élevés et les récoltes permettent de faire face à la période de soudure grâce à la précocité des variétés produites.

L'auréole suivante est constituée par des exploitations plus étendues en superficie appelées champs de brousse (Kara en Kassem). La superficie de ces champs varie en fonction de la disponibilité en terre. La forte pression démographique du terroir de Kaya ne permet pas d'exploiter de grandes surfaces. La superficie moyenne des parcelles ne dépasse pas 1,5 ha. Mais les défrichements réalisés dans les terroirs voisins à Tambolo ou Kampala atteignent 2 à 3 ha par exploitant.

Dans le terroir de Boala, la superficie moyenne est de 3 ha par exploitant. On observe une certaine continuité au niveau de leur emplacement par rapport aux champs de case. L'importance des terres vacantes dans cette localité facilite les nouveaux défrichements. La distance à parcourir est ainsi réduite (2,25 km en moyenne). La distance moyenne des champs de brousse est de 10 km à Kaya. Il s'agit surtout de vieilles exploitations dont la mise en valeur remonte à près de 30 ans. Elles occupent les sommets et les versants des collines; le labour y est par conséquent éprouvant.

Les nouvelles parcelles sont très éloignées; elles sont situées hors du terroir à une trentaine de km du village, obligeant ainsi les paysans à faire des déplacements saisonniers. Dès les premières pluies, des familles entières rejoignent les hameaux de culture. Certaines familles optent pour une installation définitive et ne regagnent le village que lors des événements ponctuels (mariage, funérailles etc). D'autres y séjournent durant toute une campagne agricole (6-7 mois).

Ces déplacements entraînent de nombreux problèmes dont celui de l'encadrement agricole. En effet, l'agent UEA de Kaya ne peut toucher que 20% environ des exploitants et ce suivi ne concerne généralement que les producteurs âgés, hostiles à toute innovation.

En dehors des parcelles de cultures, il existe dans les deux terroirs, des étendues boisées discontinues mises en défends soit par la coutume ou par les villageois de façon volontaire et concertée. Les bois sacrés dont l'exploitation (culture, bois de chauffe ou bois d'oeuvre) est interdite, représentent un patrimoine où vont paître les animaux domestiques. Dans le cadre de la gestion des terroirs, les paysans des villages de Boala et de Koumbili ont aussi aménagé de petites réserves forestières avec l'appui du projet ATN; la superficie de ces réserves est de 210 ha.

L'exploitation des champs ainsi caractérisés obéit à un système de production dont l'analyse repose sur la connaissance préalable de l'ensemble des facteurs limitatifs d'ordre physique ou humain.

## **2 - Le système cultural**

Le système de production dans les terroirs étudiés comme partout ailleurs en pays gourounsi est basé sur une agriculture itinérante sur brûlis accompagnée de longues jachères forestières de reconstitution. Cette pratique est liée au faible niveau d'équipement et aux contraintes sociologiques que vivent les paysans dans les terroirs. Il en résulte un déséquilibre écologique profond.

### **2.1 - Le niveau technique**

L'outillage agricole est composé de matériel aratoire rudimentaire. Ce qui explique le bas niveau de développement des producteurs. Le faible niveau technique se traduit par une insuffisance cruelle en équipements modernes. Il existe cependant, des disparités entre l'UEA de Kaya et celle de Boala.

L'UEA de Boala est en effet relativement mieux équipée que celle de Kaya : 37 charrues pour 51 ménages contre 22 pour 115 ménages enquêtés, ce qui équivaut respectivement à un taux d'équipement de 72 et 19 %.

Ces chiffres ne reflètent pourtant pas la réalité, car tous les exploitants possédant les charrues ne pratiquent pas la culture attelée. En effet de nombreux producteurs équipés en charrue n'ont pas d'animaux de trait dans ces deux localités à cause des épidémies de peste et autres maladies bovines, et surtout des vols fréquents. Ainsi, 9% seulement des ménages pratiquent la culture attelée à Kaya contre 56 % dans l'UEA de Boala. (tableau n° 19)

Toutefois, il est possible d'obtenir les labours en louant du matériel; qu'on paie soit en espèce ou en nature (25 heures de travail manuel pour 5 heures de labour en culture attelée). Cette pratique est surtout courante à Kaya.

L'équipement en matériel de transport est insignifiant dans l'ensemble : 9 charrettes pour 51 ménages à Boala contre 4 pour 115 familles à Kaya. (tableau n° 8a et 8b) L'insuffisance du matériel agricole est due à son coût très élevé qui demeure inaccessible à la majorité des paysans. Dans les années 80 le prix des équipements CNCA se présentaient comme suit : charrette 70 560 F CFA, charrue bovine 59 260 F CFA, houe Manga 30 341 F CFA. Ce système de prêt mis en place par le CRPA dans les deux terroirs n'a pas véritablement amélioré la situation. Il a plutôt engendré un endettement des paysans. A Kaya par exemple, le total des impayés en 1993 s'élève à 3 898 804 F CFA pour un volume de crédit initial de 6 071 413 F CFA et un taux de remboursement inférieur à 36 % . L'opération 30 000 charrues en cours est encore plus coûteuse, car les prix du matériel ont été revus à la hausse suite à la dépréciation du franc CFA en 1993. Le multicultureur bovin complet est placé à 133 640 F CFA et la charrue asine à 46 580 F CFA. Ce crédit est échelonné sur 6 ans et doit finir en 1999. Certains paysans préfèrent acheter leur matériel au comptant sur les marchés ghanéens, car cela leur revient beaucoup moins cher. (environ 15 000 F CFA pour la charrue asine dans les années 90).

L'insuffisance du matériel mécanique est en partie responsable de la faible productivité de l'agriculture, phénomène accentué par des pratiques culturelles inadaptées à un contexte socio-économique en pleine mutation.

**Tableau n° 8a : Répartition des équipements agricoles par villages : UEA de Boala**

| <i>Villages</i> | <i>Nombre de ménages</i> | <i>Nombre d'unité</i> |            |          | <i>Total Charrue</i> |
|-----------------|--------------------------|-----------------------|------------|----------|----------------------|
|                 |                          | Charrue bovine        | Houe Manga | Charette |                      |
| Boala           | 20                       | 16                    | 9          | 6        | 25                   |
| Bouya           | 13                       | 1                     | 3          | 2        | 4                    |
| Koumbili        | 12                       | 1                     | 3          | 1        | 7                    |
| Boassan         | 6                        | 1                     | 0          | 0        | 1                    |
| <b>Total</b>    | <b>51</b>                | <b>19</b>             | <b>15</b>  | <b>9</b> | <b>37</b>            |

Source: Enquête terrain 1995

**Tableau n° 8 b : Répartition des équipements agricoles par village : UEA de Kaya**

| <i>Villages</i> | <i>Nombre de ménages</i> | <i>Nombre d'unité</i> |            |          | <i>Total Charrue</i> |
|-----------------|--------------------------|-----------------------|------------|----------|----------------------|
|                 |                          | Charrue bovine        | Houe Manga | Charette |                      |
| Fabolo          | 31                       | 4                     | 1          | 1        | 5                    |
| Korso           | 33                       | 4                     | 2          | 1        | 6                    |
| Kantialo        | 29                       | 5                     | 3          | 1        | 8                    |
| Navio           | 22                       | 2                     | 1          | 1        | 3                    |
| <b>Total</b>    | <b>115</b>               | <b>15</b>             | <b>7</b>   | <b>4</b> | <b>22</b>            |

Source : Enquête terrain 1995

## **2.2. - Les méthodes culturales**

Ces méthodes n'ont pas connu une évolution significative et constituent le reflet d'une agriculture extensive toujours en quête de nouveaux espaces arables. Le défrichage des champs se fait par brûlis à cause de la rapidité de cette pratique, qui ne demande ni un équipement spécial, ni une main d'oeuvre importante. Les champs nouvellement défrichés sont ensuite labourés le plus souvent à la daba lors des premières pluies.

Les anciens champs ne bénéficient pas d'une préparation particulière avant les semis. A Kaya par exemple, 45% des ménages enquêtés déclarent pratiquer le labour avant de semer tandis que le semis en ligne touche 4,6% des exploitants. Mais ces taux sont nettement plus élevés à Boala et atteignent 96% et 68% respectivement pour le labour avant semis et les semis en ligne ( tableau n° 17).

Les travaux de sarclage et de buttage interviennent à des périodes bien indiquées pour faciliter la croissance des plants par la destruction des espèces nocives.

L'affectation des parcelles aux différentes cultures obéit à un système associatif organisé de façon rotative. Dans ce système, l'exploitant produit sur une seule parcelle deux ou plusieurs cultures en même temps. La rotation des cultures consiste, pour le paysan, à faire succéder dans une parcelle des cultures différentes chaque année ou toutes les deux ou trois campagnes.

Les paysans font généralement succéder les légumineuses (arachide) aux céréales ou aux cultures de rentes comme le coton à Boala. Cette pratique assure la fertilité du sol et permet d'accroître la rentabilité des productions. Le tableau n°9 indique les différentes formes d'association de cultures pratiquées dans la région. La reconstitution organique est assurée par les longues jachères forestières (plus de 5 ans en moyenne) qui sont en voie de disparition à cause de la forte pression foncière particulièrement visible dans le terroir de Kaya. La suppression d'une telle pratique va entraîner la rupture de l'équilibre socio-écologique et aura pour conséquence, une baisse de la production que les opérations d'aménagement initiées par le projet tentent d'améliorer.

**Tableau n°9 : Types d'association de cultures pratiquées dans les terroirs pilotes**

| Cultures      | Mil | Sorgho | Arachide | Pois de terre | Riz | Haricot | Maïs |
|---------------|-----|--------|----------|---------------|-----|---------|------|
| Mil           |     | ■      | ■        |               |     | ■       |      |
| Sorgho        | ■   |        | ■        |               |     | ■       |      |
| Arachide      | ■   | ■      |          | ■             |     |         |      |
| Pois de terre |     |        | ■        |               |     |         |      |
| Riz           |     |        |          |               |     |         | ■    |
| Haricot       | ■   | ■      |          |               |     |         |      |
| Maïs          |     |        |          |               | ■   |         |      |

Source : Rapport de mission mixte 1991

### **3 - La production**

#### **3.1 - Les cultures et la production agricole**

L'activité dominante, dans les villages étudiés, demeure l'agriculture. La production est surtout vivrière et constituée des céréales (mil, sorgho, maïs, riz), des légumineuses (niébé, arachide) et des tubercules (patate, igname).

La culture maraîchère est bien développée dans l'UEA de Kaya qui approvisionne la ville de Pô en produits maraîchers (tomates, oignons, piments, gombo, aubergines etc). A Boala, la culture du coton est en phase d'adoption, car depuis deux campagnes, son expérimentation a donné des résultats encourageants.

En ce qui concerne les céréales, l'importance accordée aux différentes espèces est liée aux habitudes socio-culturelles de la région, mais aussi aux aptitudes agronomiques des sols que les paysans apprécient de façon empirique. C'est ainsi qu'à Boala l'accent est mis sur la culture du sorgho blanc, du mil et du maïs représentant respectivement 270 tonnes, 118 tonnes et 27 tonnes pour la campagne agricole 1994-1995. (tableau n°10 et n°11). La culture du riz pluviale (147 tonnes) et celle de la patate (950 tonnes) sont plus présentes à Kaya qu'à Boala : 6 tonnes de riz pluviale et 3 tonnes de patate.

Aux cours de nos enquêtes, nous avons eu des difficultés pour l'évaluation quantitative des récoltes à cause de l'imprécision des unités de mesures utilisées par les paysans (greniers, paniers, sacs, etc), qui enregistrent par ailleurs un déficit alimentaire important, (175 tonnes à Kaya en 1994-1995.)

Le rapport entre la production totale et la population, calculé à partir des résultats de notre enquête, donne une moyenne de 110 kg par personne et par an à Kaya contre 230 kg par personne et par an à Boala (tableau n° 12). Comparativement aux normes retenues au niveau national (190 kg par personne et par an), la production à Boala est largement excédentaire alors que Kaya accuse un déficit notable. Ce déficit alimentaire est lié à diverses contraintes de production : irrégularité du régime pluviométrique, épuisement des sols, forte pression foncière, faiblesse du niveau technique, problème d'approvisionnement en intrants...

**Tableau N° 10 : Estimation de la production agricole : UEA de Boala (1994-1995)**

| <i>Cultures</i>     |          | <i>Boala</i> | <i>Koumbili</i> | <i>Bouya</i> | <i>Boassan</i> | <i>Koro</i> | <i>Nitiana</i> | <i>Poré</i> | <i>Total UEA</i> |
|---------------------|----------|--------------|-----------------|--------------|----------------|-------------|----------------|-------------|------------------|
| <i>Sorgho Blanc</i> | <i>S</i> | 120          | 45              | 40           | 35             | 175         | 15             | 20          | 450              |
|                     | <i>R</i> | 600          | 600             | 600          | 600            | 600         | 600            | 600         | 600              |
|                     | <i>P</i> | 72           | 27              | 24           | 21             | 105         | 9              | 12          | 270              |
| <i>Sorgho Rouge</i> | <i>S</i> | 4            | 4               | 5            | 0              | 8           | 2              | 2           | 25               |
|                     | <i>R</i> | 800          | 800             | 800          | 800            | 800         | 800            | 800         | 800              |
|                     | <i>P</i> | 3,2          | 3,2             | 4            | 0              | 6,4         | 1,6            | 1,6         | 20               |
| <i>Mil</i>          | <i>S</i> | 20           | 0               | 17           | 10             | 190         | 0              | 0           | 237              |
|                     | <i>R</i> | 500          | 500             | 500          | 500            | 500         | 500            | 500         | 500              |
|                     | <i>P</i> | 10           | 0               | 8,5          | 5              | 95          | 0              | 0           | 118,5            |
| <i>Maïs</i>         | <i>S</i> | 15           | 2               | 3            | 2              | 7           | 0              | 0           | 30               |
|                     | <i>R</i> | 900          | 900             | 900          | 900            | 900         | 900            | 900         | 900              |
|                     | <i>P</i> | 13,5         | 1,8             | 2,7          | 1,8            | 6,3         | 0,9            | 0,9         | 27               |
| <i>Riz Plu.</i>     | <i>S</i> | 0            | 3               | 0            | 3              | 0           | 0              | 0           | 6                |
|                     | <i>R</i> | 1000         | 1000            | 1000         | 1000           | 1000        | 1000           | 1000        | 1000             |
|                     | <i>P</i> | 0            | 3               | 0            | 3              | 0           | 0              | 0           | 6                |
| <i>Arachi.</i>      | <i>S</i> | 50           | 10              | 15           | 10             | 55          | 5              | 5           | 150              |
|                     | <i>R</i> | 600          | 600             | 600          | 600            | 600         | 600            | 600         | 600              |
|                     | <i>P</i> | 30           | 6               | 9            | 6              | 33          | 3              | 3           | 90               |
| <i>Nébié</i>        | <i>S</i> | 15           | 5               | 8            | 4              | 3           | 2              | 3           | 50               |
|                     | <i>R</i> | 500          | 500             | 500          | 500            | 500         | 500            | 500         | 500              |
|                     | <i>P</i> | 7,5          | 2,5             | 4            | 2              | 6,5         | 1              | 1,3         | 25               |
| <i>Wandzou</i>      | <i>S</i> | 1            | 0               | 0            | 0              | 3           | 0              | 0           | 4                |
|                     | <i>R</i> | 500          | 500             | 500          | 500            | 500         | 500            | 500         | 500              |
|                     | <i>P</i> | 0,5          | 0               | 0            | 0              | 1,5         | 0              | 0           | 2                |
| <i>Patate</i>       | <i>S</i> | 0            | 0               | 0            | 0              | 0           | 0              | 1           | 1                |
|                     | <i>R</i> | 3000         | 3000            | 3000         | 3000           | 3000        | 3000           | 3000        | 3000             |
|                     | <i>P</i> | 0            | 0               | 0            | 0              | 0           | 0              | 3           | 3                |
| <i>Igname</i>       | <i>S</i> | 0            | 0               | 0            | 0              | 0           | 1              | 0           | 1                |
|                     | <i>R</i> | 6000         | 6000            | 6000         | 6000           | 6000        | 6000           | 6000        | 6000             |
|                     | <i>P</i> | 0            | 0               | 0            | 0              | 0           | 6              | 0           | 6                |
| <i>Coton</i>        | <i>S</i> | 15           | 0               | 0            | 0              | 11          | 0              | 0           | 26               |
|                     | <i>R</i> | 1000         | 1000            | 1000         | 1000           | 1000        | 1000           | 1000        | 1000             |
|                     | <i>P</i> | 15           | 0               | 0            | 0              | 11          | 0              | 0           | 26               |

**Légende :** S = Superficie (ha)  
R = Rendement (kg/ha)  
P = Production (tonne)

**Source :** CRPA-CS, SPA du Nahouri, UEA de Boala

**Tableau N° 11 : Estimation de la production agricole : UEA de Kaya (1994 - 1995)**

| <i>Cultures</i>     |          | <i>Kaforo</i> | <i>Navio</i> | <i>Kantialo</i> | <i>Kaya-Poungou</i> | <i>Fabolo</i> | <i>Korso</i> | <i>Total UEA</i> |
|---------------------|----------|---------------|--------------|-----------------|---------------------|---------------|--------------|------------------|
| <i>Sorgho Rouge</i> | <i>S</i> | 30            | 24           | 21              | 24                  | 28            | 25           | 152              |
|                     | <i>R</i> | 900           | 900          | 900             | 900                 | 900           | 900          | 900              |
|                     | <i>P</i> | 27            | 22           | 19              | 22                  | 25            | 22,5         | 137,5            |
| <i>Sorgho Blanc</i> | <i>S</i> | 40            | 110          | 95              | 65                  | 100           | 82           | 492              |
|                     | <i>R</i> | 850           | 850          | 850             | 850                 | 850           | 850          | 850              |
|                     | <i>P</i> | 34            | 93,5         | 81              | 55                  | 85            | 70           | 418,5            |
| <i>Petit mil</i>    | <i>S</i> | 101           | 126          | 115             | 125                 | 118           | 110          | 695              |
|                     | <i>R</i> | 750           | 750          | 750             | 750                 | 750           | 750          | 750              |
|                     | <i>P</i> | 76            | 94,5         | 86              | 94                  | 88,5          | 82,5         | 521,5            |
| <i>Maïs</i>         | <i>S</i> | 5             | 6            | 3               | 3                   | 6             | 3            | 26               |
|                     | <i>R</i> | 850           | 850          | 850             | 850                 | 850           | 850          | 850              |
|                     | <i>P</i> | 4             | 5            | 2,5             | 2,5                 | 5             | 2,5          | 21,5             |
| <i>Riz Plu</i>      | <i>S</i> | 36            | 40           | 24              | 14                  | 23            | 18           | 155              |
|                     | <i>R</i> | 950           | 950          | 950             | 950                 | 950           | 950          | 950              |
|                     | <i>P</i> | 34            | 38           | 23              | 13                  | 22            | 17           | 147              |
| <i>Arachide</i>     | <i>S</i> | 47            | 56           | 58              | 45                  | 70            | 44           | 320              |
|                     | <i>R</i> | 950           | 950          | 950             | 950                 | 950           | 950          | 950              |
|                     | <i>P</i> | 45            | 53           | 55              | 43                  | 66,5          | 42           | 304,5            |
| <i>Sésame</i>       | <i>S</i> | 0,026         | 0,091        | 0,088           | 0,075               | 0,125         | 0,075        | 0,48             |
|                     | <i>R</i> | 700           | 700          | 700             | 700                 | 700           | 700          | 700              |
|                     | <i>P</i> | 0,018         | 0,064        | 0,062           | 0,052               | 0,087         | 0,52         | 0,336            |
| <i>Patate</i>       | <i>S</i> | 75            | 85           | 78              | 74                  | 80            | 83           | 475              |
|                     | <i>R</i> | 2000          | 2000         | 2000            | 2000                | 2000          | 2000         | 2000             |
|                     | <i>P</i> | 150           | 170          | 156             | 148                 | 160           | 166          | 950              |
| <i>Manioc</i>       | <i>S</i> | 0,075         | 0,075        | 0,075           | 0,075               | 0,075         | 0,075        | 0,45             |
|                     | <i>R</i> | 5000          | 5000         | 5000            | 5000                | 5000          | 5000         | 5000             |
|                     | <i>P</i> | 0,375         | 0,375        | 0,375           | 0,375               | 0,375         | 0,375        | 2,25             |
| <i>Soja</i>         | <i>S</i> | 0,525         | 0,875        | 0,625           | 0,525               | 0,725         | 0,675        | 4                |
|                     | <i>R</i> | 850           | 850          | 850             | 850                 | 850           | 850          | 850              |
|                     | <i>P</i> | 0,446         | 0,744        | 0,531           | 0,446               | 0,616         | 0,574        | 3,357            |
| <i>Niébé</i>        | <i>S</i> | 0,45          | 1,35         | 2,25            | 0,45                | 2,55          | 1,45         | 8,5              |
|                     | <i>R</i> | 700           | 700          | 700             | 700                 | 700           | 700          | 700              |
|                     | <i>P</i> | 0,315         | 0,945        | 1,575           | 0,315               | 1,575         | 1,015        | 5,74             |
| <i>Voandzou</i>     | <i>S</i> | 0,70          | 1,25         | 1,35            | 0,70                | 1,25          | 0,75         | 6                |
|                     | <i>R</i> | 950           | 950          | 950             | 950                 | 950           | 950          | 950              |
|                     | <i>P</i> | 0,665         | 1,187        | 1,282           | 0,665               | 1,187         | 0,712        | 5,7              |

**Légende :** S = Superficie (ha)  
R = rendement (Kg/ha)  
P = Production (tonne)

**Source :** CRPA - CS, SPA du Nahouri.

**Tableau 12 : Production agricole par UEA. (en tonnes)  
pour un échantillon de 166 ménages**

| <i>Production UEA</i> | <i>Sorgho</i> | <i>Mil</i> | <i>Maïs</i> | <i>Haricot</i> | <i>Arachide</i> | <i>Riz</i> | <i>Patate</i> | <i>Coton</i> | <i>Total</i> |
|-----------------------|---------------|------------|-------------|----------------|-----------------|------------|---------------|--------------|--------------|
| Boala                 | 62,1          | 17,8       | 12,1        | 35             | 14,5            | 1,8        | 0,9           | 6,5          | 119,5        |
| Kaya                  | 13,1          | 36         | 1,1         | 0,2            | 48,5            | 23,6       | 13,6          | 0            | 136,4        |

Source : Enquête-terrain 1995 .

### **3.2 - L'élevage**

Dans la zone, l'activité pastorale est secondaire .Cependant, elle est plus développée dans l'UEA de Boala et dans le département de Guiaro où les pâturages sont abondants (cf. tableau n° 14 et 15). C'est en effet dans ce département qu'est prévue la future zone agro-pastorale du Nahouri d'une superficie d'environ 42000 ha. Mais les pratiques demeurent extensives, occupant surtout les paysans agriculteurs et quelques pasteurs peulh (Boala). Les espèces élevées sont les bovins, les ovins, les caprins, les asins et la volaille. Les formes d'élevage pratiquées sont de trois types :

- Le système le plus répandu (Kaya et Boala) associe une agriculture de subsistance à un élevage où dominant les petits ruminants. Il est pratiqué par les kassénas et les migrants mossi. En général, l'élevage du gros bétail est collectif et la gestion incombe au chef de concession. L'effectif du cheptel est alimenté par des legs, des dons provenant de la dot dont bénéficient les familles lors des mariages. Dans ce système pastoral, on observe une certaine intégration entre l'agriculture et l'élevage : la fumure animale est utilisée pour la fertilisation des champs de case et les résidus des récoltes (tiges de mil, feuilles d'haricot ou d'arachide etc) servent d'aliments au bétail. Mais le plus important service concerne l'utilisation des animaux de trait en culture attelée.

- Le système d'élevage transhumant s'observe surtout à Boala, où les éleveurs peulh en provenance du plateau central conduisent d'importants effectifs (50 à 250 têtes/famille) composés essentiellement de bovins. Cet élevage extensif utilise les pâturages naturels constitués de plantes herbacées et des espèces ligneuses. Les feux de brousse représentent une

menace sérieuse pour ce pâturage. Les déplacements se font en fonction de la disponibilité en eau qui est la contrainte majeure.

- Le système d'élevage néo-sédentaire est le fait d'éleveurs peulh installés ou en voie de sédentarisation dans l'UEA de Boala, qui pratiquent une agriculture d'appoint et passent des contrats de bail avec les agro-pasteurs kasséna ou mossi pour la garde de leurs animaux. Suivant les termes du contrat, le pasteur s'occupe des vaches laitières en profitant du lait, tandis que le cheptel confié et le produit de sa croissance reviennent au propriétaire. Celui-ci peut bénéficier également de la fumure organique en demandant le parcage du bétail dans son champ à l'approche de l'hivernage. Cette pratique est très courante dans le village de Boala où les paysans préfèrent confier la garde du gros bétail aux éleveurs peulh, les petits ruminants étant maintenus dans les étables. D'une façon générale, ces deux communautés entretiennent de bons rapports.

Mais le développement de l'activité pastorale est tributaire de nombreuses contraintes :

- Le manque d'eau et de pâturage dans un système de production extensif et de pratique préjudiciable à l'équilibre de l'environnement socio-écologique;
- L'insuffisance du suivi sanitaire, d'où une prédisposition des animaux à certaines maladies (peste, pasteurellose etc);
- Le vol du cheptel organisé par des brigands qui acheminent les animaux vers les marchés Ghanéens;
- L'absence d'un marché à bétail structuré dans la région;

Conscientes de la nécessité d'une amélioration de cette situation, les autorités du pays ont adopté des réformes pour aider les paysans à surmonter les difficultés par une gestion plus efficiente de ressources naturelles.

**Tableau N°13 : Effectif du cheptel par UEA**

| <i>UEA</i> \ <i>Espèces</i> | <i>Bovins</i> | <i>Ovins</i> | <i>Caprins</i> | <i>Asins</i> | <i>Autres</i> |
|-----------------------------|---------------|--------------|----------------|--------------|---------------|
| <i>Boala</i>                | 280           | 400          | 218            | 38           | 5             |
| <i>Kaya</i>                 | 150           | 162          | 288            | 17           | 65            |

Source : Enquête de terrain sur 51 ménages à Boala et 115 à Kaya.

**Tableau N°14 : Estimation des effectifs du cheptel de l'UEA de kaya et de Boala**

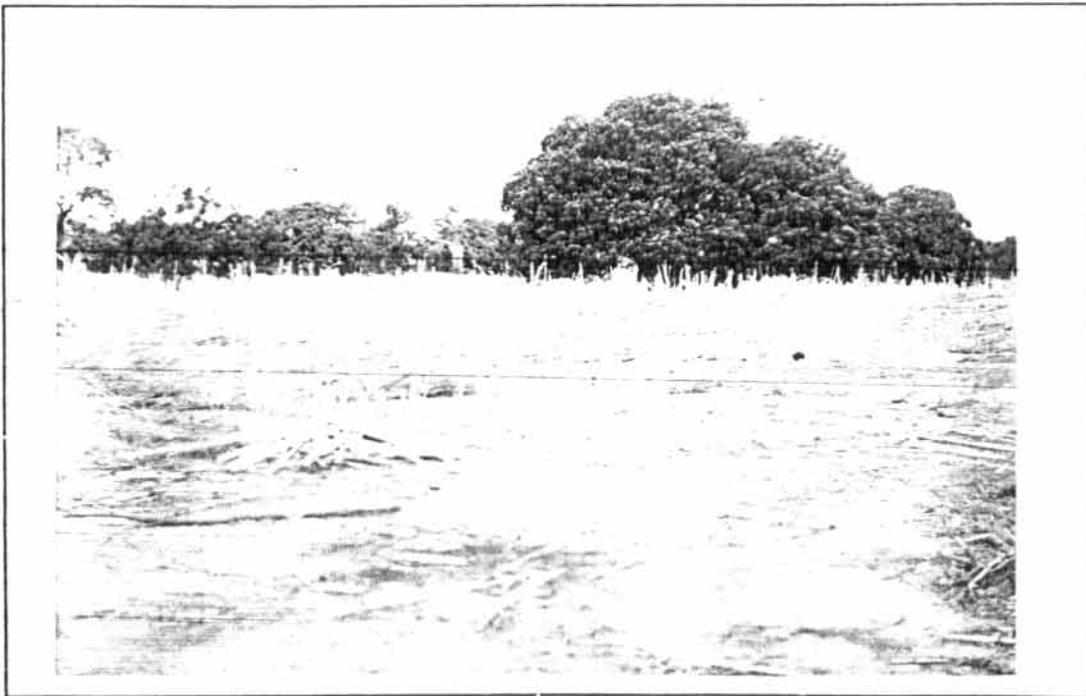
| <i>UEA</i> \ <i>Espèces</i> | <i>Bovins</i> | <i>Ovins</i> | <i>Caprins</i> | <i>Porcins</i> | <i>Asins</i> | <i>Equin</i> | <i>Volaille</i> |
|-----------------------------|---------------|--------------|----------------|----------------|--------------|--------------|-----------------|
| <i>Boala</i>                | 650           | 13500        | 340            | 310            | 150          | -            | -               |
| <i>Kaya</i>                 | 250           | 1 500        | 2 500          | 800            | 50           | 2            | 12 000          |

Source : SPRA du Nahouri

3



4



**Terroir de Kaya :**

Localisation du bas-fond exploité en culture maraîchère :

3) Période où l'eau est toujours disponible

4) Période après le tarissement des eaux.

## **TROISIEME PARTIE**

### ***L'APPROCHE GESTION DES TERROIRS***

## **CHAPITRE V : LE CONTEXTE GENERAL DE L'APPLICATION DE L'APPROCHE GESTION DES TERROIRS AU BURKINA-FASO**

### **1 - Historique**

Depuis quelques années, le terme gestion des terroirs fait l'objet d'une attention particulière. Présentée comme une solution aux problèmes du développement rural, la gestion des terroirs préoccupe les spécialistes relevant des différents départements techniques de l'Etat et ceux des multiples ONG et Projets engagés dans cette lutte. L'approche gestion des terroirs est la résultante de deux séries d'évolution ayant marqué le processus de développement en cours dans ce pays.

#### **1.1 - L'échec des approches antérieures du développement rural**

Trois importantes phases ont marqué l'exécution de la politique agricole au Burkina .Faso.

- L'approche du développement s'est faite, durant la période coloniale, de façon sectorielle et intéressée. Ce sont les compagnies françaises comme la Compagnie Internationale de Développement Rural (CIDR), la Compagnie Français de Développement du Textile (CFDT), le Bureau pour le Développement de la Production Agricole (BDPA) etc qui assuraient la promotion des cultures de rente (coton, arachide) ainsi que l'organisation de leur commercialisation. Ces expériences ont montrés très vite leurs limites car elles tenaient peu compte des équilibres écologiques, des réalités sociales de la communauté et des problèmes fonciers.

- Après les indépendances, des Organismes Régionaux de Développement (ORD) ont été chargés de conduire des programmes sectoriels suivant la spécialité des différentes régions : riz irrigué, production de coton, cultures maraîchères, élevage d'embouche etc. Cependant, plusieurs domaines (pastoralisme, cultures vivrières) ont été occultés dans cette approche qui était très centralisée et peu efficace.

-Ce fut la période des projets intégrés qui succéda en 1984 avec la création des CRPA. Dans bien des cas, ces projets n'étaient intégrés que de nom. Ils s'occupaient bien de plusieurs volets tels que l'artisanat et la promotion féminine par exemple. Mais ces volets étaient plutôt juxtaposés et exécutés sans concertation par des spécialistes différents.

Dans certains cas, plusieurs projets s'occupaient d'un seul programme dans une même localité géographique, engendrant souvent des conflits de compétence. Dans ces conditions, c'est le bailleur qui finance le plus qui obtenait l'estime de la population. Mais il ne réussissait pas forcément son programme à cause de la non implication effective des communautés rurales.

Toutes ces approches ont consisté pour les techniciens à proposer, avec forte conviction et argent à l'appui, leurs solutions aux paysans. Ceci ne rencontrait pas toujours l'approbation des paysans. Aux résultats mitigés de ces différentes expériences de développement, s'ajoutent les effets néfastes d'une crise écologique.

## **1.2 - La dégradation accélérée de l'environnement**

La croissance démographique galopante, le déficit pluviométrique, l'insécurité foncière, les méthodes inadéquates de cultures etc, sont les facteurs essentiels de dégradation de l'environnement :

- La population du Burkina Faso a considérablement augmenté depuis les indépendances. Avec un taux de croissance annuelle de 2,68%, la population est passée de 5 638 203 habitants en 1975 à 7 975 892 habitants en 1985, estimée en 1995 à plus de 10 000 000 d'habitants, soit un doublement de la population tous les 10 ans. Cette croissance démographique entraîne un accroissement des besoins en terres cultivables, élevant ainsi le taux de la pression foncière.

- La fluctuation des isohyètes consécutive à la sécheresse des années 1970 et à la baisse du volume des précipitations annuelles, favorise le phénomène de la désertification.

- L'imprécision qui règne autour du statut juridique des terres du domaine national, rend aléatoires les programmes d'aménagement (bas-fonds, Site Anti-Erosif etc.) à cause de l'insécurité foncière.

- Les méthodes culturales extensives pratiquées par les paysans (défrichage par brûlis, feux de brousse, coupe abusive du bois, réduction du temps de jachère, etc.) ne sont plus adaptées au contexte écologique actuel déjà fragilisé.

Tout cela explique que les «développeurs » se préoccupent davantage des problèmes de l'environnement.

Ainsi, dans le cadre de sa politique nationale, le gouvernement Burkinabé a pris des mesures en faveur de la conservation et de la restauration des équilibres écologiques. Parmi celles-ci, nous retiendrons :

- Le lancement du programme des « trois luttes » (la lutte contre les feux de brousse, la divagation des animaux, la coupe abusive du bois).

- L'élaboration d'un Plan National de Lutte contre la Désertification (PNLD)

- La mise en oeuvre d'une Réorganisation Agricole et Foncière(RAF), avec une cellule opérationnelle qui est le Programme National de Gestion des Terroirs (PNGT). Ce programme est chargé d'assurer une meilleure gestion des ressources naturelles en vue de garantir une maîtrise du processus de développement.

## **2 - La notion de terroir**

La notion de terroir comporte plusieurs définitions suivant le profil du spécialiste qui peut être un agronome, un géographe, etc.

- les agronomes assimilent le terroir au système de culture car les paysages africains se découpent en plusieurs systèmes écologiques souvent différents les uns des autres (bas-fonds, plateaux, glacis, etc.). Cette définition se rapproche beaucoup de celle des géographes.

- pour les géographes, le terroir est l'ensemble des portions d'espaces organisés, présentant des possibilités identiques de production, d'aménagement, de conservation et de renouvellement des ressources naturelles. (G.Duby).

- les spécialistes des questions africaines quant à eux, définissent le terroir comme étant l'ensemble des terres coutumièrement dévolues à une communauté villageoise dans le cadre de l'exercice de ses activités agricoles, pastorales et socio-culturelles. Mais les limites du terroir ainsi défini ne sont pas faciles à fixer du fait des relations sociales existantes au sein d'un système agraire.

La connaissance des limites du terroir et de l'ensemble de ses ressources est pourtant une étape fondamentale pour prétendre à sa gestion.

Gérer un terroir va donc consister à décider de quelle façon utiliser l'espace, quel aménagement y faire (barrages, ouvrages de protection contre l'érosion) en fonction des besoins et des projets du village.

Proposer à un village de gérer son terroir, c'est lui proposer d'envisager globalement les problèmes de production, les problèmes fonciers, les problèmes d'aménagement, car ceux-ci sont liés.

La gestion des terroirs ou approche terroir, est conçue au Burkina Faso comme une approche de développement rural basée sur la participation et la responsabilisation des communautés rurales pour gérer au mieux les ressources du terroir et assurer leur durabilité. Elle associe les actions d'aménagement, les activités agro-sylvo-pastorales et la création des infrastructures socio-économiques.

### **3 - Objectifs et finalités.**

La gestion des terroirs est une option nationale qui vient en réponse à la nécessité de valoriser et d'assurer la durabilité des ressources naturelles. A cet effet, elle se fixe les objectifs suivants:

- oeuvrer pour la conservation ou la restauration des équilibres dans le domaine de l'environnement;
- assurer l'autonomie alimentaire des paysans par l'amélioration de la production agricole;
- responsabiliser les communautés rurales dans la définition et la mise en oeuvre des programmes de développement;
- accroître la participation des populations à la gestion du patrimoine naturel de leur terroir;
- réussir un développement rural intégré, soucieux de la valorisation du capital agro-écologique.

Plusieurs partenaires (ONG, et projets étrangers) dont le projet Aménagement des terroirs du Nahouri (ATN), basé à Pô, assistent le PNGT dans sa mission.

#### **4 - Quelques dispositions de la Réforme Agraire et Foncière (RAF).**

L'imprécision du statut juridique des terres a conduit le gouvernement à l'adoption des textes dès l'avènement des indépendances réglementant la gestion foncière au Burkina Faso. Ces textes ont subi des modifications au cours de leur application. C'est en 1984 qu'il y a eu la promulgation de nouveaux textes non moins explicites que les précédents. Il s'agit de l'ordonnance N°84/050/CNR/Près du 4 Août 1984, portant Réorganisation Agraire et Foncière (RAF) et de son décret d'application portant création du Programme National de Gestion des Terroirs Villageois (PNGTV), fonctionnel depuis 1986. Ce programme prévoit la participation et la responsabilisation des paysans sur la gestion des ressources naturelles de leurs terroirs, bien que la RAF, dans ses dispositions, fasse de l'ensemble des terres du domaine national une propriété de l'Etat.

La RAF est souvent mal traduite par les agents de terrain, ce qui engendre des incompréhensions au niveau des paysans.

Dans tous les cas, il est à signaler que le régime foncier traditionnel est toujours dominant dans tous les villages des deux UEA et que les paysans font rarement des références aux textes de la RAF même lorsqu'ils sont au courant de leur existence.

## **CHAPITRE VI : L'APPROCHE GESTION DES TERROIRS AU NAHOURI.**

### **1 - Présentation du projet et de la société d'exécution.**

Dans le cadre de la coopération bilatérale entre le Burkina-Faso et le Canada, l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI) s'est engagée à soutenir les actions de développement initiées par l'Etat Burkinabé dans plusieurs domaines. C'est ainsi qu'elle a accordé, sous forme de subvention au projet Aménagement des Terroirs du Nahouri (ATN), une somme de 5,8 milliards de francs cfa. Ce projet a été programmé sur une période de 5 ans renouvelable (1990-1995).

L'exécution des travaux a été confiée au groupe Tecsalt par l'ACDI. Agritecsult est une compagnie canadienne vieille de près de quatre décennies d'expériences ayant son siège social à Montréal au Canada. Elle intervient dans plusieurs domaines dont l'agriculture, l'environnement et la foresterie. Sur le plan national, le projet est placé sous la tutelle du Ministère du Plan et de la Coopération, mais le contrôle et le suivi des activités sont assurés par le Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales (MARA).

Le comité conjoint qui assure la direction du projet est composé de deux co-directeurs (un canadien et un burkinabé), un directeur adjoint canadien, un gestionnaire comptable, un ingénieur en génie rural.

Il existe deux catégories de personnel au sein du projet, conformément à la volonté de l'ACDI qui demande la participation de l'Etat Burkinabé au fonctionnement et la gestion du projet : les techniciens de MARA détachés au projet et les contractuels ou professionnels engagés par le projet.

### **2 - Les objectifs**

Le projet ATN a pour but la mise en valeur de l'espace agro-sylvo-pastoral dans diverses localités de la province. Ce projet vise particulièrement les objectifs suivants :

- la sensibilisation et la participation des communautés villageoises aux activités du projet;
- la reconnaissance des terroirs villageois et leur potentiel par les communautés rurales;
- l'établissement et la mise en oeuvre de plans d'aménagement des terroirs;
- la conduite des interventions pluridisciplinaires et complémentaires;
- l'appui logistique, l'assistance technique aux producteurs.

Par ces objectifs, le projet entend contribuer à la conservation des ressources naturelles souhaitées par la population et promouvoir l'autosuffisance alimentaire dans la province. Il étend alors son action dans plusieurs domaines.

### **3 - Les domaines d'intervention**

Le projet ATN a spécifié son intervention dans divers domaines suivant ses objectifs et les priorités observées dans les différents terroirs. Ces domaines se présentent comme suit:

- appui aux organisations villageoises. Cette activité comporte un ensemble d'études (études du milieu socio-économique, réalisation d'outils cartographiques, délimitation du terroir etc) destinées à faire connaître le milieu et sa dynamique d'ensemble. La somme consacrée à cette activité représente 6,20% du budget total.
- Animation/Sensibilisation/Formation : Dans le souci de faciliter la compréhension et l'adhésion des communautés rurales et des agents techniques sur l'approche terroir, le projet a élaboré une démarche ascendante qui tient compte des réalités de la province et recherche l'amélioration des capacités conceptuelles et du niveau technique des acteurs sociaux. 8,7% du budget total est destiné à cette activité.
- Environnement/Agriculture et Pastoralisme: Les activités associées à ce thème sont destinées à l'aménagement du potentiel de production par des actions spécifiques (site anti-érosif, nouvelles techniques culturales, fosses fumières, etc.). Dans le domaine de l'environnement, des actions sont également entreprises pour la protection et la restauration des équilibres socio-écologiques. 12% du budget total a été consacré à ce programme.

- Hydraulique villageoise: Parmi les mesures incitatives, cette activité occupe une place de choix, car le problème d'approvisionnement en eau potable est crucial dans les villages pilotes. Un nombre important de forages a été réalisé, ainsi que la construction de puits busés. La part attribuée au financement de ce secteur atteint 5% du budget.

- Irrigation : Pour amoindrir les contraintes liées à la production des cultures pluviales, l'irrigation offre de nombreuses possibilités (production de riz, maraîchage, etc.) Le financement de cette activité représente 20,75% du budget.

- Activités productives : Il s'agit d'actions conçues à petite échelle par les communautés, avec l'appui du projet (moulin à grain , banque de céréale, boutiques villageoises, etc ) recevant 9,20% du budget.

- Gestion/Coordination/Liaison: L'efficacité du fonctionnement et la stabilité du projet doivent être assurées par une gestion crédible au niveau du personnel, mais aussi des finances. La structure de gestion est complexe, ce qui engendre d'énormes dépenses de fonctionnement, soit 36,75% du budget prévu.

#### **4 - La méthodologie d'approche**

L'approche gestion des terroirs privilégie une démarche flexible et itérative à cause de la complexité et de la diversité des cas rencontrés. Cette approche a en outre, un caractère ascendant et décentralisé, ce qui prolonge la période de son exécution. La mise en application des principes et la réalisation des objectifs qu'elle s'est fixée, nécessite l'élaboration d'une stratégie d'intervention cohérente.

La stratégie mise en place au Nahouri est largement inspirée de la démarche du PNGT et se déroule en quatre principales étapes:<sup>11</sup>

- La première étape se consacre à la sensibilisation et à la formation des communautés rurales pour une prise de conscience collective sur les problèmes et les contraintes écologiques vécus.

---

<sup>11</sup> Plan d'action annuel 1990-1991

Cette prise de conscience doit susciter un intérêt de la part des paysans et les convaincre ainsi de la nécessité de gérer rationnellement les ressources de leur terroir.

- La seconde étape consiste à la délimitation des terroirs, à l'établissement du diagnostic des ressources. Ce travail est réalisé par les représentants de la communauté rurale, en collaboration avec les services techniques. Au cours de cette étape, la définition et la lecture d'un plan d'aménagement foncier seront présentées aux paysans.

- La troisième étape comprend la négociation d'un contrat social entre la communauté villageoise et l'Etat, assisté par le projet. Selon les termes de ce contrat, les collectivités locales s'engagent à observer un certain nombre de règles relatives à la conservation et la restauration des ressources naturelles du terroir (contrôle des défrichements et des feux de brousse, mise en défens de certaines zones, rationalisation des pâturages, etc). En contrepartie, les services techniques s'engagent à financer des activités prioritaires définies par la population (aménagement des bas-fonds, site anti-érosif, équipements agricoles, reboisement, infrastructures villageoises, etc.). La réalisation de ces projets est planifiée soigneusement dans le temps, en commun accord avec les paysans.

- La quatrième et dernière étape se résume à l'exécution du contrat social par tous les intervenants dans le milieu. Parallèlement l'action de sensibilisation/animation/formation se poursuivra auprès des villageois, afin de faciliter l'assimilation de la méthodologie de développement.

Dans le souci de rentabiliser son intervention, le projet s'est imposé des principes pour la réussite de sa stratégie. Ainsi, la collaboration avec les services techniques déjà en place, l'implication et la participation des communautés de base aux réalisations limiteront certaines charges récurrentes.

En outre, pour la pérennité des interventions à la fin du projet, l'assistance des services techniques s'avère indispensable. Le projet a alors très vite développé des relations de partenariat avec ces services.

## **CHAPITRE VII : LES PARTENAIRES TECHNIQUES DU PROJET**

### **1 - Les services provinciaux du CRPA**

La province du Nahouri relève du Centre Régional de Production Agro-pastorale (CRPA) du Centre-Sud dont le siège est à Manga dans le Zoundwéogo. Il existe dans chaque province, des services décentralisés qui constituent le relais de la structure centrale. Celle-ci se trouve ainsi divisée en trois services distincts qui s'occupent chacun de volets différents:

- Le Service Provincial de l'Agriculture (SPA), chargé de l'encadrement et de la vulgarisation agricole, se subdivise en 5 Zones d'Encadrement Agricole (ZEA), comprenant 14 Unités d'Encadrement Agricole (UEA) fonctionnelles. La zone d'encadrement agricole correspond au niveau départemental et se compose de plusieurs UEA. Chaque UEA est constituée par au moins 6 villages, placés sous la responsabilité d'un agent UEA. C'est l'UEA (qui correspond à l'appellation « terroir pilote ») que le projet a retenu. Le SPA compte environ 21 fonctionnaires, dont 14 agents UEA, 5 chefs ZEA, 3 techniciens spécialisés (TS) et 1 chef SPA. Ce service joue un rôle prépondérant dans le cadre de la coopération ATN/CRPA, en particulier par l'intermédiaire des agents UEA qui sont les interlocuteurs privilégiés du projet.
- Le SPRA (Service Provincial des Ressources Animales) est également l'un des services charnières du CRPA. Il s'occupe principalement de la coordination de toutes les activités en matière d'élevage. Les différentes cellules (santé animale, production des industries animales) ne sont pas fonctionnelles faute de personnel. Le service est divisé en 5 Zones d'Encadrement d'Elevage (ZEE), dirigées par un agent technique d'élevage. Seule la ZEE de Guiaro comporte une Unité d'Encadrement d'Elevage (UEE) mise en place par le projet ATN. Elle n'est pas fonctionnelle actuellement faute d'agents. L'insuffisance de personnel constitue ainsi un handicap sérieux pour l'amélioration de la production animale dans une zone qui a pourtant un important potentiel pastoral.
- Le Service Provincial d'Organisation et de la Formation Professionnelle des Producteurs (SPOFPP) : C'est l'un des trois services décentralisés du CRPA; il s'occupe essentiellement de l'organisation et de la formation professionnelle des producteurs. Les écoles rurales et les Centres de Formation des Jeunes Agriculteurs (CFJA) relèvent également de ce service. Ces centres sont au nombre de 9 dans la province, avec un effectif total de 232 jeunes agriculteurs en formation.

## **2 - Le Service Provincial de l'Environnement et de l'Eau (SPEE)**

Ce service est chargé du suivi et de la protection des espèces végétales et fauniques des écosystèmes de la province. Il s'occupe également de la vulgarisation dans le domaine du reboisement par la création des pépinières villageoises et de l'encadrement des pépiniéristes et autres producteurs, participe à l'établissement des plans d'action annuels sur l'environnement dans le cadre de sa collaboration avec le projet. Le service enregistre un manque crucial de personnel, ce qui compromet le succès de sa mission.

## **3 - La Direction Provinciale de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation DPEBA**

Ce service relève du Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation (MEBA) et s'occupe des programmes de l'enseignement de base et de l'alphabétisation dans la province du Nahouri. Il compte au total 40 écoles dont 11 de 6 classes et 29 de 3 classes. Le taux de scolarisation au Nahouri est de 42,97%. Il est plus élevé chez les garçons: 49,62% contre 35,96% chez les filles.

Le projet apporte un soutien substantiel à ce service au niveau de la réfection et de la reconstruction des salles de classe ou du financement des programmes d'alphabétisation.

## **4 - La Direction Provinciale de la Santé, de l'Action Sociale et de Famille (DPS/ASF)**

Nous avons dans la province un seul centre médical (Pô). 5 Centre de Soins Primaires de Santé (Tiébélé, Kaya, Ziou, Guelwongo et guiaro) et quelques dispensaires (Aménagement des Vallées de la Volta (AVV), Zecco etc). Les CSPS et le Centre Médical (CM) sont équipés de dépôts pharmaceutiques, mais ceux-ci sont peu fournis en médicaments.

Le Nahouri, compte un CM pour 113 957 habitants et un CSPS pour 23 991 habitants<sup>12</sup>. La population doit parcourir en moyenne 11,6 km pour acquérir des soins de santé. A titre indicatif, l'OMS préconise une moyenne de 7 km. Ceci traduit un déficit au niveau de ces

---

<sup>12</sup> Deuxième plan de développement populaire de la province (1991-1995)

infrastructures. Mais la proximité du Ghana et le coût relativement bas des produits ghanéens a une incidence sérieuse sur la fréquentation de ces centres de santé qui est irrégulière dans certaines localités (Pô, Tièbèlé, Kaya).

Le service de l'action sociale basé à Pô se compose d'un nombre important de monitrices et de quelques éducateurs sociaux.

L'appui du projet dans le domaine de la santé a consisté à la construction et à l'équipement de pharmacies villageoises (Ziou, Kaya etc). Il a également participé à la construction des centres Santé Maternelle et Infantile (SMI) de (Pô).

### **5 - L'administration locale**

Il s'agit des structures départementales (préfecture) et provinciale (haut commissariat) dont dépendent les terroirs pilotes du projet. Dans le cadre de cette collaboration, le haut-commissariat membre du comité technique participe à l'élaboration du programme d'action annuel. L'administration locale est également sollicitée pour le choix des villages pilotes, car elle a une profonde connaissance des populations concernées

### **6 - Les autres projets de développement**

L'Aide à l'Enfance Canadienne/Burkina Faso (AEC/BF) intervient au Nahouri depuis 1982 principalement dans l'agriculture, la santé, l'éducation, les activités des organisations paysannes. Elle est présente dans 13 villages relevant des départements de Ziou et Zecco.

Ce projet était à la fin de son mandat lorsque Agritecsult initiait le sien. Son expérience a permis à l'ATN de consolider de nombreux acquis.

## **CHAPITRE VIII : LES REALISATIONS DU PROJET ET LEUR IMPACT**

Les réalisations touchent l'ensemble des terroirs pilotes et concernent plusieurs domaines. La plupart ont été faites avec la participation accrue des bénéficiaires (les villageois).

La première partie de ce chapitre, donne un aperçu de la situation sur l'ensemble de la province; la seconde est consacrée à l'analyse des terroirs étudiés.

### **1 - Les données générales.**

#### **1.1 - Les études et les plans d'aménagement**

Plusieurs études ont été réalisées par et pour le projet. Elles répondent à un besoin et ont été des moyens nécessaires pour la définition des options et des orientations de l'action du projet. Les études de base menées au cours des deux premières années, ont permis de mieux connaître le milieu physique et la dynamique socio-économique de la province et terroirs pilotes.

Ces études ont été réalisées par des services privés (Afric-Consult, Sahel Consult, Géo-Tech) et des sociétés para-publiques (BUNASOL, ONBAH, CRPA etc.) Le projet a également fait appel à des consultants et à des sous traitants pour l'exécution des travaux d'aménagement et la réalisation de diverses formations professionnelles. Il a, en outre, fourni un encadrement adéquat et un support logistique approprié à près d'une dizaine de stagiaires Burkinabé et Canadiens.

Selon le PNGT, le projet ATN est l'un des projets GT ayant mené d'aussi nombreuses études dans divers domaines. (Connaissance du milieu physique et humain, faisabilité des projets, évaluation et impact des actions, etc). Toutes ces études fournissent des informations fiables et précises aux éventuels utilisateurs (stagiaires, chercheurs et agents techniques). Le budget consacré à ces études représente plus de 45% du budget total du projet. Ce coût très élevé des études est inquiétant dans la mesure où celles-ci ne sont pas indispensables et sont souvent sous exploitées. Elles servent plutôt de justification au bailleur de fonds à Montréal (Canada).

## **1.2 - Aperçu général sur l'action du projet.**

Les collectivités locales du Nahouri ont bénéficié de quelques équipements financés par le projet. Il s'agit des insitatifs réalisés comme mesure d'accompagnement pour la réussite de la gestion des terroirs. Cette forme d'appui a été hautement appréciée par les bénéficiaires. Elle a suscité un engagement des populations dans les villages pilotes et au delà, dans toute la province. Les caisses populaires sont par exemple des institutions indispensables pour la relance de l'économie. Elles sont profitables pour toute la région.

Par ailleurs, ces réalisations couvrent tous les secteurs de la vie économique (cf tableau N°15). Mais avec la fin des activités du projet, il se pose le problème de la gestion et de la durabilité de ses réalisations (Kaya).

**Tableau n° 15 : les réalisations du projet.**

| <b>REALISATIONS</b>                   | <b>TOTAL REALISE</b> |
|---------------------------------------|----------------------|
| <b>INCITATIFS ENVIRONNEMENTAUX</b>    |                      |
| Pépinière départementale (unité)      | 5                    |
| Pépinière villageoise (unité)         | 11                   |
| Forêt villageoise (ha)                | 210                  |
| Reboisement (ha)                      | 51                   |
| SAE cordons pierreux (ha)             | 1005                 |
| SAE diguettes compactées              | 411                  |
| <b>INCITATIFS ECONOMIQUES</b>         |                      |
| Moulins (unité)                       | 9                    |
| Savonnerie (unité)                    | 2                    |
| Fonds de roulement (unité)            | 14                   |
| Boeufs de trait (paire)               | 6                    |
| Ane de trait (unité)                  | 7                    |
| Outillage agricole /transport (unité) | 16                   |
| Fosses fumières (unité)               | 1500                 |
| Champs d'essai paysans (unité)        | 14                   |
| Centre test (unité)                   | 1                    |
| Projet avicole (unité)                | 1                    |
| Cultures fourragères (ha)             | 3,5                  |
| Produits vétérinaires (unité)         | 1                    |
| Concours agricoles (unité)            | 2                    |
| Appui caisse populaire (unité)        | 2                    |
| Petit commerce-boutique (unité)       | 1                    |
| Centre de tissage (unité)             | 1                    |
| Appui matériel maraîchage (unité)     | 2                    |
| Banque à céréale (unité)              | 3                    |
| Appui embouche ovine (unité)          | 1                    |
| <b>INFRASTRUCTURES</b>                |                      |
| Micro-barrage (unité)                 | 1                    |
| Digues filtrantes (unité)             | 2                    |
| Périmètre irrigué (ha)                | 32                   |
| Piste rurale (km)                     | 23                   |
| Forages (unité)                       | 32                   |
| Parcs de vaccination (unité)          | 7                    |
| Logements/bureaux (unité)             | 8                    |
| Centres de formation (unité)          | 13                   |
| Appui garderie (unité)                | 9                    |
| Puits maraîchers (unité)              | 2                    |
| Puits forestiers (unité)              | 1                    |
| Aire d'abattage (unité)               | 1                    |
| Local séchage peaux (unité)           | 1                    |
| Cases de maternité (unité)            | 4                    |

Source: Projet ATN 1995

## **2 - La situation dans la zone d'étude.**

### **2.1 - Les infrastructures socio-économiques**

Au niveau de la méthodologie d'approche du projet, les deux dernières étapes sont consacrées à la négociation et à l'exécution d'un contrat portant sur un plan d'aménagement du terroir.

La réalisation des infrastructures socio-économiques est une mesure incitative efficace pour la mobilisation des producteurs. En fonction donc des besoins de la population identifiés au cours des séances d'animation / sensibilisation et formation des producteurs, le projet finance les activités proposées et retenues. Ces réalisations concernent les aspects ci-dessous cités et consignés dans les tableaux 16 et 17.

- La construction des logements/bureaux pour les agents UEA, UEE dans le but de les rapprocher de la population. Ces conditions offertes désormais aux agents constituent une source de motivation. Boala compte deux logements/bureaux et Kaya en compte un seul. Ce volet a concerné également la réfection (tableaux 16 et 17) d'une école, d'un CFJA, et d'une pharmacie villageoise à Kaya.

- La réalisation des puits et forages est aussi un important volet, permettant de réduire le déficit en eau de boisson. 5 forages ont été construits à Kaya et 4 à Boala. Il reste néanmoins des efforts à fournir pour la couverture des besoins estimés.

- Les parcs de vaccination réalisés sont au nombre de 4 : 2 à Kaya et 2 à Boala. Ils représentent une tentative de solution aux multiples problèmes des éleveurs en matière de santé animale. Dans les terroirs à vocation pastorale comme Boala, les maladies bovines constituent l'une des principales contraintes au développement de l'élevage.

- L'aménagement des pistes rurales a rendu possible le désenclavement de certaines zones. Il s'agit de la piste rurale longue de 23 km, allant de Sarro à Boala. Les possibilités d'accès à cette zone vont accroître les échanges avec la ville de Pô (écoulement des produits agricoles surtout).

Par ailleurs, des études de faisabilité sur la piste de Kaya ont été réalisées. Le coût élevé de ce projet n'a pas rendu possible son exécution, bien que son intérêt économique ait été clairement établi. En effet, le terroir de Kaya est un grand producteur de produits maraîchers. Il assure l'approvisionnement de la ville de Pô et des villes frontalières du Ghana.

- Des réalisations à caractère purement économiques comme les moulins à grain, les petites savonneries, les boutiques villageoises, ont aussi suscité des motivations chez les producteurs. Ces unités économiques sont surtout destinées aux femmes, dans le souci de favoriser leur intégration au développement économique de la région. D'autres unités économiques et des fonds de roulement ont été octroyés aux organisations paysannes dans le cadre de l'appui aux activités de production.

D'une façon générale, les paysans sont plus préoccupés par la réalisation des infrastructures, en raison du sous équipement dont souffrent leurs terroirs (cf Tableaux N° 16 et 17. )

**Tableau n° 16 : Infrastructures de l'UEAde Boala.**

| Type d'infrastructures   | Boala | Bouya | Poré * | Koumbili | Koro * | Nitiana * | Boassan | Total |
|--------------------------|-------|-------|--------|----------|--------|-----------|---------|-------|
| Forages                  | 2     | 1     | 1      | 1        | 0      | 0         | 0       | 5     |
| Puits busés              | 1     | 0     | 0      | 1        | 0      | 0         | 0       | 2     |
| Puits traditionnels      | 1     | 0     | 0      | 4        | 0      | 0         | 0       | 5     |
| Moulins                  | 1     | 0     | 0      | 0        | 1      | 0         | 0       | 2     |
| Parcs de vaccination     | 1     | 1     | 0      | 0        | 0      | 0         | 0       | 3     |
| Aire de dressage         | 1     | 0     | 0      | 0        | 0      | 0         | 0       | 1     |
| Centre d'alphabétisation | 1     | 1     | 0      | 1        | 0      | 1         | 0       | 4     |
| Pépinières villageoises  | 1     | 1     | 0      | 1        | 0      | 0         | 0       | 3     |
| Logement/bureau/UEA      | 1     | 1     | 0      | 1        | 0      | 1         | 0       | 3     |
| Logement/bureau/UEE      | 1     | 1     | 0      | 1        | 0      | 0         | 0       | 3     |
| Boutique villageoise     | 1     | 0     | 0      | 0        | 0      | 0         | 0       | 1     |
| Maternité                | 1     | 0     | 0      | 0        | 0      | 0         | 0       | 1     |
| PSP                      | 1     | 0     | 0      | 0        | 0      | 0         | 0       | 1     |
| Fosses fumières          | 77    | 2     | 0      | 5        | 5      | 0         | 0       | 91    |

source : Projet ATN 1995

\* Villages non concernés par l'étude.

**Tableau N°17 : Infrastructures de l'UEA de Kaya.**

| Type d'infrastructures  | Fabolo | Kaforo* | Kantialo | Kaya<br>Poungou* | Korso | Navio | Total |
|-------------------------|--------|---------|----------|------------------|-------|-------|-------|
| Barrages                | 0      | 0       | 0        | 0                | 0     | 0     | 0     |
| Puits busés             | 1      | 1       | 2        | 1                | 3     | 4     | 12    |
| Forages                 | 2      | 1       | 3        | 1                | 3     | 1     | 11    |
| Ecole                   | 0      | 0       | 1        | 0                | 0     | 0     | 1     |
| CFJA                    | 1      | 0       | 0        | 0                | 0     | 0     | 1     |
| CSPS                    | 0      | 0       | 1        | 0                | 0     | 0     | 1     |
| Pharmacie villageoise   | 0      | 0       | 1        | 0                | 0     | 0     | 1     |
| Parc de vaccination     | 1      | 0       | 1        | 0                | 1     | 0     | 3     |
| Magasin villageois      | 0      | 0       | 0        | 0                | 0     | 0     | 0     |
| Banque de céréales      | 0      | 0       | 0        | 0                | 0     | 0     | 0     |
| Moulins                 | 2      | 0       | 0        | 0                | 0     | 3     | 5     |
| Fosses fumières         | 25     | 0       | 42       | 20               | 38    | 3     | 128   |
| Pépinières villageoises | 1      | 0       | 1        | 0                | 1     | 0     | 3     |

source : Projet ATN 1995

\* Villages non concernés par l'étude.

## **2.2 - Les aménagements et la vulgarisation agricole**

L'activité agro-pastorale occupe la majorité de la population active dans les terroirs. L'avenir de ce secteur est pourtant sérieusement menacé par la dégradation accélérée des ressources naturelles observée ces dernières décennies. C'est ainsi que dans son programme de développement, le projet a mis un accent particulier sur les aménagements et la vulgarisation agricole, dans le but d'améliorer le potentiel productif de la région. Un des volets importants de cette vulgarisation concerne la construction des Sites anti-érosifs (SAE) et des diguettes compactées.

D'après nos enquêtes, 90% des ménages ont réalisé des sites anti-érosifs à Kaya contre 74% à Boala. Le taux relativement bas dans l'UEA de Boala est lié à la fertilité des sols non encore endommagés par l'érosion. A Kaya par contre, la construction des SAE est une activité importante découlant de l'état de dégradation des terres .

En plus de ces ouvrages anti-érosifs, le projet a financé l'aménagement de bas-fonds. Il s'agit de la construction d'un micro-barrage équipé de deux digues filtrantes à Boala permettant d'exploiter 4 ha de terre. La conception de cet ouvrage n'a pas eu l'assentiment des paysans.

Ils déclarent n'avoir pas demandé ce type d'ouvrage qui apparaît à leurs yeux comme un investissement "inutile". Ainsi il ne s'est pas manifesté des efforts pour sa rentabilisation pendant près de deux campagnes.

Dans le souci de limiter les dépenses et les charges récurrentes, le projet n'a pas assuré directement la vulgarisation agricole; il s'est plutôt appuyé sur les agents UEA. Ces agents suivent régulièrement des séminaires et des formations de recyclage organisés à leur intention par le projet.

Dans les terroirs pilotes, un accent est mis sur la modernisation des méthodes culturales (culture attelée, semis en ligne, utilisation d'engrais et/ou de compost). Au total, 128 étables et fosses fumières ont été construites à Kaya contre 91 à Boala. (Tableau n°18 et planches 5 et 6) Mais en ce qui concerne l'application des thèmes vulgarisés, l'UEA de Boala et principalement le village de Boala semble avoir consenti plus d'effort que Kaya : sur l'effectif des ménages enquêtés, 43 % des producteurs appliquent toutes les techniques vulgarisées dans la première localité contre seulement 6 % dans la seconde (Tableau N° 18).

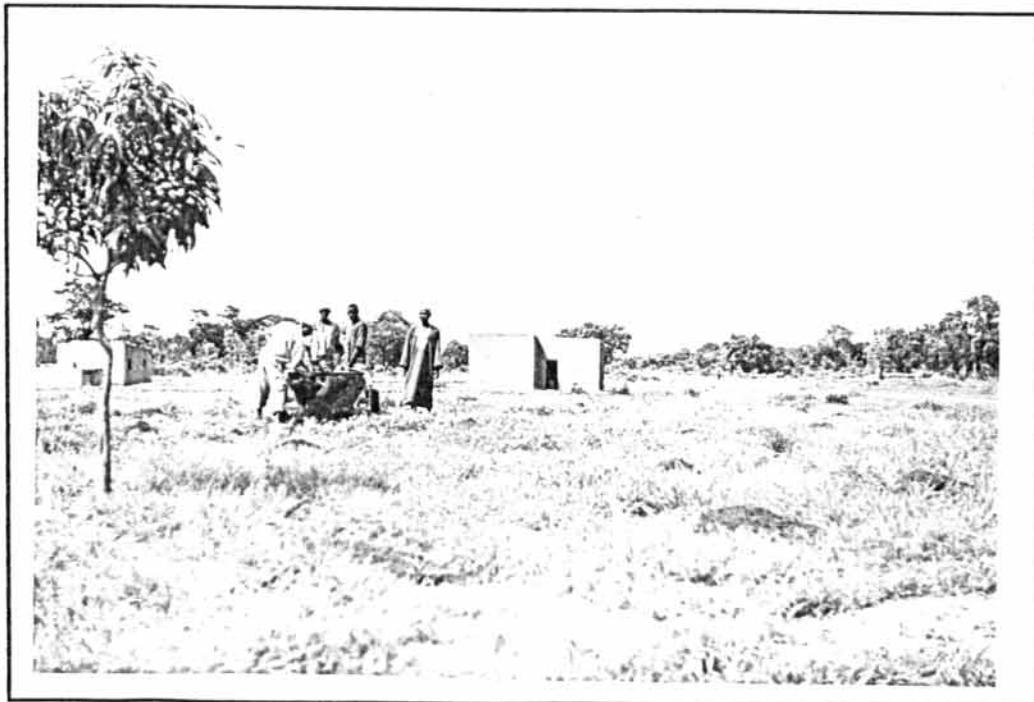
Le sous encadrement des producteurs dans l'UEA de Kaya s'explique par l'importance des migrations agricoles qui drainent les paysans vers des terroirs étrangers sur plus de 30 km en moyenne. Dans ces conditions, l'accès à des champs devient pratiquement impossible pour l'agent d'encadrement.

Dans le village de Boala, le nombre élevé des producteurs alphabétisés et/ou scolarisés et leur ardeur au travail a favorisé l'appropriation rapide des différentes innovations proposées. Ces aptitudes ont permis à ce village d'obtenir plusieurs prix spéciaux aux concours agricoles organisés par le projet et/ou le CRPA, dans le but de stimuler la production.

5



6



**TERROIR DE BOALA :**

Ouverture d'une étable fumièrè : la fumure organique est enlevée, puis répandue dans le champ pour améliorer la productivité de celui-ci.

**Tableau n° 18: Les techniques d'aménagement**

| Villages         | Nombre de ménages | Nombre de ménages pratiquant : |                   |           |           |                 |                |                |            |
|------------------|-------------------|--------------------------------|-------------------|-----------|-----------|-----------------|----------------|----------------|------------|
|                  |                   | compost                        | fumure. organique | engrais   | pesticide | labour av.semis | semis en ligne | culture atelée | SAE        |
| Boala            | 20                | 13                             | 13                | 13        | 11        | 20              | 18             | 19             | 19         |
| Bouya            | 12                | 2                              | 1                 | 0         | 0         | 10              | 7              | 7              | 4          |
| Koumbili         | 13                | 1                              | 0                 | 0         | 0         | 13              | 5              | 6              | 9          |
| Boassan          | 6                 | 1                              | 0                 | 0         | 0         | 6               | 5              | 5              | 1          |
| <b>Total UEA</b> | <b>51</b>         | <b>17</b>                      | <b>14</b>         | <b>13</b> | <b>11</b> | <b>49</b>       | <b>35</b>      | <b>37</b>      | <b>33</b>  |
| Fabolo           | 31                | 2                              | 2                 | 4         | 1         | 19              | 4              | 15             | 24         |
| Korso            | 33                | 5                              | 9                 | 2         | 0         | 26              | 5              | 13             | 30         |
| Kantialo         | 29                | 5                              | 15                | 0         | 0         | 23              | 1              | 8              | 29         |
| Navio            | 22                | 0                              | 4                 | 0         | 1         | 9               | 0              | 8              | 20         |
| <b>Total UEA</b> | <b>115</b>        | <b>12</b>                      | <b>30</b>         | <b>6</b>  | <b>6</b>  | <b>77</b>       | <b>10</b>      | <b>44</b>      | <b>103</b> |

Source : Enquête terrain. 1996

### **3 - La protection des écosystèmes.**

La province du Nahouri est l'une des provinces au Burkina ayant encore des ressources forestières relativement abondantes : 137 300 ha de forêt, (soit 38% de la surface provinciale) sont retenus pour la conservation des écosystèmes forestiers et fauniques. L'importance des activités anthropiques accélérant la dégradation des ressources naturelles a conduit le projet ATN à insister sur le volet environnement dans le cadre de la gestion des terroirs. C'est ainsi qu'en collaboration avec le SPEE, des pépinières villageoises ont été réalisées. Nous avons ainsi 6 pépinières dans les deux villages (3 à Kaya et 3 à Boala). Des paysans ont bénéficié de stages de formation pour la gestion de ces unités qui combleront désormais les besoins en plants des villageois. (Accacia, Ecalyptus, manguiers)

## **CHAPITRE IX : APPUI DU PROJET AUX PRODUCTEURS**

### **1 - L'organisation et la promotion des paysans**

#### **1.1 - Les organisations socio-professionnelles**

Dans tous les villages, il existe des organisations et associations traditionnelles des paysans créées autour des activités à caractère social et traditionnel (groupe d'entraide pour les travaux agricoles, organisation de funérailles etc).

De nos jours, l'encadrement agricole a suscité et favorisé l'émergence des groupements villageois modernes. Ces groupements villageois constituent le répondant officiel des différents intervenants (CRPA, projet) dans les villages.

Il existe dans chacun des villages encadrés par le projet, au moins deux groupements villageois dont un Groupement Villageois des Femmes (GVF) et un Groupement Villageois des Hommes (GVH) . Dans certaines localités (Boala), les éleveurs ont aussi leur groupement.

L'UEA de Kaya compte 5 GVF et 2 GVH (Tableau N° 19). Les GV du villages de Fabolo, Korso et Kantialo impliqués dans les activités de GT sont beaucoup plus fonctionnels. Ceci s'explique par les mesures incitatives qu'assure le projet (don de vivres et de matériels de production agricole, réalisation d'infrastructures).

Les organisations paysannes sont plus nombreuses à Boala 5 GVF et 7 GVH (Tableau N° 20).

Les principales activités menées par ces GV sont :

- la participation aux travaux d'encadrement agricole;
- l'action de reboisement et de construction des SAE;
- la construction des infrastructures sociales (centre d'alphabétisation, logements, pistes rurales, points d'eau etc.);
- l'organisation du petit commerce (fabrique de savon, élevage d'embouche).

L'implication des paysans dans les travaux collectifs est plus importante à Boala qu'à Kaya. Cela pourrait s'expliquer par la présence de producteurs alphabétisés et très influents dans cette localité. En outre, le sérieux avec lequel l'encadreur dirige les animations est un facteur de mobilisation qui instaure la confiance chez les producteurs.

Nous observons par ailleurs, plus de mobilisation et d'organisation au niveau des GVF à Kaya comme à Boala. Cette mobilisation est perceptible au cours des rencontres. Le taux de participation est toujours plus élevé (60% contre seulement 25% au niveau des GVH) malgré leurs multiples occupations.

En effet, la femme kasséna est le pilier de la famille. Elle contribue énormément à l'auto-suffisance alimentaire par sa capacité de production (champs personnels de riz, d'arachide, et de céréales). Dans le domaine du petit commerce, elle se distingue également par la vente des produits maraîchers et céréaliers, la confection et la vente du beurre de karité et du "soumbala".

En plus de ce rôle économique indéniable, la femme, assure d'autres fonctions non moins importantes :

- la fonction domestique (entretien de la maison, préparation des repas etc.);
- la fonction de reproduction qui l'expose à de sérieux risques liés à l'insuffisance du suivi sanitaire, à la sous alimentation etc.

Conscients de ces conditions de vie pénibles, les paysans se sont organisés en GV dans l'espoir d'améliorer leur situation. Ils rencontrent cependant dans cette lutte, d'énormes difficultés dont les principales sont :

- l'analphabétisme des producteurs et membres des GV;
- les problèmes d'organisation liés à l'insuffisance de l'encadrement;
- le manque d'équipements agricoles pour la conduite des travaux du groupe;
- l'absence d'une structure de crédit;
- l'insuffisance des infrastructures socio-économiques (banque de céréale, moulin à grains, petites savonneries).

**Tableau N° 19 : Les organisations paysannes**

| <i>Villages</i>  | <i>GVH</i>             |                        | <i>GVF</i>             |                        | <i>Année de création</i> |               |
|------------------|------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|--------------------------|---------------|
|                  | <i>Nbre de groupes</i> | <i>Nbre de membres</i> | <i>Nbre de groupes</i> | <i>Nbre de membres</i> | <i>Hommes</i>            | <i>Femmes</i> |
| Fabolo           | 1                      | 180                    | 1                      | 34                     | 1990                     | 1985          |
| Korso            | 1                      | 90                     | 1                      | 90                     | 1991                     | 1990          |
| Kantialo         | 0                      | -                      | 1                      | 70                     | -                        | 1982          |
| Navio            | 0                      | -                      | 1                      | 150                    | -                        | 1986          |
| <b>Total UEA</b> | <b>2</b>               | <b>270</b>             | <b>4</b>               | <b>344</b>             | -                        | -             |
| Boala            | 2                      | 92                     | 1                      | 140                    | 1979                     | 1991          |
| Bouya            | 2                      | 30                     | 1                      | 51                     | 1986                     | 1992          |
| Koumbili         | 1                      | 46                     | 1                      | 58                     | 1990                     | 1991          |
| Boassan          | 1                      | 22                     | 1                      | 27                     | 1991                     | 1993          |
| <b>Total UEA</b> | <b>6</b>               | <b>190</b>             | <b>4</b>               | <b>276</b>             | -                        | -             |

Source : Enquêtes terrain 1995

### **1.2 - La formation des paysans**

L'analphabétisme constitue l'un des handicaps majeur à la réussite des programmes de développement dans les zones rurales. Il est donc nécessaire de travailler à l'amélioration du niveau d'alphabétisation pour faciliter l'apprentissage et l'assimilation des concepts nouveaux. C'est dans ce souci que le projet ATN a fait de la formation des producteurs une priorité dans son plan d'action.

Ainsi, plus de 80 séances de formation ont été dispensées pour un total de près de 50000 personnes dont des voyages d'étude et des projections audio-visuelles dans les villages.<sup>13</sup> Ces formations ont porté sur divers thèmes allant du programme d'alphabétisation à la gestion des terroirs et à la gestion des unités économiques.

Des voyages d'étude ont été périodiquement organisés à l'intention des producteurs. A cet effet, des paysans de Boala et de Kaya se sont rendus dans les provinces plus avancées en GT (Ouahigouya, Kongoussi, Koudougou, etc). Ces voyages ont permis aux producteurs

<sup>13</sup> Bilan annuel 1993-1994

d'apprécier les réalités des autres contextes socio-écologiques, et de tirer profit des des expériences acquises.

Au total, près de 37 000 000 de francs CFA ont été alloués au volet formation. Selon nos enquêtes, 40% environ des chefs de ménage ont suivi une formation à Boala contre seulement 11,3% à Kaya.

Les formations sont parfois compromises par l'insuffisance de capacités opérationnelles chez les paysans. Les séances de restitution /bilan ne sont pas organisées par les paysans formés à l'intention des autres membres du groupement. De même, il n'existe pas une rotation dans le choix des paysans bénéficiaires des formations, si bien que, les mêmes personnes sont toujours retenues, avec pour seule motivation, les perdièmes et autres avantages perçus. Très souvent, des paysans formés sont incapables de rappeler au besoin, le thème d'une formation suivie, encore moins son contenu. Malgré ces insuffisances les producteurs affichent un intérêt pour les activités du projet.

## **2 - La participation paysanne aux activités du projet.**

L'un des principes de l'approche GT est la participation et l'implication des communautés rurales est une étape fondamentale de l'approche GT. Fort de ce constat, le projet s'est attelé à organiser les groupements villageois qui deviennent les répondants privilégiés et déterminants.

Dans l'UEA de Kaya, la participation paysanne se limite pour l'instant, à un apport de main d'oeuvre pour les travaux initiés par le projet. (Aménagement des SAE, construction d'infrastructures : forages, logement/bureau, centre d'alphabétisation etc).

En revanche, à Boala, la participation de la population est plus forte. En plus de l'apport en main d'oeuvre, les collectivités s'impliquent dans la conduite des activités et aspirent à l'appropriation des techniques et connaissances vulgarisées. Dans ce contexte, la forme de participation mérite une attention particulière en ce sens qu'elle n'est plus seulement perçue comme une politique visant essentiellement la réduction des charges financières. Dans cette localité, la Cellule Villageoise de Gestion de Terroier (CVGT) a été mise en place en juin 1995 sur l'initiative des paysans après l'arrêt des interventions du projet.

L'importance du niveau d'implication des paysans aux activités du projet forge un esprit de partenariat, et leur donne des moyens pour une appréciation objective des programmes d'activité.

### **3 - L'appréciation des actions du projet par les producteurs**

Nos observations à ce sujet découlent des entretiens de groupe et des enquêtes individuelles que nous avons réalisés sur le terrain. Ces enquêtes ont touché les villages pilotes ainsi que quelques villages avoisinants non encadrés.

La perception des communautés rurales diffère d'une zone à l'autre, tant les problèmes et les préoccupations sont divers. Nous avons pu constater qu'en général, les paysans ne disposaient pas d'éléments d'appréciation objectifs leur permettant de juger l'efficacité des méthodes d'intervention. Ces lacunes proviennent du manque d'intérêt accordé à la phase animation et sensibilisation. Ce sont surtout les réalisations physiques qui intéressent les populations. C'est ainsi que, face à des contextes socio-économiques différents dans plusieurs localités, nous enregistrons des besoins presque identiques. Ceci exprime un mimétisme sans intérêt ou une rivalité mal placée. Dans tous les cas, cette attitude n'est pas de nature à faciliter la recherche de solutions appropriées et spécifiques face aux contraintes déjà identifiées. A la question de savoir si le programme du projet correspondait à leurs préoccupations, les villageois ont répondu favorablement dans 83% des cas, et sont unanimement satisfaits de l'action du projet (plus de 95% des enquêtés).

Dans l'UEA de Boala, la vigilance des producteurs est appréciable car ils arrivent à identifier des insuffisances sur certaines réalisations du projet. L'exemple du micro barrage jugé inadapté est significatif à cet égard.

## **CHAPITRE X : LES PROBLEMES RENCONTRES ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR.**

Un certain nombre de difficultés se sont posées sur le terrain. Ces difficultés sont peut être inhérentes aux nouvelles méthodes d'intervention. L'introduction de l'approche GT est relativement récente, et on observe des incompréhensions à tous les niveaux (paysans, technicien du projet). Ces difficultés observées ont de sérieuses incidences sur le succès de cette approche.

### **1 - Les difficultés de programmation**

L'approche terroir est une approche du développement rural qui fait du paysan, l'acteur et le bénéficiaire des interventions dans son terroir. Les caractéristiques spécifiques de cette approche (ascendante, décentralisée et concertée) deviennent dans certains cas, la source des contradictions. En effet, il est souhaitable que les propositions d'aménagement soient faites au niveau local (village). Ceci ne facilite pas la préparation des plans d'action annuels destinés à l'agence d'exécution pour le financement des activités.

Il en va de même de la complexité des structures chargées de la gestion du projet (comité conjoint du projet) qui n'est paritaire que de nom et qui retarde sérieusement la prise des décisions. Les plus importantes émanent du coordonnateur du projet nommé par Agritecsult et résidant à Montréal (Canada). Très souvent, la coordination du projet au Canada a rejeté des projets d'aménagement qui avaient pourtant été retenus par ce comité conjoint.

### **2 - L'inadéquation des objectifs entre partenaires**

Cette inadéquation s'observe à deux niveaux :

- Les objectifs du projet dans sa phase pilote ne répondent pas toujours aux attentes des services techniques décentralisés et à celles de l'administration locale. Les services départementaux confrontés à un manque crucial d'infrastructures (locaux et matériel d'équipement), s'attendaient à une attention particulière du projet sur ce point qui, paradoxalement, ne figure pas dans son programme d'action. Ce qui a engendré des sentiments de frustration et d'exclusion à leur niveau. Les autorités départementales et la population de

Pô, où est implanté le siège du projet, ne se sentent pas concernées par l'intervention du projet. Elles le jugent budgétivore et non opérationnel. Cette appréciation résulte de l'incompréhension de la philosophie de développement du projet qui le met dans une position très inconfortable.

- Le second niveau correspond essentiellement à celui des partenaires directs du projet représentés par les populations cibles.

Les objectifs du projet dans l'approche G.T portent sur le moyen et le long termes. Les mesures relatives à la conservation et à la restauration des équilibres écologiques proposées sont destinées à assurer la durabilité du développement dans les terroirs. Ces mesures sont souvent jugées contraignantes par les producteurs. De l'avis des paysans, certaines règles de conduite ne donnent pas des résultats immédiats. Par exemple, le problème de l'autosuffisance alimentaire est toujours préoccupant.

Pour le villageois, la castrastrophe écologique prévisible dont parlent les techniciens n'est pas plus éminente que l'absence du repas familial. Par conséquent le paysan apprécie beaucoup plus les dons en vivres initiés comme mesures incitatives que les arguments écologiques abstraits qu'il considère comme l'affaire des générations futures. En leur demandant par exemple comment ils envisageaient leur avenir, les producteurs du terroir de Kaya se sont montrés pessimistes avant de conclure que la recherche de solutions incombe aux générations futures.

Face à ces perceptions divergentes, quel avenir réserve l'approche G.T au Nahouri ?

Aux termes de cette étude, quelques suggestions ont été faites pour l'amélioration de la stratégie d'intervention en cours menée par le projet.

### **3 - Propositions et perspectives sur la gestion des terroirs au Nahouri**

Le développement rural est un processus long et laborieux, en raison de la complexité des facteurs qui déterminent sa réussite.

L'approche G.T s'est inspirée des leçons riches en enseignement pour bâtir une conception nouvelle beaucoup plus prometteuse.

Commencée en 1990 au Nahouri, l'approche gestion de terroirs a duré 5 ans et porte ses fruits. Mais c'est une approche flexible et itérative qui doit toujours chercher à se perfectionner. Ainsi pour assurer un développement durable dans la localité, il apparaît nécessaire de porter l'attention sur les points suivants :

- Privilégier l'organisation et la formation des paysans dans le but de faciliter l'adoption et l'appropriation des techniques vulgarisées.
- Instaurer une structure de crédit pour le financement du commerce, de la production agricole (embouche ovine et équipements) afin d'appuyer les efforts des producteurs dans leur lutte pour la satisfaction des besoins essentiels.
- Faire des aménagements en vue d'une meilleure organisation de l'espace rural de plus en plus exposé à la dégradation accélérée des ressources naturelles.
- Aider à l'organisation et au contrôle de l'installation des migrants dans les zones d'accueil. A Boala, nous avons vu que dans certaines localités le nombre de migrants dépassait de loin les autochtones, et le phénomène se poursuit toujours de façon incontrôlée.
- Mettre l'accent sur la phase animation/sensibilisation et l'étendre sur toutes les autres étapes du processus, car c'est à ce niveau que se manifeste la prise de conscience chez les collectivités sur l'intérêt et la nécessité de l'approche G.T.
- Accroître la participation et la responsabilisation des paysans au niveau de la prise en charge du développement.

## CONCLUSION GENERALE

L'élaboration du programme national de gestion des terroirs villageois (PNGTV) en 1986, a été perçue par nombre de spécialistes comme une opération capitale pour la suivie des zones rurales, vu l'ampleur des problèmes causés par la dégradation des ressources naturelles. Son expérimentation a donné des résultats encourageants certes, mais des problèmes spécifiques apparaissent dans certaines localités à cause de la diversité des approches. Pour l'amélioration de cette approche gestion des terroirs, des études de suivi /évaluation par cas sont nécessaires.

Ainsi, notre étude portant sur les activités du projet Aménagement des Terroirs du Nahouri (ATN) se veut être d'un apport substantiel pour l'amélioration et l'orientation de nouvelles approches.

Présent dans 18 villages sur un ensemble de 147 villages que compte la province, le projet ATN est d'une envergure assez modeste. Les résultats au niveau des actions de développement restent mitigés au terme d'un mandat de 6 ans. L'étude différentielle et comparative des terroirs de Kaya et de Boala nous enseigne quelques expériences des populations en matière de développement. Nous avons constaté des divergences principalement pour ce qui concerne l'implication des communautés rurales sur les activités du projet. Cette situation est aggravée par un ensemble de facteurs dont les principaux sont :

- Les conditions socio-écologiques :

L'UEA de Kaya est en proie à de multiples contraintes d'ordre physiques et démographiques essentiellement. Ce terroir présente un ensemble de conditions physiques défavorables à la production agricole, principale activité de la localité. En outre, la dégradation accélérée des ressources naturelles instaure un certain déséquilibre entre besoins exprimés et ressources disponibles, d'où l'accroissement du déficit alimentaire dans cette région. L'état de désœuvrement total dans lequel vit la population de Kaya, n'est pas de nature à favoriser un esprit réceptif et novateur chez les paysans. Les producteurs du terroir de Boala ne vivent pas ce genre de contraintes et ont un environnement écologique propice à la production agropastorale.

- L'environnement socio-culturel

A ce niveau également, on observe des différences notables susceptibles de modifier les comportements et l'organisation de la population. Le niveau d'alphabétisation des producteurs est également un facteur culturel essentiel en faveur du progrès technique. La population de Kaya est quant à elle attachée à des coutumes et traditions souvent rétrogrades (difficultés d'accès à la terre, des interdits au niveau de l'évolution positive même des comportements). A cela s'ajoute l'alphabétisme qui rend aléatoire tout effort de sensibilisation.

- Les méthodes d'encadrement :

Le projet ATN s'est beaucoup appuyé sur les services techniques, en particulier le SPA par la collaboration des agents UEA. La mobilisation des producteurs autour des différents thèmes d'animation est déterminée par le dynamisme de ces agents. On a pu observer ainsi, un désintéressement de la population face à un encadrement peu rassurant (exemple de Kaya). Ainsi, nous sommes parvenus à une conclusion qui indique que la stratégie d'approche ne peut être ni globale, ni uniforme. Il est préférable de mettre au point des stratégies adaptées aux réalités multiformes dans une région où les villages sont très différents les uns des autres.

Cependant, il est à remarquer que, malgré les déséquilibres observés çà et là à propos du succès de l'approche GT, sont jetées désormais les bases d'un développement durable dans les terroirs pilotes. Et c'est probablement dans le souci de consolider ces acquis que la coopération canadienne a procédé au renouvellement du mandat du projet et l'a orienté sur le développement local. A ce niveau, les principes de l'approche demeurent les mêmes, mais elle touche maintenant des espaces beaucoup plus vastes, à savoir le niveau inter-villageois, inter-départemental et communal.

## **BIBLIOGRAPHIE**

### **Bibliographie par institutions**

- 1 - ACDI; ATN: cahier de mission. 1989, 54p. Projet ATN.
- 2 - AGRIPROMO: La gestion du terroir; N 73. Avril 1991.24p.
- 3 - AFVP, PROGRAMME MICRO-REALISATION CANADA : La démarche gestion des terroirs : synthèse d'une expérience dans le cercle de Kadiolo. Sud-Mali, AFVP, 1990; 62p.
- 4 - AVV : Organisation et gestion des terroirs villageois: Projet FARAPOURA. Etudes de faisabilité, 1989-1993. Montpellier. IRAT.DSV 1988.171p
- 5 - BDPA-SCETAGRI : Environnement et développement rural: guide de la gestion des ressources naturelles, Paris; Ed. Frison-Roche, ACCT; Ministère de la coopération, 1992; 418p.
- 6 - BIGH : Faisabilité de l'aménagement hydro-agricole du bas-fond de Boalaponna à Boala. Rapport final. 1992, 79p.
- 7 - BUNASSOL, ATN : Etude pédologique de l'UEA de Kaya . Province du Nahouri. Echelle 1/20000e; 1993, Rapport technique. No 92,134p
- 8 - CNR : ordonnance N° 84-050/CNR/PRES du 4 août 1984, extrait des textes portant réorganisation agraire et foncière (RAF); 1984. 174p
- 9 - CNR : Decret N° 85-404/CNR/PRESS du 4 août 1985 portant application de la RAF au Burkina Faso; 206p.
- 10 - Groupe de travail-coopération Française : Les interventions en milieu rural : Principes et approches méthodologiques.Paris; 1992;212p.

- 11 - FAO : Introduction à la gestion conservatoire de l'eau, de la biomasse et de la fertilité des sols (GCES). Bulletin pédologique de la FAO; 1970, 420p.
- 12 - MARA, ACDI, PROJET ATN, GEOTECH: Etude d'impact des aménagements anti-érosifs sur la productivité des sols dans les terroirs pilotes de l'ATN. 1992, 65p.
- 13 - MARA ;ACDI PROJET ATN; SIRA : Photo - interprétation et cartographie de la province du Nahouri. 1992; 69 p.
- 14 - MARA : Les grandes orientations en matière de gestion des terroirs au Burkina Faso. 1993, 33p.
- 15 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU TOURISME : Plan d'action national pour l'environnement (PANE). Tome 1 et 2. 1991, 201p.
- 16 - OCDE/CLUB DU SAHEL; CILSS: Ecologie et développement rural en Afrique Subsaharienne; quelques études de cas. Paris; OCDE, 1989, 47p.
- 17 - ORSTOM Paris: Dynamique des systèmes agraires: Le développement rural, comprendre pour agir. 1987, 343p
- 18 - PROJET ATN; ACDI: Dossier technique; 1986, 98p.
- 19 - SAEL CONSULT, PROMAGRI; ACDI: Faisabilité et plan d'exécution d'un futur aménagement agro-pastorale dans la province du Nahouri. Etude de 1er phase; 1992, 167p.

### **Bibliographie par auteurs**

- 1 - ANDRE.L - NEBIE.O-MICHEL.W : Rapport de mission mixte. ACDI-PROJET ATN-1991; 176p.
- 2 - BCHINGWA MBZU-WA-MBONA: Etudes Géographique de l'effet frontière au Burkina-Faso: La ville de Pô. Mémoire de Maîtrise. Département de géographie; Université de Ouagadougou 1987, 121p.

- 3 - BELEMSIGRI, Zéphirin: Migrations de l'espace dans les villages de Monzi et de Tembao. Province du Zoundweogo. Mémoire de maîtrise. Département de géographie, Université de Ouagadougou 1991,100P.
- 4 - BONNET. Elevage et gestion des terroirs en zone Soudanienne. DSA-CIRAO, les cahiers de la recherche développement. N°25,1990. pp 43-67.
- 5 - CAMILLERI Jean Luc: dialogue avec la brousse. Village, ethnique et développement. L'harmattan, 1993,154p.
- 6 - GOUMANDAKOYE, M : BADO, J.P: L'aménagement des terroirs : concepts et opérationnalisation. Ouagadougou-CILSS, 1991,86p.
- 7 - LOURE François . K: La participation villageoise à travers la gestion des terroirs comme stratégie contributive au développement. Mémoire de fin cycle des élèves conseillers pédagogiques FJA. 1994, 70p.
- 8 - MERCOIRET M. Rose : Les interventions en milieu rural, principes et approches méthodologiques. Paris; ministère de la coopération. 1989; 148p.
- 9 - MIETTON Michel : recherches géomorphologiques au sud de la Haute-Volta. La dynamique actuelle dans la région de Pô-Tiébéle. thèse de 3 cycle; 1980, 235 p.
- 10- NEBIE Boureima: Les systèmes pastoraux en pays gourounssi : le cas de la province du Nahouri. Mémoire de maîtrise. Département de géographie, Université de Ouagadougou 1989, 91 p.
- 11 - NEBIE Ousmane: L'aménagement des vallées de la Volta blanche en Haute-Volta: Une expérience de transfère organisé de la population. Thèse de 3e cycle; Bordeaux, Université UER géographie; 1983, 283p.
- 12- NEBIE Ousmane : Evolution des structures agraires Bwa et Pougouli de Pô Ouest.Burkina - Faso. Travaux du du département de géographie. N°15, 1988,pp 259-282.

- 13 - NEBIE Ousmane: L'occupation du sol et les problèmes d'aménagement et de gestion des terroirs villageois dans le Sahel Burkinabè: Exemples de Korïa Titabé et de Boundoré (province du Seno). 1992; 27p
- 14 - OUEDRAOGO André: Gestion des terroirs villageois: exemple de Zempasgo dans la province du Ganzourgou. Mémoire de maîtrise. Département de géographie. Université de Ouagadougou 1990 112p.
- 15 - PARE Lacinan: Dégradation du milieu, aménagement et gestion des terroirs à ziga et à Rasko (province du yatinga). Département de géographie; Université de Ouagadougou 1990.153p.
- 16 - RENE Morceau. R.: Le Sahel en lutte contre la désertification: leçons d'expériences; 1988, 592p.
- 17 - SOME P. Honoré. Les associations pastorales et la gestion des ressources naturelles; OCCE Direction générale du développement. 1993; 132p
- 18 - WETTA Florent.G.: AEC; ATN: Etude de milieu de la province du Nahouri. 1989, 168p.
- 19 - WETTA Florent.G: Dynamique des structures agraires dans les villages de Kollo et de Konkoa. Province du Nahouri Mémoire de maîtrise département de géographie, Université de Ouagadougou 1993, 101p.
- 20 - ZOUGMORE S.Marie Rose : La dynamique agraire et foncière au tour de la forêt classée du Nazinon. mémoire de maîtrise;. Département de géographie; Université de Ouagadougou 1989, 69p.

## TABLE DES TABLEAUX

|   | Pages |
|---|-------|
| <b>Tableau N° 1</b> : effectif de l'échantillon retenu par village : UEA de Boala.....                | 26    |
| <b>Tableau N°2</b> : Effectif de l'échantillon retenu par village : UEA de Kaya.....                  | 26    |
| <b>Tableau N°3</b> : Structure par sexe de la population et le nombre d'actifs. ....                  | 29    |
| <b>Tableau n° 4</b> : Caractéristiques des ménages .....  | 29    |
| <b>Tableau N°5</b> : Densité de population au Nahouri .....   | 30    |
| <b>Tableau N° 6</b> : Nombre de migrants dans les terroirs.....                                       | 34    |
| <b>Tableau N° 7</b> : Répartition des « étrangers » dans l'UEA de Boala .....                         | 34    |
| <b>Tableau n° 8a</b> : Répartition des équipements agricoles par villages : UEA de Boala .....        | 42    |
| <b>Tableau n° 8 b</b> : Répartition des équipements agricoles par village : UEA de Kaya .....         | 42    |
| <b>Tableau n°9</b> : Types d'association de cultures pratiquées dans les terroirs pilotes.....        | 43    |
| <b>Tableau N° 10</b> : Estimation de la production agricole : UEA de Boala (1994-1995).....           | 45    |
| <b>Tableau N° 11</b> : Estimation de la production agricole : UEA de Kaya (1994 1995).....            | 46    |
| <b>Tableau 12</b> : Production agricole par UEA. (en tonnes) pour un échantillon de 166 ménages ..... | 47    |
| <b>Tableau N°13</b> : Effectif du cheptel par UEA.....  | 49    |
| <b>Tableau N°14</b> : Estimation des effectifs du cheptel de l'UEA de kaya et de Boala .....          | 49    |
| <b>Tableau n° 15</b> : les réalisations du projet. ....   | 66    |
| <b>Tableau n° 16</b> : Infrastructures de l'UEA de Boala. ....  | 68    |
| <b>Tableau N°17</b> : Infrastructures de l'UEA de Kaya. ....  | 69    |
| <b>Tableau n° 18</b> : Les techniques d'aménagement .....   | 72    |
| <b>Tableau N° 19</b> : Les organisations paysannes.....   | 75    |

## Table des cartes et figures

|   | Pages     |
|---|-----------|
| <b>Carte N°1 : Situation géographique de la province du Nahouri .....</b>             | <b>8</b>  |
| <b>Carte N°2 : Localisation de l'UEA de Boala et de Kaya.....</b>                     | <b>9</b>  |
| <b>Figure N°1 : Température et Pluviométrie de la station de Pô (1985-1994) .....</b> | <b>12</b> |
| <b>Figure N°2a : Pluviométrie de la station de Pô (1965-1995).....</b>                | <b>13</b> |
| <b>Figure N°2b : Pluviométrie de la station de Bétééré (1965-1995).....</b>           | <b>14</b> |
| <b>Carte N°3 : Réseau hydrographique de l'UEA de Boala.....</b>                       | <b>19</b> |
| <b>Carte N°4 : Réseau hydrographique de l'UEA de Kaya .....</b>                       | <b>20</b> |
| <b>Carte N°5 : Sols de l'UEA de Kaya.....</b>   | <b>21</b> |
| <b>Carte N°6 : Sols de l'UEA de Boala.....</b>  | <b>22</b> |
| <b>Carte N°7 : Densité de la population dans la province du Nahouri .....</b>         | <b>31</b> |

## Table des planches

|                                  | Pages     |
|----------------------------------|-----------|
| <b>Planches N°1 &amp; 2.....</b> | <b>23</b> |
| <b>Planches N°3 &amp; 4.....</b> | <b>50</b> |
| <b>Planches N°5 &amp; 6.....</b> | <b>71</b> |

## **ANNEXES**

**QUESTIONNAIRE ADERSSE AU CONSEIL DE VILLAGE  
ET AU GROUPEMENT VILLAGEOIS.**

N°..... Date : ..... Enquêteur : .....

**A - IDENTIFICATION**

Nom du village : .....

Nom du chef de village : .....

Ethnie dominante : .....

Nombre de quartiers : .....

Y a - t - il des chefs de quartier ?

**B - ASPECTS SOCIO-CULTURELS**

1 - Existe t-il des organisations traditionnelles ?

Oui  Non

Si oui donnez le nombre et les différentes formes :

2 - Qu'en est-il des groupements modernes.

| <i>Structures traditionnelles</i> |                  |                 |                             | <i>Structures modernes</i> |                         |                  |                 |
|-----------------------------------|------------------|-----------------|-----------------------------|----------------------------|-------------------------|------------------|-----------------|
| <i>Dénomination</i>               | <i>Activités</i> | <i>Soutiens</i> | <i>Problèmes rencontrés</i> | <i>Dénomination</i>        | <i>Date de création</i> | <i>Activités</i> | <i>Soutiens</i> |
|                                   |                  |                 |                             |                            |                         |                  |                 |

## C - HYDRAULIQUE - SANTE

1 - Où prenez-vous l'eau de boisson ?

|                     | <i>Hivernage</i> | <i>Saison Sèche</i> | <i>Distance</i> |
|---------------------|------------------|---------------------|-----------------|
| Marigots            |                  |                     |                 |
| Puits traditionnels |                  |                     |                 |
| Forages/Puits busés |                  |                     |                 |

2 - L'obtention de l'eau en saison sèche est-elle :

Facile  Difficile

3 - Que faites-vous en cas de manque d'eau.

4 - Connaissez-vous des maladies liées à la mauvaise qualité de l'eau?

## D - STRUCTURES D'INTERVENTION

1 - indiquez les services les services existants :

| <i>Services modernes</i> | <i>Nombre</i> | <i>Année de création</i> | <i>Réalisateur</i> |
|--------------------------|---------------|--------------------------|--------------------|
| Ecole                    |               |                          |                    |
| CFJA                     |               |                          |                    |
| Pharmacie villageoise    |               |                          |                    |
| Dispensaire              |               |                          |                    |

2 - Existe - t - il une structure de crédit dans le village ?

Si oui, quelles sont les conditions d'accès ?

3 - Donnez le nom de cette structure :

4 - S'il n'en existe pas, est-ce que vous en désirez ?

5 - Donnez les réalisations existantes.

| <i>Réalisations</i> | <i>Nombre</i> | <i>Date</i> | <i>Etat</i> | <i>Réalisateur</i> |
|---------------------|---------------|-------------|-------------|--------------------|
| Barrage             |               |             |             |                    |
| Marre sucreuse      |               |             |             |                    |
| Forage              |               |             |             |                    |
| Puits               |               |             |             |                    |
| Route               |               |             |             |                    |

6 - Travaux collectifs réalisés par le village.

| <i>Nature</i> | <i>Date</i> | <i>Participation locale</i> | <i>Aide extérieure</i> |
|---------------|-------------|-----------------------------|------------------------|
|               |             |                             |                        |
|               |             |                             |                        |
|               |             |                             |                        |
|               |             |                             |                        |

7 - Quels sont les besoins et Projets du village ?

.....  
.....

## E - PERCEPTION DE LA COMMUNAUTE SUR LE CONCEPT DE TERROIR.

1- Connaissez-vous les limites de votre terroir .

Oui  Non

2 - Qui attribue (ait) les terres dans le village ?

.....  
.....

3 - Le système d'attribution des terres n'a t-il pas connu une évolution ?

Oui  Non

Si oui, laquelle ?

4- Savez-vous qu'il existe des textes régissant les modes d'attribution et de gestion des terres ?

Oui  Non

Si oui, comment les jugez-vous ?.....  
.....

6- Savez-vous que toutes les terres appartiennent à l'Etat ?

Oui  Non

7 - Quelles remarques faites-vous ?

.....  
.....

8- Les nouveaux textes supposent l'organisation des paysans pour une meilleure exploitation de l'espace, qu'en pensez-vous ?

.....  
.....

9- Est- ce que vous êtes disposés à faire partie d'un comité de gestion des terroirs ?

Oui  Non

Sinon pourquoi ? .....

.....  
.....

10- Etes-vous disposés à faire partie d'une structure organisée pour la production ?

Oui  Non

Sinon pourquoi ? .....

.....  
.....

11- Est-ce que vous acceptez gérer les terres comme les textes le prévoient (parcage, gardiennage du bétail etc) ?

Oui

Non

12- Dans quelles mesures cela est-il possible ?

.....  
.....

13- Y a-t-il des contraintes liées à la nouvelles approches de gestion des terroirs à votre niveau ?

Oui

Non

Si oui, lesquelles ? .....

.....

.....

14- Avez-vous des propositions à faire pour adapter les textes à vos réalités

.....  
.....  
.....

15 - Quelle est votre contribution pratique pour une gestion rationnelle de votre terroir ?

Investissement humain

Participation financière

16 - En êtes-vous satisfaits ?

.....  
.....  
.....

17- Observations

.....  
.....  
.....

**QUESTIONNAIRE ADRESSE AU CHEF DE MENAGE**

Village : .....  
 Quartier : .....  
 Ménage: .....

Enquêteur : .....  
 Date : .....

**I - IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE DU MENAGE**

**A) Identification du Chef de Ménage.**

Nom : ..... Age : .....  
 Prénom : ..... Situation matrimoniale : .....  
 Ethnie : ..... Sexe : .....

**B) Identification des membres du Ménage**

| <i>N°<br/>d'ordre</i> | <i>Nom &amp;<br/>Prénoms</i> | <i>Age</i> | <i>Statut de<br/>résidence<br/>RP = 1<br/>RA = 2</i> | <i>Sexe<br/>H = 1<br/>F = 2</i> | <i>liens avec<br/>le chef de<br/>Ménage<br/>épouse = 1<br/>enfant = 2<br/>frère = 3<br/>autre = 4</i> | <i>niveau<br/>d'instruction<br/>PR = 1<br/>ER = 2<br/>AI = 3<br/>SE = 4</i> | <i>Activités :<br/>Agriculture = 1<br/>Elevage = 2<br/>Maraîchage =<br/>3<br/>Artisanat = 4<br/>Commerce = 5<br/>Autres = 6</i> |
|-----------------------|------------------------------|------------|--|---------------------------------|---|---|---|
|                       |                              |            |  |                                 |   |   |   |

RP = Résidence présent  
 RA = Résident absent  
 H = Homme  
 F = Féminin

PR = Primaire  
 ER = Ecole rurale  
 AL = Alphabétisation  
 SE = Secondaire  
 SE = Secondaire.

## II - AGRICULTURE

### A - Régime foncier

1. Comment avez-vous acquis votre champs ?

- défrichage

- héritage

- Prêt

2. Quelle est la procédure pour y accéder ?

.....  
 .....

3. Qu'en est-il pour les étrangers ?

.....  
 .....

4. Les femmes ont-elles accès à la terre ?

.....  
 .....

### B - Typologie des parcelles

1. Quels sont les types de parcelles que vous possédez ?

| <i>Types de parcelles</i> | <i>cultures</i> | <i>superficies</i> | <i>quantités de produits</i> | <i>distance</i> | <i>durée de l'exploitation</i> | <i>temps de jachère</i> | <i>Erosion</i>    |               |
|---------------------------|-----------------|--------------------|------------------------------|-----------------|--------------------------------|-------------------------|-------------------|---------------|
|                           |                 |                    |                              |                 |                                |                         | <i>importante</i> | <i>Faible</i> |
| Champs de case            |                 |                    |                              |                 |                                |                         |                   |               |
| Champs de brousse         |                 |                    |                              |                 |                                |                         |                   |               |
| bas-fonds                 |                 |                    |                              |                 |                                |                         |                   |               |
| autres                    |                 |                    |                              |                 |                                |                         |                   |               |

2. Y-a -t-il des terres non exploitées dans le village ?

oui  non

sinon, où allez-vous faire les nouveaux défrichages ?

.....

3. Comment envisagez-vous l'avenir ?

.....

4. Quelle est votre appréciation sur la qualité des sols ?

.....

**C - Equipement agricole**

1. Outillage agricole :

- possédez-vous ?

- daba

- pioche

- charrue bovine

- charrue asine

- charette

2. Animaux de trait :

ânes  nombre

Boeufs  nombre

3. Comment avez-vous acquis ce matériel ?

| <i>Equipement et animaux de trait</i> | <i>Nombre</i> | <i>Année</i> | <i>Valeur</i> | <i>Mode d'acquisition :<br/>comptant = 1<br/>crédit = 2<br/>don. ou leg = 3</i> | <i>Source :<br/>marche = 1<br/>CRPA = 2<br/>projet = 3</i> |
|---------------------------------------|---------------|--------------|---------------|---|--|
| Dabas                                 |               |              |               |   |  |
| Pioches                               |               |              |               |   |  |
| Charrues asines                       |               |              |               |   |  |
| Charrues bovines                      |               |              |               |   |  |
| Charettes                             |               |              |               |   |  |
| Animaux de trait                      |               |              |               |   |  |

4 - Avez-vous une fosse compostière ?

oui

non

pourquoi ? .....

5 - Quels sont les intrants que vous utilisez ?

- semences améliorées

- engrais chimiques

- fumure animale

#### **D - Système de production**

1 - Comment faites - vous la préparation des champs ?

| <i>Type de champs</i> | <i>Labour avant de semer</i> | <i>Semis en ligne</i> | <i>Labour daba</i> | <i>Culture attelée</i> | <i>Buttage</i> | <i>Engrais</i> | <i>Fumure animale</i> | <i>Pesticides</i> |
|-----------------------|------------------------------|-----------------------|--------------------|------------------------|----------------|----------------|-----------------------|-------------------|
| Champs de case        |                              |                       |                    |                        |                |                |                       |                   |
| Champs de brousse     |                              |                       |                    |                        |                |                |                       |                   |
| Bas-fonds             |                              |                       |                    |                        |                |                |                       |                   |
| Autres                |                              |                       |                    |                        |                |                |                       |                   |

2 - Quel type d'assolement pratiquez-vous?

.....

3 - Connaissez-vous des techniques pour la conservation du sol et des eaux ?

oui

non

Si oui, les quelles utilisées - vous ?

- Aménagement de sites anti-érosifs

- Construction de digues filtrantes

- Réalisation de haies vives

- Autres ( précisez )

4 - D'ou détenez-vous ces techniques de production ?

- Encadrement  par qui ?

- Traditions

## E - Production

1 - Quelles ont été vos productions la saison écoulée ?

| <i>Produits</i> | <i>Unité de mesure</i> | <i>Nombre</i> | <i>Equivalent en KG</i> | <i>Destination</i>       |              |
|-----------------|------------------------|---------------|-------------------------|--------------------------|--------------|
|                 |                        |               |                         | <i>AutoCon-sommation</i> | <i>Vente</i> |
| Sorgho          |                        |               |                         |                          |              |
| Mil             |                        |               |                         |                          |              |
| Maïs            |                        |               |                         |                          |              |
| Haricot         |                        |               |                         |                          |              |
| Arachide        |                        |               |                         |                          |              |
| Riz             |                        |               |                         |                          |              |
| Patate          |                        |               |                         |                          |              |
| Autres          |                        |               |                         |                          |              |

2 - Etes-vous satisfaits de votre production ?

oui  non

3 - En cas d'insuffisance de stock, comment faites-vous?

.....  
.....

4 - En cas d'excédent que faites-vous du surplus?

Vente  Stock de sécurité

## III - ELEVAGE

1 - Avez-vous un troupeau ?

| <i>Espèces</i> | <i>Nombre</i> | <i>Mode d'acquisition</i> |               |            | <i>Destination</i> |            |                   |
|----------------|---------------|---------------------------|---------------|------------|--------------------|------------|-------------------|
|                |               | <i>Comptant</i>           | <i>Crédit</i> | <i>Don</i> | <i>Vente</i>       | <i>Don</i> | <i>Cérémonies</i> |
| Bovins         |               |                           |               |            |                    |            |                   |
| Ovins          |               |                           |               |            |                    |            |                   |
| Caprins        |               |                           |               |            |                    |            |                   |
| Anes           |               |                           |               |            |                    |            |                   |
| Autres         |               |                           |               |            |                    |            |                   |

2 - Avez-vous confié des animaux en gardiennage?

Oui  Non

Si oui, à qui ? .....

3 - Y-a-t-il des éleveurs transhumants dans le village ?

Oui  Non

4 - D'où viennent-ils ?

.....

5 - Distance de la zone de pâturage du village :

.....

6 - Faites-vous des déplacements saisonniers avec le bétail ?

Oui  Non

7 - Quels types de rapports existe-t-il entre agriculteurs et éleveurs ?

.....  
.....  
.....

#### **IV - FORESTERIE**

1 - Y a - t - il des arbres dans votre champ ?

Oui  Non

2 - Quel usage en faites-vous ?

.....

3 - Avez-vous planté certains d'entre -eux ?

Si oui, indiquez les espèces :

.....

Nombre ..... Pieds survecus .....

4 - Pratique - t - on les feux de brousse dans le village ?

Oui  Non

5 - Savez - vous que cette pratique a des effets nocifs sur l'environnement ?

Oui  Non

Si oui, citez les méfaits ? .....

.....

6 - Peut-on lutter contre la désertification ?

Oui  Non

Comment ?

.....  
.....  
.....

## V - LES PAYSANS ET LE PROJET ATN.

1 - Votre production agricole s'est-elle améliorée ?

Oui  Non

- Si oui depuis combien de temps ?

- Qu'avez-vous fait pour cela ?

.....

2 - Quelles sont les méthodes vulgarisées par les techniciens du projet ATN ?

.....  
.....

3 - Est-ce que vous les appliquez toutes ?

Oui  Non

Si non pourquoi ? .....

.....

4 - Que pensez-vous de l'action du projet ?

.....  
.....

5 - Son programme correspond-il à vos préoccupations ?

Oui  Non

6 - Estimez-vous capables de vous passer de l'encadrement des techniciens ?

Oui  Non

Expliquez .....

.....

7 - Avez-vous reçu une formation dans ce sens ?

Oui  Non

Si oui précisez la nature.....

.....

8 - Est-ce qu'il y a des difficultés alimentaires dans la famille ?

Oui  Non

9 - Comment envisagez-vous faire augmenter la production agricole ?.

## MOYENNES MENSUELLES DES TEMPERATURES SOUS ABRI 1982-1994

| <i>Année</i>            | 1982 | 1983 | 1984 | 1985 | 1986 | 1987 | 1988 | 1989 | 1990 | 1991 | 1992 | 1993 | 1994 | <i>Moyenne de la période</i> |
|-------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------------------------------|
| <i>Mois</i>             |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |                              |
| <b>JANVIER</b>          | 26,7 | 24,7 | 25,5 | 27,1 | 24,9 | 26,6 | 25,5 | 24,0 | 25,6 | 26,8 | 24,4 | 24,2 | 25,6 | 25,5                         |
| <b>FEVRIER</b>          | 29,7 | 30,9 | 27,8 | 27,5 | 29,8 | 29,5 | 28,8 | 26,6 | 27,6 | 30,3 | 28,1 | 28,9 | 28,5 | 28,8                         |
| <b>MARS</b>             | 31,4 | 32,7 | 31,3 | 31,9 | 31,2 | 30,7 | 32,4 | 29,6 | 30,3 | 31,2 | 31,2 | 31,1 | 31,7 | 31,3                         |
| <b>AVRIL</b>            | 31,5 | 34,2 | 30,9 | 31,7 | 32,1 | 32,6 | 31,3 | 32,0 | 31,4 | 30,5 | 31,2 | 32,0 | 32,2 | 31,8                         |
| <b>MAI</b>              | 29,4 | 31,1 | 29,0 | 30,5 | 30,2 | 31,8 | 31,1 | 31,3 | 29,4 | 27,6 | 28,5 | 31,2 | 29,4 | 30,0                         |
| <b>JUIN</b>             | 27,9 | 27,7 | 27,3 | 27,4 | 27,6 | 27,2 | 27,1 | 27,7 | 25,5 | 27,2 | 26,8 | 28,1 | 27,9 | 27,3                         |
| <b>JUILLET</b>          | 26,9 | 27,3 | 26,6 | 24,9 | 25,0 | 26,2 | 25,0 | 25,5 | 25,4 | 25,7 | 25,4 | 25,7 | 26,1 | 25,8                         |
| <b>AOUT</b>             | 25,7 | 25,3 | 25,8 | 24,8 | 24,8 | 25,4 | 24,9 | 24,5 | 25,5 | 24,9 | 24,6 | 25,5 | 25,1 | 25,1                         |
| <b>SEPTEMBRE</b>        | 27,3 | 25,6 | 25,2 | 24,8 | 24,9 | 26,2 | 25,3 | 25,5 | 26,1 | 26,3 | 25,6 | 25,8 | 25,5 | 25,7                         |
| <b>OCTOBRE</b>          | 28,1 | 28,0 | 27,0 | 27,2 | 26,8 | 27,1 | 27,2 | 26,3 | 28,3 | 26,4 | 27,4 | 27,8 | 26,2 | 27,2                         |
| <b>NOVEMBRE</b>         | 27,9 | 27,8 | 27,7 | 27,6 | 26,3 | 27,4 | 26,7 | 27,1 | 28,5 | 26,7 | 26,1 | 28,7 | 26,3 | 27,3                         |
| <b>DECEMBRE</b>         | 26,9 | 26,6 | 24,6 | 23,9 | 24,0 | 25,8 | 24,6 | 25,2 | 27,1 | 24,8 | 25,7 | 26,0 | 24,6 | 25,4                         |
| <b>MOYENNE ANNUELLE</b> | 28,3 | 28,5 | 27,4 | 27,4 | 27,3 | 28,0 | 27,5 | 27,1 | 27,6 | 27,4 | 27,1 | 27,9 | 27,4 |                              |

Source : Station synoptique de Pô

**MOYENNES DECENNALES 1985-1995 DES HAUTEURS DE PRECIPITATION ET DES TEMPERATURES**

| <i>MOIS</i>                           | <i>JANVIER</i> | <i>FEVRIER</i> | <i>MARS</i> | <i>AVRIL</i> | <i>MAI</i> | <i>JUIN</i> | <i>JUILLET</i> | <i>AOUT</i> | <i>SEPTEMBRE</i> | <i>OCTOBRE</i> | <i>NOVEMBRE</i> | <i>DECEMBRE</i> |
|---------------------------------------|----------------|----------------|-------------|--------------|------------|-------------|----------------|-------------|------------------|----------------|-----------------|-----------------|
| <i>HAUTEURS DE PRECIPITATION (mm)</i> | 0,0            | 0,2            | 22,1        | 42,8         | 93,2       | 133,6       | 207,6          | 289,1       | 146,8            | 55,9           | 5,3             | 8,1             |
| <i>TEMPERATURES</i>                   | 25,5           | 28,6           | 31,1        | 31,7         | 30,1       | 27,3        | 25,5           | 25,0        | 25,6             | 27,1           | 27,1            | 25,2            |

Source : Station synoptique de Pô

**PLUVIOMETRIE DE LA STATION SYNOPTIQUE DE PO 1965 - 1995**

| <i>Année</i>                    | <i>1965</i> | <i>1966</i> | <i>1967</i> | <i>1968</i> | <i>1969</i> | <i>1970</i> | <i>1971</i> | <i>1972</i> | <i>1973</i> | <i>1974</i> | <i>1975</i> | <i>1976</i> | <i>1977</i> | <i>1978</i> | <i>1979</i> | <i>1980</i> |
|---------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| <i>Nombre de jours de pluie</i> | 56          | 64          | 84          | 69          | 72          | 62          | 68          | 62          | 56          | 54          | 54          | 54          |             |             | 60          |             |
| <i>Hauteur d'eau (mm)</i>       | 959,9       | 896,9       | 876,5       | 1123,6      | 1152,1      | 868,5       | 931,1       | 938,9       | 942,4       | 799,2       | 1009,6      | 746,6       | 503,3       | 662,2       | 821,0       | 683,7       |

Suite

| <i>Année</i>                    | <i>1981</i> | <i>1982</i> | <i>1983</i> | <i>1984</i> | <i>1985</i> | <i>1986</i> | <i>1987</i> | <i>1988</i> | <i>1989</i> | <i>1990</i> | <i>1991</i> | <i>1992</i> | <i>1993</i> | <i>1994</i> | <i>1995</i> | <i>1996</i> |
|---------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| <i>Nombre de jours de pluie</i> | 50          | 79          | 60          | 70          | 77          | 70          | 68          | 75          | 81          | 68          | 87          | 66          | 69          | 88          | 78          |             |
| <i>Hauteur d'eau (mm)</i>       | 546,4       | 914,4       | 716,4       | 794,4       | 795,7       | 1092,8      | 893,9       | 850,3       | 1141,7      | 757,4       | 1281,0      | 894,3       | 1002,6      | 1276,8      | 924,4       |             |

**Source** : Station synoptique de Pô

**PLUVIOMETRIE DE LA STATION DE BETARE 1965 - 1995**

| <i>Année</i>                    | <i>1965</i> | <i>1966</i> | <i>1967</i> | <i>1968</i> | <i>1969</i> | <i>1970</i> | <i>1971</i> | <i>1972</i> | <i>1973</i> | <i>1974</i> | <i>1975</i> | <i>1976</i> | <i>1977</i> | <i>1978</i> | <i>1979</i> |
|---------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| <i>Nombre de jours de pluie</i> | 60          | 59          | 65          | 71          | 68          | 57          | 74          | 63          | 57          | 75          | 60          | 65          | 39          | 36          | 36          |
| <i>Hauteur d'eau (mm)</i>       | 992,6       | 865,8       | 860,5       | 1160,9      | 1123,3      | 759,7       | 1027,5      | 786,4       | 876,4       | 900,4       | 869,8       | 735,9       | 908,1       | 720,3       | 747,3       |

Suite

| <i>Année</i>                    | <i>1980</i> | <i>1981</i> | <i>1982</i> | <i>1983</i> | <i>1984</i> | <i>1985</i> | <i>1986</i> | <i>1987</i> | <i>1988</i> | <i>1989</i> | <i>1990</i> | <i>1991</i> | <i>1992</i> | <i>1993</i> | <i>1994</i> |
|---------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| <i>Nombre de jours de pluie</i> | 64          | 48          | 49          | 49          | 51          | 50          | 52          | 45          | 47          | 52          | 37          | 58          | 47          | 51          | 53          |
| <i>Hauteur d'eau (mm)</i>       | 1038,8      | 996,1       | 1057,8      | 889,2       | 706,5       | 717,1       | 1067,0      | 932,6       | 987,3       | 1412,3      | 553,5       | 1187,2      | 1001,4      | 1100,8      | 1284,1      |

**Source** : Station synoptique de Pô

## RESUME

Les problèmes de développement dans les pays du Sahel et au Burkina Faso en particulier, trouvent souvent leur explication au niveau des conditions physiques, naturelles et humaines jugées défavorables. C'est pourquoi cette étude donne un aperçu sur ces réalités à travers une analyse montrant les conditions dans lesquelles le labeur des hommes, selon une organisation sociale déterminée, peut trouver son salut.

Dans leur lutte pour l'autosuffisance alimentaire et la satisfaction des besoins essentiels, la population rurale du Nahouri, assistée par l'état et les partenaires au développement (P.ATN), a adopté des initiatives pour un développement humain durable.

L'étude des cas spécifiques des terroirs de Kaya et Boala renseigne sur le type de rapport existant entre les producteurs et l'équipe du projet ATN assistée par les structures techniques locales. Dans ces localités, un important programme a été mis en oeuvre pour lutter contre la dégradation de l'environnement, améliorer les méthodes de production agricole. Des infrastructures socio-économiques ont également été réalisées pour susciter la responsabilité paysanne qui est déjà perceptible à travers la participation accrue des producteurs pour la gestion de leurs terroirs.

## MOTS CLES

Burkina Faso; Province de Nahouri; Terroirs de Kaya et Boala; régime foncier traditionnel; réforme agraire et foncière; Aménagement et Gestion des terroirs; Organisation et promotion des paysans; Développement participatif.